

LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Du Commerce, de la Finance, de l'Industrie, de la Propriété Foncière et des Assurances

VOL. XIII

MONTRÉAL, VENDREDI 19 JANVIER, 1894

No 21

LE PRIX COURANT

A. & H. LIONAIS,

Éditeurs-Propriétaires.

ADMINISTRATION. { Chambre 402 Bâtisse "New
York Life."
Téléphone No 2547.
Boîte de Poste No 1417.

REDACTION. { 25 rue St-Gabriel.
Téléphone 2602.

Montréal, Canada.

ABONNEMENTS

(Strictement payables d'avance)

Montréal et Banlieue un an	\$2.00
" " " 6 mois	1.00
" " " 3 mois	0.50
Canada et Etats-Unis, un an	1.50
" " " 6 mois	0.75
France et Union Postale un an	3.00

LE NUMERO 10 CENTIMS.

Adresser toutes communications comme suit :

LE PRIX COURANT,

Montréal, Canada.

Afin d'éviter tout retard et toute erreur dans la réception des correspondances, prière d'adresser lettres et communications comme suit :

"Le Prix Courant,"

Montréal.

LES FINANCES DE LA VILLE.

Monsieur le Rédacteur.

La question des finances de la cité a été, depuis quelque temps, très discutée, et cependant il est à craindre encore qu'elle soit fort peu comprise par les contribuables. La majorité même du Conseil de ville n'en connaît pas apparemment la véritable situation. Il est regrettable que le comité des finances et le trésorier de la cité n'aient pas publié un état clair et concis du passif et de l'actif, sous une forme simple et facile à comprendre par une intelligence ordinaire, en omettant toute mention de dépenses futures

qui ne sont pas encore décidées et qui pourraient n'avoir jamais lieu, comme, par exemple, l'élargissement de la rue William, le prolongement de la rue St Laurent jus qu'au fleuve, l'élargissement de la rue Jacques Cartier et d'autres rues, dépenses que M. Robb fait figurer dans ses états.

Il est indubitable que la discussion dans les journaux des finances d'une ville n'est pas à désirer; il y a ce pendant un temps où l'on ne peut plus garder le silence. Avant de pouvoir trouver un remède, il est nécessaire de faire un diagnostic exact de la maladie, et il est du devoir d'un véritable ami de montrer les dangers à éviter. Ces dangers ont d'ailleurs été signalés déjà au public par les états fournis à la presse par le trésorier de la cité.

Comme il a déjà été dit, la première chose à considérer, c'est la situation financière actuelle de la cité. Quelle est la position de Montréal en comparaison avec Toronto, Hamilton, Halifax et Winnipeg ?

L'évaluation de Toronto pour 1893 est de \$150,766,000, sans compter les propriétés exemptes, telles que églises, écoles, propriétés du gouvernement et de la cité, dont l'évaluation est de \$23,215,386. La dette-obligations nette, de la ville au 31 décembre 1892, était de \$16,587,812, soit environ 11 pour cent de la propriété imposable. Cette somme comprend le montant total déboursé pour des améliorations locales qui ne fait pas, à proprement parler, partie de la dette de la ville, parce qu'il porte hypothèque sur les propriétés ayant front sur les rues améliorées et porte intérêt à 6 p. c. jusqu'à son remboursement à la ville. En déduisant ce montant, la dette-obligations nette de la ville est de \$13,145,979, soit huit et trois quarts seulement de la propriété imposable. La limite des emprunts de Toronto est de 12½ p. c. sur cent millions de propriétés imposables et de 8 p. c. sur le surplus.

Hamilton, la cité ambitieuse d'Ontario, a une évaluation de \$25,465,640 de propriétés imposables, plus \$4.

900.000 de propriétés exemptes; sa dette est de \$2,897,305, soit 11 p. c., des propriétés imposables.

A Halifax, les propriétés imposables sont évaluées à \$22,364,504 et la dette de \$2,458,612, soit moins de 11 p. c.

Winnipeg, a un lourd fardeau à porter, fardeau qui lui a été laissé par l'extravagance du temps de la spéculation et sa dette est considérée comme très lourde. Cependant, quelle est sa position? Propriétés imposables, \$21,692,300; dette, \$2,572,507, ou moins de 12 p. c.

Si on les compare avec les villes voisines au sud de la frontière, les dettes des villes canadiennes paraissent bien lourdes. Prenons, par exemple, Détroit. Evaluation des propriétés imposables, \$199,679,210; dette, \$2,177,433, soit un peu plus de 1 p. c. En outre, la ville est propriétaire de biens fonds de la valeur de \$18,756,319; elle ne peut emprunter au delà de 2 p. c., de la propriété imposable.

Revenons à Montréal et voyons quelle position nous avons, comparativement aux villes qui viennent d'être nommées. En 1893, la propriété imposable était évaluée à \$131,000,000; la propriété exempte à \$33,000,000. La dette nette sur obligations est déjà de \$21,600,000, soit seize et demi p. c., de la valeur des propriétés imposables.

La taxe de 1 p. c., sur la propriété a produit l'année dernière \$1,134,632; sur cette somme, il a fallu prendre \$800,456 pour le seul service des intérêts. Ainsi, il a fallu employer 70 p. c., de la taxe sur la propriété pour tenir la cité en règle avec ses créanciers porteurs de ses obligations et il n'en est resté que 30 p. c., disponible pour les dépenses courantes et les améliorations. Bien plus, dans le courant de l'année, la somme des intérêts à payer a été grossie à \$869,101. Et en face de cette situation on propose d'emprunter un autre million de piastres pour en faire présent au Pacifique Canadien pour une gare de l'est et un hôtel, et de contracter encore de nouveaux engagements pour l'élar-

gissement d'un certain nombre d'autres rues ? Où en serons-nous si les soldisantes " améliorations " dont parle M. Robb, sont mises à exécution ?

La dette de \$21.600.000 est, d'après la loi, garantie par premier privilège sur chaque propriété foncière imposable de la cité ; ce qui veut dire que chaque maison et chaque terrain imposable dans la cité sont hypothéqués pour près d'un sixième de leur valeur cotisée.

La province de Québec, passe pour être lourdement endettée, et cependant sa dette totale, y compris les subventions aux chemins de fer, n'est que de \$33.000.000 et est garantie par toute la province, y compris la cité de Montréal. Si l'état préparé par M. Robb de ce que la cité doit emprunter est correct, la dette de la cité seule n'est pas de beaucoup inférieure à celle de la province toute entière.

Ces faits suffisent à démontrer que l'on a maintenant atteint la limite extrême qu'on ne peut dépasser sans danger et que, pour peu que l'on continue quelque temps encore la pratique d'emprunter sans compter, on ne pourra éviter des conséquences désastreuses. Pour le moment, nous sommes encore sur un terrain solide, mais cette solidité ne résistera pas longtemps si l'on ne se décide immédiatement à prendre les mesures nécessaires pour la conserver. Les dettes municipales ordinaires dépassent rarement la proportion de dix à douze p. c., de la valeur de la propriété foncière ; quinze p. c., est une proportion généralement considérée comme l'extrême limite. De fait, une municipalité dont la dette dépasse douze pour cent, rencontre généralement de grandes difficultés lorsqu'elle veut placer ses débetures.

La plupart des villes ne sont autorisées à émettre des débetures que sur un règlement qui doit être soumis à la sanction des contribuables. Ce veto appartenant aux contribuables est d'une grande importance ; s'il existait à Montréal, il y a peu de doute que notre dette n'aurait pas atteint le chiffre actuel. Mais à part cela, il est encore d'une nécessité urgente qu'une limite stricte soit placée aux pouvoirs du conseil, touchant les emprunts.

Actuellement, il y a une limite nominale de 15 p. c. sur toutes les propriétés de la ville, y compris celles qui sont exemptes de taxe. Cette limite n'est d'aucune valeur en pratique pour plusieurs raisons. D'abord elle est trop élevée ; ensuite elle est basée sur un principe erro-

né ; car la proportion devrait être établie sur les propriétés imposables et non sur celles qui sont exemptes de taxes. Autant que je sache, Montréal est absolument la seule ville qui base sa dette sur toutes les propriétés y compris celles qui ne sont pas sujettes à la taxe. Mais, en troisième lieu, cette restriction est sans aucune utilité pratique ; rien n'empêche la ville d'augmenter l'évaluation des propriétés exemptes à n'importe quelle somme, car personne ne s'occupera du montant auquel seront évalués les parcs, les écoles, les hôpitaux et les églises, tant qu'on n'imposera pas de taxe sur ces propriétés. La preuve en est que cette année, on a élevé la valeur des propriétés exemptes de vingt-deux millions à trente-trois millions, soit une augmentation de cinquante pour cent. Au moyen de ce petit changement dans les livres, on a obtenu le pouvoir d'emprunter \$1,650,000 de plus.

Et cette opération pourrait être répétée autant de fois qu'on le désirerait.

Toute la question a été soumise à une longue discussion au Conseil de Ville. Il y a environ un mois, le comité des présidents et le comité des finances après mûre délibération, proposèrent l'introduction de la clause suivante dans les amendements à faire à la charte de la cité :

" Le droit d'émettre des obligations en vertu de la section 128 de la charte de la cité jusqu'à concurrence de 15 p. c., de la valeur de la propriété foncière située dans les limites de la ville est restreint et réduit à 12½ p. c., de telle valeur et rien de ce qui précède ne s'appliquera aux autres emprunts que le dit conseil est autorisé à négocier. "

Le président du comité des finances ayant proposé l'adoption de cette résolution, on proposa d'un autre côté, en amendement, — " que le droit d'émettre des obligations en vertu de la section 128 de la charte de la cité de Montréal, jusqu'à concurrence de 15 p. c., de la valeur de la propriété foncière située dans les limites de la ville, soit révoqué et limité à 15 p. c., de l'évaluation cotisée de la propriété imposable, rien de ce qui précède ne devant affecter les droits des présents porteurs d'obligations. "

Cet amendement fut adopté par le conseil, mais ensuite, il fut reconsidéré puis rejeté. La majorité du conseil ne veut plus maintenant, ni de la motion principale, ni de l'amendement ; elle désire que la charte reste telle qu'elle est. Qu'est-il donc arrivé depuis un mois pour justifier

un revirement d'opinion aussi radical ? La position n'est pas du tout changée. Est-ce que le mirage de nouveaux élargissements de rues a frappé soudainement la vue du Conseil ? L'amendement a été secondé et vigoureusement appuyé par M. l'échevin Beausoleil, qui fait maintenant partie de la députation envoyée à Québec. M. Robb, aussi, a énergiquement appuyé la proposition de limiter la dette à 12½ p. c. et il a écrit plusieurs lettres à la presse en ce sens.

Je crois que j'en ai dit assez pour prouver : (1) qu'il est absolument nécessaire de limiter strictement le pouvoir d'emprunter de la cité, (2) que cette limite doit être basée sur la propriété imposable seulement et (3) que 15 p. c. sur cette base est l'extrême limite qu'on puisse fixer.

Je vais maintenant dire un mot des objections que l'on a faites contre cette proposition.

L'objection la plus absurde qu'on ait faite, c'est qu'elle affecterait la garantie des porteurs des anciennes obligations. Ce qu'on cherche à limiter ce ne sont pas les droits des obligataires mais le montant que le conseil pourra emprunter. Dans tous les cas, la résolution avait soin de réserver tous les privilèges des obligataires, quels qu'ils soient. On a prétendu ensuite que la limite proposée ne couvrirait pas la dette existante. L'emprunt du havre et de la rue Brock, qui se monte à \$1,200,000, ne tombe pas, d'après le statut, dans le montant des 15 p. c ; on pourrait le laisser subsister comme emprunt spécial, tel qu'il est aujourd'hui. Quant au montant nécessaire pour les améliorations déjà commencées, M. Robb, fournit lui-même la réponse lorsqu'il dit qu'il reste plus de deux millions disponibles " sur les dépôts pour améliorations des rues " que la ville percevra des propriétaires. Dans tous les cas, il y a fort peu de différence entre la limite proposée par M. Robb et ce que nous demandons. Toute somme requise en sus pourrait être facilement couverte par les emprunts temporaires de la manière ordinaire.

Pour conclure, je veux faire comprendre que cette restriction du pouvoir d'emprunter n'arrêtera pas complètement les améliorations ; elle n'aura pour effet que de forcer le conseil à les exécuter plus graduellement. On peut raisonnablement s'attendre à une augmentation normale de l'évaluation de huit à dix millions par année, ce qui permettrait d'emprunter de \$1,200,000 à \$1,500,000 tous les ans. En outre, les-

comté de Québec \$200 ; ailleurs \$150.

S'il n'est pas brasseur :

A Montréal et à Québec \$125 ; ailleurs \$90.00.

Et pour chaque voiture \$10.00.

Lorsqu'il y a fraude dans l'évaluation du loyer donnée par le certificat du Secrétaire de la municipalité, le requérant est passible d'une amende de \$100 à \$200 ou d'un emprisonnement de 3 mois.

Les dispositions concernant les remises de l'amende sont amendées comme suit :

Le conseil exécutif ne peut accorder de remise que sur la recommandation du juge au procès.

Toute requête de remise d'amende encourue en vertu de cette section, doit être adressée au lieutenant-gouverneur en conseil ; et nulle requête n'est prise en considération, à moins qu'avis public n'ait été donné d'avance par le requérant dans deux journaux, l'un anglais, l'autre français, publiés dans le district où l'amende a été imposée, si tels journaux sont publiés dans tel district ; dans les deux langues dans un journal, pour les districts où il n'y a qu'un journal publié dans le district, l'avis sera publié de la manière indiquée par le lieutenant-gouverneur en conseil.

Le dit avis doit contenir, outre le nom et l'adresse du requérant, les noms de tous ceux qui ont signé la requête ou toute lettre recommandant la remise.

Un exemplaire de chaque journal contenant cet avis, doit être envoyé au lieutenant-gouverneur en conseil, avec la requête.

Les autres amendements portent sur des points de détail. Nous ferons, d'ailleurs, une étude plus minutieuse de la loi telle qu'elle est maintenant amendée, nous voulons seulement pour aujourd'hui porter à la connaissance des intéressés, hôteliers, restaurateurs, etc., les clauses qu'il leur importe de connaître immédiatement.

LES TRIBULATIONS DE L'ÉPICIER

L'épicier, outre ses mauvais crédits, a un certain nombre d'ennemis intimes qui ne laissent jamais échapper l'occasion d'exercer sa patience.

Commençons par le dégustateur, qui ne manque jamais d'aller faire un bout de causerie, après souper, au magasin, et qui, s'il y a sur le comptoir quelque boîte de raisin, de dattes, de pommes sèches ou de biscuits, ne manque jamais non plus

d'en prendre une pincée ou deux, machinalement, comme sans y penser, et grignote tranquillement en parlant du dernier accident, du dernier incendie, du dernier combat de coq ou du dernier match de boxeur. Les déprédations de ce parasite, si minimes qu'elles soient individuellement, finissent par faire trou lorsqu'elles se répètent, comme il arrive souvent, six jours par semaine.

Un épicier avait un parasite de ce genre qui avait l'habitude, chaque soir, en venant faire la causette, de prendre un de ces petits morceaux de fromage que l'on coupe en faisant le poids. Un beau jour, l'épicier s'avisait de mettre, sur sa meule entamée, deux ou trois petits morceaux de savon jaune taillés comme les restes de fromage qu'affectionnait le visiteur. Ce dernier vint comme d'habitude et, comme d'habitude aussi, prit un morceau de ce qu'il croyait du fromage et se mit à le mâcher—Jugez de la grimace—Ce fut une guérison complète.

L'hiver ramène généralement un certain *set* d'oisifs qui, viennent s'installer autour de la fournaise ou du poêle, occupent les sièges, les boîtes vides, voire même les pleines, allument leur pipe, ou se remplissent la bouche d'une énorme chique et s'exercent à cracher en rond autour du poêle. La conversation s'anime, la fumée et l'odeur du tabac emplissent le magasin, les clients n'ont plus de place pour s'approcher du comptoir et s'en vont acheter ailleurs dégoutés des causeurs, des chiqueurs, des cracheurs, éœurés de la fumée et du jus de chique.

Il faut que l'épicier se débarrasse de cette plaie en mettant carrément ces gens à la porte, en leur disant carrément que le magasin est une place d'affaires et non un lieu de réunions sociales.

Il y a des ménagères qui ne savent pas calculer leurs besoins de vingt-quatre heures et qui viendront au magasin dix fois par jour, achetant à chaque fois pour quelques sous seulement. C'est une des tribulations de l'épicier qu'il est difficile d'éviter complètement. On peut cependant amener graduellement ces clientes à s'amender en les prenant, soit par l'intérêt, si elles sont accessibles à cette influence, soit par quelqu'autre sentiment. A une ménagère qui achète habituellement un quarteron de sucre, par exemple, on fait remarquer qu'on vend un quarteron de sucre 2c, mais qu'on en donnerait deux livres pour dix cents. Ou bien, à une autre, on

choisit une occasion où—cela arrive—elle achètera pour une somme raisonnable, et on fera porter ses marchandises à domicile, tandis que, lorsqu'elle achètera un seul article ou deux à la fois, on les lui laissera emporter elle-même.

Le commis qui se rend trop familier avec les marchandises de son patron est une des plaies les plus douloureuses de certains magasins d'épicerie. Le patron en est quelquefois responsable soit par excès d'indulgence, soit par excès de rigidité et par mesquinerie. Le renvoi du commis pris sur le fait ne peut empêcher la tentation de se présenter à son successeur. C'est donc au patron à se surveiller, et, s'il est sûr de ne pêcher ni d'un côté ni de l'autre, il sera seulement alors justifiable de prendre des mesures de rigueur.

Ces tribulations, et beaucoup d'autres, d'ailleurs, rendent souvent amère la vie de l'épicier ; il ne faut pas pourtant qu'il se décourage et qu'il s'imagine que tous les autres genres de commerce valent mieux que le sien. Chaque commerce a ses déboires et ses tribulations, de même que chaque profession, chaque métier et chaque emploi. Le mieux est, par conséquent, de s'appliquer à les supporter patiemment, tout en travaillant à les réduire à leur plus simple expression, plutôt que d'essayer de tous les métiers, de tous les commerces, pour finir, comme cela arrive presque toujours, par ne réussir dans aucun.

LE PETROLE

On sait depuis longtemps qu'il existe dans beaucoup d'endroits, une grande variété de liquides, connus sous les noms divers d'huile minérale, d'huile de pétrole brut, d'huile terrestre, d'huile de schiste, de goudron minéral, de naphte, de steinoll de bitume liquide, etc., et ayant des propriétés d'inflammabilité et d'insolubilité dans l'eau correspondantes à celles des huiles animales et végétales.

Les pays où on les trouve en plus grande quantité sont, la Russie, les États-Unis, la Birmanie et les Antilles. On en trouve aussi en Chine, dans l'Inde, en Italie, en Allemagne, en Suisse, au Canada, ainsi que, mais en petites quantités, en France et en Angleterre.

Comme composition chimique, ces produits appartiennent au même groupe, car ils consistent principalement en huiles de différente densité et volatilité.

Les anciennes analyses des huiles étaient rudimentaires ; tout ce qu'on

essayait pour en séparer les différentes substances consistait à faire chauffer l'huile, à refroidir les vapeurs de la distillation et à les laver avec l'acide sulfurique. Cela suffisait à démontrer que le pétrole se compose d'hydrogène et de carbone. Ce n'est que récemment que la chimie a fait progresser l'étude des hydro-carbones, mais nous possédons maintenant une longue liste d'articles d'une importance considérable dans les arts et dans les sciences, que les recherches des chimistes ont tiré de l'analyse de ces produits.

La plus ancienne analyse du pétrole que j'ai pu rencontrer est celle faite en 1788, par Winterl, d'un pétrole foncé et lourd provenant de Hongrie, qui donna une huile jaune et un résidu graisseux. Ce dernier article était probablement de la paraffine impure. En 1817, la ville de Gênes, employait pour son éclairage une naphte naturelle provenant de Miano, dans le duché de Parme, Italie. C'est probablement le premier usage constaté du pétrole brut pour l'éclairage. Dans un compte rendu publié à cette époque, on le décrivait comme un liquide jaune, limpide, plus léger que l'eau, ayant une odeur forte et persistante.

On trouve des bitumes de toutes les consistances et de nombreuses nuances de couleur. La naphte de Georgia, sur la mer Caspienne est aussi incolore que l'eau pure, tandis que l'asphalte de la Trinidad est un corps demi-solide appelé "bitume de lac". Les huiles claires et légères sont composées à peu près exclusivement de carbone et d'hydrogène, tandis que les variétés plus lourdes, plus foncées et plus solides contiennent ordinairement de l'oxygène, souvent du soufre et des sulfures, du carbone et des matières bitumineuses carbonacées.

L'odeur bien connue du pétrole brut provient presque toujours de la présence de matières bitumineuses, ou de sulfures, tels que l'hydrogène sulfuré. C'est à ce dernier élément qu'est due l'odeur que l'on remarque aux eaux de beaucoup de puits artésiens.

Des variétés incolores on passe par des gradations imperceptibles, aux variétés plus épaisses et plus foncées, jusqu'au goudron minéral ou poix minérale que l'on considère généralement comme étant du pétrole dans lequel il y a, en solution ou en suspension, assez de matières bitumineuses pour le rendre opaque et demi-fluide. Ce goudron minéral tient le milieu entre les huiles légères et l'asphalte solide. *Clay Journal.*

IL N'ANNONÇAIT PAS

Il y a quelque temps, un citoyen de Pittsburg, entamait une livre de beurre achetée chez un épicier qui ne fait pas d'annonces. Il fut tout étonné d'y trouver une petite boîte de fer blanc qui contenait un petit morceau de papier. Sur ce papier, il lut ces lignes, écrites d'une élégante écriture féminine : " Je suis une fille de 18 ans, de bonne mine et bonne ménagère. Si ce papier était trouvé par un Monsieur célibataire et chrétien, je le prierais d'écrire à l'adresse suivante etc.

Le Pittsburgeois, qui était garçon, voulut aller au bout de l'aventure ; mais il n'y trouva qu'une cruelle déception. La jeune fille qui avait écrit le billet était morte depuis des années, laissant un mari âgé, et des enfants mariés.

NOTES SUR LA LAINE ET SES PRODUITS

Nous commençons aujourd'hui la publication d'une série d'études sur les matières premières employées dans les tissus, et que nous reproduisons du *Moniteur de la Bonneterie et du Tricot*, de Paris.

Ces études porteront :

- 1o Sur la laine.
- 2o Sur le coton.
- 3o Sur la soie.
- 4o S'il y a lieu nous verrons également quelques autres matières pouvant intéresser le tricot ; telles que le lin, la ramie, le pin, etc.

10. LAINE.

Propriétés des laines à carder et à peigne.

Une bonne laine à bonneterie doit posséder les qualités suivantes : finesse de la fibre, force et élasticité du brin, douceur du toucher, et une couleur bien blanche.

Finesse de la Fibre. — Certaines laines ont que fibre extrêmement fine, variant en diamètre, dans les qualités super fines de omm, 014 à omm, 016. La laine dite "agneau" est, sous le rapport de la finesse de fibre et de la qualité de mèche, la meilleure laine fournie par une bergerie ; elle tire son nom de ce que la tonte en est faite lorsque l'animal a environ six mois. La seconde tonte, qui est un peu plus commune et en même temps plus longue et plus forte de brin, est faite lorsque l'agneau a atteint l'âge d'un an.

Toutes les tontes ultérieures, désignées sous le nom de toisons, sont généralement moins fines que les

deux premières ; certaines races, cependant, ont des toisons à fibre très fine. Pour produire des fils de titrage élevé, il faut employer des laines à brin fin ; il n'est pas possible d'atteindre le même numéro de longueur avec une laine de brin grossier qu'avec une laine fine. Pour filer de la laine cardée à 30 mjm au kilogramme, ou bien de la laine peignée d'une longueur double, une fibre courte et fine est indispensable.

Les laines qui peuvent fournir des numéros aussi fins (parmi lesquelles on peut classer les laines de Silésie, de Saxe, de Port-Philippe et de Sydney) et certaines laines du Cap, lorsqu'elles sont mélangées avec d'autres qualités plus forte de pousse, sont recherchées pour la production des retors ou fils composés de deux ou plusieurs filés simples retordus.

La force et l'élasticité du brin forment deux des qualités les plus importantes d'une laine. La force de résistance du tissu est subordonnée à l'existence de ces qualités dans la matière première.

On entend par élasticité d'une laine, le pouvoir qu'elle a de reprendre sa forme première après avoir été soumise à la pression. On peut se rendre compte de cette propriété dans la laine par la comparaison avec du coton ou du mungo.

Si l'on saisit d'une main un échantillon de bon coton égyptien et de l'autre une poignée de bonne laine d'Australie ou de Nouvelle Zélande et qu'on les soumette à la pression des doigts, le coton cède presque sans résistance et offre un toucher peu agréable, tandis que la laine oppose une certaine force d'élasticité et possède un toucher doux, plein et moelleux.

La longueur de la mèche joue un rôle plus important dans le travail de la laine peignée que dans celui de la laine cardée. Par mèche, on entend une réunion de fibres ; sa longueur est très variable et peut atteindre 40 et même cinquante centimètres (16 à 18 pouces).

Généralement, les laines fines ont une mèche courte ; mais il y a de nombreuses exceptions. Une laine longue, forte, saine, quoique d'un prix élevé, est en somme la plus économique dans la fabrication des fils peignés. L'emploi d'une laine défectueuse donne comme résultats certains un fil imparfait et une augmentation de déchets. Dans la filature du cardé, au contraire, une laine à courte mèche est préférable, pourvu qu'elle possède les autres qualités énumérées.

La douceur du toucher est une pro-

priété qui, en réalité, varie avec la finesse de la laine. C'est une qualité que l'on recherche dans le produit manufacturé.

La pureté de couleur est un autre caractère important. La blancheur d'une laine facilite la teinture de nuances fantaisie. Dans les tissus teints en pièce ou dans la teinture de nuances foncées, la blancheur de la matière ne joue pas un rôle très important, quoique l'on n'obtienne pas d'aussi brillantes nuances avec des laines jaunâtres qu'avec des laines d'un blanc pur. Certaines laines, les Port-Philippe, par exemple, sont d'un blanc pur après le dégraissage, et peuvent se teindre dans les nuances les plus délicates. Un blanc pur est encore essentiel pour les laines destinées à la fabrication de certains articles de nouveautés simplement dégraissés. Nous ferons observer enfin que certaines laines des Indes Orientales, d'Égypte et d'Espagne, par exemple, ne sont pas blanches, mais sont brunes ou grises, et sont souvent filées et transformées en tissus dans leurs nuances naturelles.

Laines de différents pays. — La nature du sol, le climat, la nourriture, un élevage intelligent, tout influe sur la qualité de la laine fournie par une bergerie. Le mouton anglais transporté en Australie produit avec le temps une qualité de laine supérieure à celle d'Angleterre, le brin devenant graduellement plus régulier en longueur, et la toison plus uniforme en finesse. Les laines anglaises des (Downs) sont plus souples et plus propres quand les troupeaux ont pâturé dans les riches prairies du Kent et de Sussex que lorsqu'ils ont séjourné sur le sol sablonneux du Norfolk ou sur les collines crayeuses du Wiltshire où la laine acquiert un toucher plus dur et une apparence plus sèche.

Les soins dans l'élevage influent aussi sur la finesse de la laine, témoin les résultats obtenus par les fermiers allemands. Autrefois, la laine du mérinos d'Espagne était réputée la plus fine; mais, depuis son importation en Allemagne, les soins apportés dans l'élevage, le croisement ont amélioré la race, et l'Allemagne fournit aujourd'hui une laine bien supérieure aux laines d'Espagne comme régularité de fibre et finesse de brin.

On peut dire que le caractère des laines varie avec les pays d'où elles proviennent. Il est donc intéressant de passer en revue les divers types de laines des principaux pays de production.

Les laines d'Allemagne tiennent le premier rang comme finesse et qualités générales. Les laines de Saxe et Silésie sont les plus connues. Elles ont toutes deux des propriétés éminemment feutrantes. Leur fibre est fine et frisée, leur brin court, résistant, élastique; leur couleur est estimée.

Ensuite viennent les laines coloniales.

L'importance de ces laines ne réside pas seulement dans les quantités importées chaque année en Europe, mais aussi, et surtout, dans leur finesse et leurs qualités. Ces laines ne sont surpassées que par quelques-unes des meilleures bergeries d'Europe. Les laines anglaises ne peuvent les remplacer dans aucun cas. La haute réputation que les laines d'Australie ont acquise provient de la douceur extraordinaire et de la souplesse qu'elles communiquent aux étoffes.

Les laines de *Port-Philippe*, *Sydney* et *Adélaïde* sont trois des meilleures laines d'Australie. La première convient à la production des filés les plus fins, cardés et peignés. Quoique la fibre de la laine de *Port-Philippe* ne soit pas aussi fine que celle de la laine de Saxe, elle se file aisément et produit un fil satisfaisant. La mèche est solide et d'une longueur suffisante. Sa blancheur la fait estimer.

La laine de *Sydney* qui est importée de *Port-Jackson*, *Nouvelles Galles du Sud*, possède habituellement une fibre fine et une mèche de longueur moyenne, mais elle manque quelquefois de solidité. Quelquefois aussi sa couleur laisse à désirer; elle contient des mèches jaunes, ce qui empêche la teinture en nuances claires. Elle possède des propriétés feutrantes et développées, et peut être employée avantageusement à la fabrication des étoffes drapées.

La laine d'*Adélaïde* ne peut soutenir une comparaison favorable ni avec les laines de *Port-Philippe*, ni avec celles de *Sydney*.

Le fibre n'a qu'une finesse modérée, la mèche n'est pas régulière et la couleur est défectueuse.

La laine de *Van-Diemen*, qui nous vient de l'île de *Tasmanie*, possède de nombreuses qualités. Elle est fine, son brin est long et solide, elle est d'un blanc pur et brillant, et elle foule avec une facilité remarquable. Elle s'emploie pour le peigne et pour la carde.

La laine de la *Nouvelle-Zélande*, a une fibre d'une finesse modérée, une mèche saine et d'une longueur moyenne, une couleur et des pro-

priétés feutrantes satisfaisantes. Comme elle donne généralement un toucher plein et solide en tissu, elle est recherchée pour mélange avec des renaissances. On emploie également à la production des fils, cardés et peignés, destinés à la vente.

La laine du Cap qui provient, du cap de *Bonne-Espérance*. *Afrique Méridionale*, a un brin fin, mais, généralement court et d'une solidité insuffisante. La laine qui vient de la partie orientale de cette colonie, quoique améliorée depuis quelques années, contient encore une quantité de poils brillants ou fibres mortés appelés "jarres." Si ces poils ne sont pas enlevés soigneusement on obtient un tissu défectueux, car ils ne se teignent pas de la même nuance que la laine. Les propriétés feutrantes de cette laine sont médiocres, mais sa blancheur est estimée. On l'emploie généralement dans la fabrication des châles et autres étoffes qui ne demandent que peu de feutrage. Quelquefois aussi, on la mélange avec des laines de brin solide et élastique, lorsqu'on veut obtenir des filés fins pour retors.

La laine provenant de *Buenos-Ayres*, d'*Amérique du Sud*, a généralement un brin fin, mais elle est sale et remplie de graines, pailles et graterons. Elle manque aussi de solidité et d'élasticité et ne foule que médiocrement. Cette laine s'emploie en grande quantité sur le continent comme laine à peigne; on lui fait subir préalablement l'action chimique de l'épauillage.

La laine d'*Odessa* est une laine de Russie très importante; son brin est solide, d'une finesse moyenne et sa couleur est d'un blanc de lait, ce qui la fait employer parfois dans la fabrication d'articles fantaisie.

Les laines d'Australie et d'*Odessa* donnent un bon résultat en mélange.

Laines anglaises. — Elles comprennent deux genres distincts: les laines longues ou brillantes et les laines courtes. Dans la première catégorie on classe les laines de *Lincoln*, *Leicester*, *Romney-Marsh*; dans la seconde catégorie, les laines de *South-Down*, du *Hampshire*, d'*Oxford*, de *Norfolk-Downs*, ainsi que les laines de *Cheviot* du pays de *Galles*, de *Shetland* et d'*Irlande*.

Les laines de *Lincoln* et de *Leicester* sont les laines brillantes les plus importantes. Elles ont un brin long, brillant, soyeux et solide; comme elles sont suffisamment fines et d'une bonne couleur, elles conviennent à une grande variété de fils peignés.

La laine de *Leicester* a une fibre

un peu plus courte que celle de Lincoln, mais le brin n'est pas aussi doux ni aussi brillant, malgré cela, c'est une bonne laine à peigne. La laine de *Romney-Marsh* a les mêmes propriétés que celle de Leicester et sert à la fabrication des mêmes articles. La laine "Black faced" ou de race "Highland" est à proprement parler une laine de moyenne longueur, quoiqu'elle soit classée dans les laines longues. Elle possède une fibre grossière et varie beaucoup en qualité; elle n'est employée que dans la fabrication des couvertures et des tapis.

Laines courtes, Smith-Down est une des laines courtes les plus estimées. Quoiqu'un peu dure et cassante, elle possède un brin assez fin, d'un diamètre d'environ 0,023. Son pouvoir feutrant n'est que modéré.

Les variétés les plus courtes de cette laine, sont cardées et servent à la fabrication des flanelles et autres lainages légers, tandis que les qualités plus longues sont peignées.

La laine de *Hampshire* ne diffère de la laine précédente que par un brin un peu plus long et plus grossier, tandis que celle d'*Oxford-Downs* est plus commune encore. La laine de *Norfolk-Downs* est comparative-ment fine et douce, mais manque quelque peu de force et d'élasticité.

La laine de *Cheviot* est d'une bonne qualité moyenne: son brin est d'une longueur suffisante, son toucher est doux, sa fibre est saine et solide, sa couleur est brillante et elle se comporte bien au foulon. On l'emploie dans de nombreuses variétés d'articles fantaisie en cardé et en peigné.

La laine du *Pays de Galles*, dont le brin n'est ni frisé ni fin, est employée principalement pour les flanelles fabriquées dans cette principauté. La laine *Shetland* ressemble à la précédente, peut-être légèrement plus fine de brin et plus douce de toucher. On s'en sert surtout dans la fabrication d'articles tricotés, tels que châles et foulards de laine.

La laine d'*Irlande* a un brin grossier, résistant et une mèche suffisamment longue. Elle peut servir à la fabrication des draperies fantaisie bon marché, dans lesquelles on n'emploie pas de fils d'un titre élevé.

Laines de France.—Les laines de la Gaule étaient renommées du temps des Romains. Mais elles dégénérent complètement, et au XIVe siècle, les laines de France étaient tout à fait inférieures.

Vers 1760, le célèbre naturaliste

Daubenton, réussit, par une élève judicieuse et par des croisements avec des béliers mérinos d'Espagne, à améliorer les types indigènes. La ferme modèle de Rambouillet, établie vers cette époque, adopta ses principes et un troupeau de moutons superfins obtenus du gouvernement espagnol en 1786, fut l'origine de l'amélioration de nos belles races de la Bourgogne, de la Normandie, de la Brie, de la Beauce, etc.

Les laines fines de France sont récoltées en Brie, en Berry, en Beauce et aux environs de Versailles et de la Bourgogne. Leur fibre est nerveuse, leur toucher doux. Les brins courts servent à la fabrication de la draperie; les brins longs sont peignés.

Les laines intermédiaires de Champagne, du Roussillon, du Poitou, de Provence, sont moins régulières et plus dures de brin que les précédentes. Elles sont employées dans la draperie commune, les flanelles et les couvertures.

Les laines communes de Bourgogne, de la Picardie, de la Lorraine, de la Sologne, du Bearn, ont un brin long et dur. Elles servent à la fabrication de couvertures, de lisières, etc., et comme laines à matelas.

(à suivre.)

LES ELECTIONS MUNICIPALES

Deux candidats se trouvent en présence pour la mairie: l'éternel M. McShane qui regrette toujours le collier et se pousse lui-même de l'avant, et M. J. O. Villeneuve que les électeurs invitent à se faire élire.

Avec son tact habituel, M. McShane passe par-dessus les usages, la tradition, la coutume, l'entente tacite entre les populations de langues anglaise et française qui veulent qu'un second terme soit acquis cette année encore à un maire de langue française.

M. J. O. Villeneuve aura, nous n'en doutons pas, tout le vote français et une bonne partie du vote anglais, mais néanmoins, nous croyons que ses amis, par cela même qu'ils peuvent escompter la victoire, ne devront rien négliger pour l'assurer. Car, on le sait, M. McShane travaille son élection depuis longtemps et des amis dévoués l'aident et l'encouragent.

Donc, que les partisans de M. Villeneuve ne s'endorment pas; de leur vigilance dépend le succès.

L'an prochain et l'année suivante, à notre tour, nous voterons tous loyalement pour un candidat de langue anglaise, car ce n'est pas de

notre côté qu'on songera à rompre le pacte.

En attendant, tous en avant pour le candidat canadien-français M. J. O. Villeneuve!

Quant aux échevins, quelques candidatures sont nettement dessinées et il en est quelques unes qui ne s'afficheront ouvertement que dans les vingt-quatre heures qui précéderont la nomination.

Sans vouloir prophétiser, on peut déjà dire à l'heure actuelle que le futur conseil municipal sera à peu près entièrement constitué d'échevins sortant de charge.

Le seul vrai changement existera dans le nombre qui sera, comme le veut la nouvelle charte, réduit d'un tiers.

Et déjà aussi on peut se demander s'il était bien nécessaire de changer le mode d'élection et de recourir à un renouvellement général du conseil au lieu du renouvellement partiel d'antan.

En somme, en fait de renouvellement nous n'en voyons guère à l'horizon; ce que nous constatons, ce sont des élections générales qui mettent la ville entière en mouvement, ou mieux en agitation, pour confirmer à la plupart des échevins leur ancien mandat.

Nous aurions aimé voir dans tous les quartiers des candidats nouveaux, sérieux, honnêtes, énergiques, dévoués et s'entendant aux affaires, venir en opposition avec les échevins sortants.

C'était un moyen de faire un choix réel qui aurait permis d'infuser un sang nouveau dans un conseil municipal qui n'a pas toujours mérité les bénédictions des électeurs.

Parmi les échevins sortants, il en est qui parlent beaucoup et agissent peu; d'autres sont toujours prêts à opiner du bonnet; incapables de mettre deux idées ensemble, ou même d'avoir une opinion à eux, ils suivent à la remorque ceux qui savent les accaparer.

Nous l'avons déjà dit à cette même place, il y aurait injustice flagrante à ne pas décerner un nouveau mandat à certains échevins qui l'ont mérité; nous n'avons jamais prétendu et, moins que jamais, nous prétendons que, tous sans distinction, les anciens élus devraient disparaître de l'hôtel de ville.

Mais, d'un autre côté, s'il en est temps encore, qu'on oppose à certaines candidatures d'autres candidatures, afin qu'entre deux échevins les électeurs n'aient pas à choisir entre un mauvais et un pire. Qu'on se hâte donc, en certains quartiers, d'établir nettement quels sont ceux

qui, demain, devront entrer en nomination, car, samedi, dès que les douze coups de midi auront sonné, sauf le choix du 1er février, nous aurons scellé notre sort pour deux ans à venir.

MODES ET NOUVEAUTÉS

L'Exposition de Lyon paraît devoir atteindre un grand succès. Nos importateurs auraient là une belle occasion de faire des études comparées sur les tissus de soie et autres.

Marché des laines du Sud de l'Écosse.—Les prix pour la marchandise brute se maintiennent, mais la consommation n'augmentant pas, les affaires sont calmes. Il y a bien longtemps que la manufacture de Tweed n'a été si calme, tous les fabricants se plaignent de la longue période de l'inactivité dans les affaires. Il y a fort peu de fabriques qui travaillent la journée entière, beaucoup n'emploient leur personnel que pendant quelques heures. Il y a peu de confiance, dans le monde entier, les affaires étant difficiles et peu sûres, en général. En bonneterie, les affaires ne se présentent pas sous un aspect si sombre, mais là aussi, on désire pourtant une amélioration nécessaire. Le nombre de métiers à la main diminue d'année en année, en sorte que le nombre d'ouvriers inoccupés augmente également dans de grandes proportions.

L'admission en franchise aux Etats-Unis de la laine brute provoque une discussion très animée au congrès. Les intérêts des fabricants sont opposés à ceux des cultivateurs sur cette question et l'on ne sait trop laquelle des deux influences l'emportera.

Vu, un grand chapeau noir superbement empanaché, posé sur une petite calotte de drap d'or brodé, forme béguin, qui emboîte la tête dans le style moyen-âge. C'est tout simplement une œuvre d'art que la première venue ne peut pas porter, mais qui est d'une fière allure et fait honneur à sa créatrice.

Un fabricant de Berlin vient de faire breveter en Allemagne, Autriche, Hongrie, Suisse, Italie, France, Espagne, Belgique, Luxembourg, Angleterre, Russie, Suède, Norvège, Danemark, Etats-Unis, Canada, sous le nom *l'Admirable*, une nouvelle coupe de gants.

Cette méthode, d'après l'inven-

teur, s'appliquerait avec autant de succès aux gants de luxe qu'aux gants de cheval, aux gants en peau qu'aux gants en étoffe.

Il présenterait l'avantage de respecter la forme naturelle de la main, de supprimer la longue couture de côté, les fourchettes, et de réaliser une économie de 10 o/o au moins sur la matière, de 50 o/o sur la couture et de 10 à 15 o/o sur la coupe.

NOTES COMMERCIALES ET INDUSTRIELLES

Aux Etats-Unis, nombre de régions sont propices à la culture de la betterave à sucre; et il est probable que, avant longtemps, les Etats-Unis seront un des pays du monde produisant le plus de sucre de betterave. Dans le Colorado et le Dakota, les essais de culture ont parfaitement réussi; une sucrerie du Nebraska a produit, l'année dernière 1,900,000 livres de sucre et une autre 3,400,000 livres.—(*The Grocer*).

Le propriétaire des Moulins Nantais, à Channay, fait couper cet hiver 4,000,000 de pieds de bois. Les chantiers sont sous la direction de M. François Poulin.

Les représentants du Canada en Angleterre rendent souvent des services qui restent inconnus au grand public. Nous avons eu récemment un exemple de ce fait. Les listes de prix d'articles de consommation dans les divers dépôts de Londres contiennent enfin la distinction nécessaire entre les produits canadiens et américains, et dans l'un des principaux dépôts, le fromage canadien est spécialement recommandé comme décidément supérieur au même produit américain. Cette amélioration si désirée est due à l'intervention du haut commissaire du Canada à Londres.

Il faudrait une somme égale à l'intérêt de \$20,000,000 pour subventionner une ligne de vapeurs rapides entre l'Angleterre et le Canada, dit le *Canadian Manufacturer*. Et le confrère demande si le Canada est en état de se payer ce luxe.

M. D. Pariseau, M.P.P., part à la fin du mois pour la France où il va visiter son fils, étudiant en médecine de troisième année. M. Pariseau profitera de son voyage pour étudier sur place le marché français des bois de service et pour tâcher de nouer des relations commerciales avec les négociants de la mère-patrie. Personne n'est mieux qualifié que M. Pariseau pour cette entreprise.

M. Peter McDonald, un des plus anciens et des plus respectés des épiciers détailliers de Toronto; a été élu échevin dans le quartier No Un.

Les marchands de nouveautés de la rue Main, à Hull, fermeront leurs magasins à 8 heures du soir pendant la morte saison du commerce d'hiver.

On dit qu'une compagnie serait en voie de formation à St Hyacinthe pour utiliser le pouvoir d'eau du *Rapide plat* pour fournir l'éclairage électrique à bon marché aux particuliers.

MM. Jos. F. Vézina & Cie, de Joliette, ont vendu leur manufacture de meubles à M. Louis Dion.

La Granby Rubber Company a en ce moment une telle quantité de commandes à remplir que ses ateliers sont obligés de travailler jour et nuit.

Les six fromageries du comté de Charlevoix ont produit ensemble, pendant la saison de 1893, 153,457 livres de fromage, réparties comme suit:

BAIE SAINT-PAUL

Joseph Fortin, propriétaire..	44,061 lbs
Alfred Gagnon, " ..	16,043 "
Charles Martel, " ..	27,285 "
Alphonse Côté, " ..	12,647 "

100,036 "

SAINT-URBAIN

Samuel Ouellet, propriétaire.	23,103 "
-------------------------------	----------

MALBAIE

Jules Fradet, propriétaire....	40,508 "
--------------------------------	----------

Total.....163,547 "

Deux nouvelles fromageries vont être établies au printemps, l'une à Ste Agnès, l'autre à St Irénée.

Rapport de la fromagerie Blue Star No 18, paroisse de Saint-Bonaventure d'Upton; MM. Eusèbe et Elie Proulx, propriétaires, Labaie.

Quantité de lait fournie par les patrons.....	728,560 lbs
Qui a produit en fromage....	75,393 "

Laquelle quantité de fromage a donné \$7,272.26, réparties comme suit:

Aux patrons.....	\$6,106.36
Aux propriétaires.....	1,129.57
Au secrétaire.....	36.33

Total.....\$7,272.26

Il n'est question en ce moment dans les cercles commerciaux que de la saisie en douane dont vient d'être l'objet une maison d'importation de Montréal.

L'agence de la maison Perrin frères & Cie, fabricants de gants, à Grenoble (France) s'est vu confisquer une caisse de gants de la valeur de \$500 à \$600 environ, sous l'accusation d'avoir déclaré une valeur moindre que la valeur réelle de la marchandise.

M. H. Laurencelle, agent, à Montréal, de la maison Perrin frères & Cie, a obtenu la livraison de la caisse en litige en acquittant le montant des droits réclamés par la douane.

Une évaluation par experts aura lieu et si la maison Perrin frères & Cie arrive, comme nous l'espérons pour elle, à prouver qu'elle a déclaré la valeur réelle de la marchandise, ce que prétend et affirme M. H. Laurencelle, nous serons heureux d'apprendre à nos lecteurs que la douane s'est déclarée satisfaite des explications qui lui ont été fournies.

NOTE SPECIALE.

La *Boulangerie Nationale* a réussi à placer en quelques jours pour au-delà de \$15,000 d'actions à \$5.00, soit plus de 3,000 actions. C'est un succès.

Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur sa nouvelle annonce en tête de notre numéro de ce jour, elle explique bien le but de la Société et les avantages que ses souscripteurs en retireront.

Pour nous, persuadés que la *Boulangerie Nationale* répond à un besoin du moment et qu'elle ne peut que prospérer, nous offrons à nos abonnés et à nos annonceurs de prendre les souscriptions qu'il leur plairait de nous confier.

REVUE COMMERCIALE ET FINANCIÈRE

Montréal, 18 janvier 1894.
FINANCES.

Les marchés monétaires du monde sont calmes, les cours reprennent leur niveau normal; à Londres, on prête à 90 jours à 1½ p. c. et à 30 jours à 1¼ p. c. Les prêts à demande sont à 1¼ p. c. A New-York, les prêts à demande sont à 1 p. c.

Sur notre place les prêts à demande se font à 5 ou 5½ p. c. suivant les circonstances. Chez nous, pourtant, l'argent est assez abondant pour que l'on puisse en obtenir la jouissance temporaire contre bonne garantie à un taux beaucoup plus bas, ce qui ne manquerait pas d'ouvrir de nouveaux débouchés aux capitaux sans emploi. Le rapport de la Chambre de Compensation (Clearing House) constate un mouvement de fonds de \$9,939,684 passant par les banques pendant la semaine terminée aujourd'hui. L'année dernière, ce mouvement était de \$3,000,000 de plus.

L'escompte pour le commerce, d'effets à 3 et 4 mois, se fait entre 6 et 7 p. c., ce dernier taux étant le taux régulier.

La bourse a été plus active que depuis quelque temps, avec des variations assez notables dans quelques valeurs.

La banque de Montréal a fait d'abord 221½ puis elle s'est vendue hier 221. La banque Ontario a été vendue 114 et 116; la banque des Marchands, 157½ puis 159½ et 159 dernier cours; la banque du Commerce 135½ puis 136, et la banque de Québec 125½.

La banque Jacques-Cartier et la banque d'Hochelega ont été placées toutes les deux à 120.

Les banques canadiennes sont cotées en clôture comme suit:

	Vend.	Ach.
Banque du Peuple,.....	130	120
" Jacques-Cartier.....	125	117
" Hochelega,.....	130	120
" Nationale.....	100	87½
" Ville-Marie.....	100

Le gaz a eu une baisse assez difficile à expliquer autrement que par des manipulations spéculatives; il est descendu de 177 à 170; il remonte un peu aujourd'hui; hier il faisait 173, dernier cours.

Le Richelieu continue à être grand favori; il monte à 82½. Les Chars Urbains ont fait 161, puis 162 et finalement 160½. Le Télégraphe est descendu à 144; le câble se maintient au-dessus de 135, il faisait hier 135½.

La Compagnie de Coton de Montréal, a été vendue 110; la Dominion Cotton Co 105 et la Colored Mills Co 52.

COMMERCE

Le commerce à la ville s'occupe beaucoup en ce moment des élections municipales, comme c'est son droit et son devoir. Il serait même à désirer qu'il s'en occupât d'une manière plus pratique, en ce sens qu'il devrait faire en sorte que les électeurs envoient au conseil plus de marchands et moins d'avocats, d'entrepreneurs etc. Malheureusement, nos grands négociants n'ont pas le temps de s'occuper beaucoup des intérêts généraux de la ville sans s'exposer à négliger leurs intérêts particuliers. Il y en a cependant parmi eux qui pourraient se faire assez de loisirs pour consacrer à la chose publique un peu de la longue expérience qu'ils ont

acquise dans les affaires. Nous comprenons que la réputation de certains échivins n'était pas faite pour tenter les négociants; mais lorsque l'occasion se présentait de renouveler tout le conseil, nous aurions cru qu'il eût été plus facile de décider des marchands dont l'honorabilité eût été une des gloires du nouveau conseil, à laisser poser leur candidature.

Les affaires en général sont calmes; nous sommes entre deux saisons et le détail étant approvisionné, le gros n'a pas grand chose à faire dans le moment; on met la dernière main aux inventaires, et l'on expédie les voyageurs sur la route avec des marchandises du printemps.

Les collections offrent peu d'importance, les échéances en ce moment étant rares; mais les faillites continuent à épurer l'atmosphère commerciale; affaire de liquidation annuelle, comme nous l'avons déjà dit, dont le chiffre ne dépasse pas la moyenne des années précédentes.

Charbons et bois de chauffage—Les ventes de charbon dur continuent en petites quantités; le commerce de détail aura probablement une succession continue de ces petits ordres jusqu'au printemps, l'hiver ayant commencé à se faire sentir plus tôt que d'habitude a trompé les calculs de beaucoup de gens, ce qui les obligera à acheter d'autre charbon pour attendre le temps chaud.

Cuir et peaux—On n'a pas encore beaucoup acheté de cuirs, dans l'industrie de la chaussure, depuis le commencement de l'année; les fabricants sont pourtant déjà passablement occupés et les rapports qu'ils reçoivent de leurs voyageurs sont encourageants. Le mois prochain verra sans doute plus d'affaires. Les prix des cuirs à semelle natives (slaughter sole) sont un peu plus faibles; nous baissons nos cotes pour ces articles de ¼ à 1c. Il y a aussi de la faiblesse dans les buffs. Les uns et les autres de ces articles sont en grande abondance sur le marché et les détenteurs sont désireux de les écouler. Il n'en est pas de même des cuirs spanish qui sont plus rares et dont les prix se maintiennent bien.

Les peaux vertes de la boucherie abondent sur le marché; on les paie encore 4c pour la peau No 1, et ainsi de suite. Les veaux sont rares et se vendent 7c la livre. Les agneaux valent de 75 à 80c.

Les peaux fortes valent de 5 à 5½c pour les bouchers et se vendant de 6 à 6½c aux tanneurs.

Drapes et nouveautés—Ce commerce est tranquille, en gros. Il n'y a pas eu beaucoup de vente d'assortiment depuis les fêtes. Les voyageurs sont en tournée et placent des marchandises du printemps. L'expédition des commandes prises au commencement de l'hiver se fait assez tranquillement. Il y a, nous dit un marchand de gros, des marchands qui ne tiennent pas à recevoir leurs marchandises maintenant, et d'autres à qui nous ne tenons pas à les envoyer maintenant.

La collection est tranquille. **Epiceries**—Le commerce d'épiceries reprend son allure normale, et aussi ses rivalités. Il y a beaucoup de confusion dans le gros au sujet des tabacs en palettes qui sont baissés et dont la combinaison est brisée. L'ascension des épiciers de gros ne s'est pas encore entendue sur les prix et en attendant, le gros

vend à l'avance précédente de 4c par livre sur le coûtant net.

Voici les principales sortes qui sont affectées et les prix provisoires:

Navy.....	3s, 4s et 12s la lb.	48c
Solace.....	7s et 12s	48c
Butt's No 1.....	12s	48c
British consols....	4s	59c
Laurel.....	3s	49c
Briar.....	7s	51c
Honey suckle.....	7s	56c
Napoléon.....	8s	50c
Victoria.....	12s	46½
Index.....	7s	46c

Comme nous le faisons prévoir dans notre dernier numéro, le sucre remonte; il a haussé de ¼c depuis la semaine dernière; pour le jaune et le granulé, Le jaune ne se vend pas moins de 3¼c et le granulé, de 4¼ à 4½c.

Les raisins secs de Valence sont de plus en plus rares et, comme il n'y en a plus en premières mains, les maisons de gros qui en sont pourvues les tiennent à leurs prix.

Le commerce est vivement inquiet de la nouvelle que 20 à 25 mille boîtes de thé du Japon, à qui l'inspecteur du port de New-York a refusé l'entrée aux Etats-Unis, pour cause de mauvaise qualité, auraient été expédiées au Canada.

Ces thés de rebut ne valent pas mieux pour les Canadiens que pour nos voisins du sud; seulement ils ont des inspecteurs et nous, n'en avons pas ici. Il est évident que si ces thés viennent sur nos marchés, ils seront placés à très bas prix et nuiront d'autant aux thés de bonne qualité.

Le commerce d'épicerie en gros a adressé un mémoire au gouvernement fédéral, à ce sujet, demandant la nomination d'un inspecteur.

Le câble Sisal, est en baisse de 1c.

Fers, Ferronneries et métaux—La ferronnerie est encore calme, ainsi que les métaux. Il n'y a guère à signaler que des changements d'escomptes; l'escompte sur le fil de fer poli est maintenant de 20 p. c. au lieu de 15; sur les boulons à bandages, de 60 p. c. au lieu de 55.

Huiles, peintures et vernis—Les huiles de pétrole sont actives aux prix antérieurs; les huiles de poisson restent stationnaires. L'huile de lin et la térébenthine n'ont pas varié.

Poisson—Il y a déjà une demande assez appréciable en poisson pour le carême. Les stocks sont suffisants, mais les prix se tiennent bien. Nous cotons la morue en quart de 2½ à 2¾ en hausse de ¼c. Le saumon du Labrador est en hausse à \$14 le quart.

Salaisons—Rien de changé aux prix des lards ni du saindoux.

Quartier St. Laurent

**CANDIDAT
ECHEVIN E. JAMES**

Les électeurs de ce quartier sont cordialement invités à se rendre aux comités suivants ouverts jour et soir:

Comité Central, 98 BLEURY,

AUTRES COMITÉS:

244 St Laurent, 84 Prince Arthur

Tél. du Comité Central: 2138.

Revue des Marchés

Montréal, 18 janvier 1894.
GRAINS ET FARINES
MARCHÉS DE GROS

Mark Lane Express, de lundi, dans sa revue hebdomadaire du commerce de grains, dit: "Les ventes de blés anglais ont été limitées, les fermiers ne voulant pas accepter le prix de 26s 4d qui leur était offert et qu'ils considèrent trop bas, ont restreint leurs livraisons au chiffre le plus bas. Les blés étrangers sont tranquilles. Les chargements de Californie sont cotés à 27s 9d par quarter. Les farines étrangères sont à un bon marché déplorable. L'avoine et l'orge sont fermes; le maïs est faible. Au marché d'aujourd'hui les blés anglais sont un peu plus fermes aux cours de 26s à 28s. Les blés étrangers ont été lents. L'avoine a baissé de 3s 6d et le maïs de 3d. Les prix des farines ont été en faveur des acheteurs. L'orge a été ferme."

A la date du 30 décembre, le *Marché Français* rendait compte de la situation en ces termes:

"Le temps reste à la gelée, c'est-à-dire favorable aux récoltes en terre qui se développaient trop rapidement, la pousse des mauvaises herbes va se trouver heureusement arrêtée.

"Rien de bien intéressant à dire des affaires; nos marchés de l'intérieur sont dérangés par les fêtes, et de plus, beaucoup de maisons sont en plein inventaire, aussi ne se fait-il presque rien.

"A la Bourse de Commerce de Paris, les farines douze marques sont redevenues calmes; les prix du détail accusaient près de 50 centimes (10c) de baisse pour le rapproché et 25 centimes (5c) environ pour l'éloigné, comparative ment à la clôture d'hier. Le blé est calme, l'avoine également, le seigle faible.

"A Londres, le blé est nominalement inchangé; l'orge est calme, mais soutenu; le maïs ferme avec peu d'affaires; pour l'avoine, les acheteurs sont réservés.

"A Berlin, la tendance du blé est soutenue, avec petite demande; le seigle est assez ferme."

Le 6 janvier, le *Monde Economique* de Paris, écrivait:

"Les renseignements continuent à se montrer favorables aux jeunes blés, le temps est, du reste, très beau, sec et froid, avec vent du nord-est.

"Notre grand marché hebdomadaire se tient aujourd'hui par un beau temps froid. Sur place, il y a passablement de monde, mais les transactions ne sont pas bien actives; le commerce et la meunerie n'achètent que très modérément et nous n'avons pas de variation sensible à relever dans les cours, quoique les offres de la culture soient, en somme, modérées, ce qui prouve assez qu'elle n'a pas en grenier autant de blé que certaines démonstrations mathématiques ont voulu l'établir; d'ailleurs, en petite culture, tout a été vendu aussitôt la récolte; le fait est constant."

Voici maintenant une autorité anglaise, Dornbusch: "On a rarement vu les récoltes semées à l'automne avoir une si belle apparence que celle des récoltes actuelles en Angleterre. On peut en dire autant des récoltes en France, en Belgique, en Allemagne et dans le reste de l'Europe. En Russie, les nouvelles sont généralement satisfaisantes et les avis par la poste du Chili rappor-

tent une amélioration de la récolte par suite des pluies.

Ainsi, il n'est pas douteux que la température très froide du temps des fêtes en Europe, que l'on supposait avoir endommagé les récoltes, n'a pas eu cet effet.

La recrudescence de froid de la première semaine de janvier, qui a fait prendre la Seine, la Loire, et qui a gelé jusqu'au Tibre, à Rome, n'a pas eu non plus de résultat fâcheux, tant était robuste le plant du blé. Ceux qui comptaient ainsi sur la gelée pour faire en Europe un marché pour notre surabondance de grains sont complètement déçus, au moins pour le moment.

Et avec des stocks en vue de près de 200,000,000 de minots de blé, il est difficile, lorsque la récolte prochaine se présente sous de favorables auspices, de soutenir un marché à qui il semble qu'il manque une base solide. A la date de samedi, *Bradstreet's* évaluait ainsi les quantités en vue:

Etats-Unis et Canada, minots	109,901,000
En Europe et à flot,	77,076,000
A différents points de l'Australie en entrepôt, minots.	3,500,000

Total..... 191,577,000

Les stocks à Londres, Liverpool, Fleetwood, Hull, Bristol, Glasgow, Dublin et Londonderry, au 1er janvier étaient évalués à 14,640,000 de minots, soit 160,000 minots seulement de plus que l'année dernière à pareille date. Les stocks totaux de blé et farines dans tous les ports anglais, auraient été de 27,600,000 minots contre 28,800,000 l'année dernière, et 22,800,000 l'année précédente.

La Hollande a importé en 1893, 21,000,000 de minots, contre 19,840,000 l'année dernière.

Le port d'Anvers a importé en 1893, 37,600,000 minots de blé, dont 15,200,000 minots provenant de la République Argentine. Les importations de 1892, avaient atteint le même chiffre.

La France semblait, dit une dépêche par le câble, être acheteur de chargements à flots; cependant les nouvelles transmises aux exportateurs n'offrent aucun fait intéressant.

Aux Etats-Unis on avait fait monter les cours du blé disponible en spéculant sur les dommages probables à la récolte par le froid, les cours des livraisons futures restant faibles:

"Le blé s'est ouvert faible hier, à Chicago dit un correspondant," avec des ventes de lots achetées pendant la hausse d'hier. Le marché a été considérablement influencé par les baissiers locaux, puis, plus tard, la clique fit une descente générale sur le marché. Le blé était à ce moment à 64½c sur mai. Les représentants des maisons de New-York se mirent à acheter, puis les autres en firent autant de sorte que, en clôture, le ton était bien mieux tenu, presque ferme. Il a été liquidé beaucoup de blé porté par des haussiers, qui a été pris par des capitalistes de la localité. Les expéditions des Indes, des ports de la Baltique et autres pendant la semaine dernière, ont été les plus faibles dont on ait souvenir: 1720 minots..... Liverpool était sans changement, ainsi que Berlin et Anvers. Paris avait monté de 40 centimes sur les farines et de 30 centimes sur le blé. La fermeté des câblesgrammes de France a beaucoup aidé notre marché."

Au Manitoba, dit le *Commercial* il ne s'est pas fait beaucoup de transactions en disponible, mais on dirait qu'il y a

plus de tendance à acheter sur mai. Il a été vendu du No. 1 dur de 59 à 59½c livrable en mai à Port Arthur. La tendance des marchés de campagne est plus ferme. Dans l'est du Canada, les blés du Manitoba se vendent en hausse, prix sur les stocks en magasin.

A Toronto on cote: blé blanc 58 à 00c. blé du printemps, 58 à 00c; blé roux 58 à 00c; pois No 2, 52½ à 53c; orge No 2, 37 à 38c; avoine No 2, 31c à 31½c.

A Montréal, le commerce est encore tranquille; il n'y a guère que la consommation locale qui prenne un peu de grains, l'exportation semble se désintéresser complètement du marché, sauf pour le sarrasin qui se vend aux Etats-Unis.

L'avoine se maintient bien, la demande locale étant suffisante pour alimenter un mouvement raisonnable pour la saison. On vend assez facilement aujourd'hui l'avoine No. 2 d'Ontario à 39c et l'avoine No. 3 de la province entre 39 et 37½c le tout en entrepôt.

L'orge est en demande pour la moulée sur le marché local; il n'y en a pas beaucoup sur place et les prix, en conséquence, sont meilleurs. On a obtenu pour quelques chars de notre orge de la province de 44 à 45c par 48 lbs.

Les pois sont sans mouvement d'exportation perceptible; on en achète encore un peu à la campagne dans la parité des prix de 65 à 66c rendus ici. La cote nominale sur place, en entrepôt, est de 66 à 67c par 66 lbs.

Le sarrasin s'est affaibli, la demande des Etats-Unis étant tombée, on en demande pour le moment de 51 à 52c par 50 lbs en entrepôt.

Les farines sont toujours dans la même situation de tranquillité, les ventes ne se faisant qu'en petits lots pour les besoins immédiats de la clientèle seulement.

Rien à dire non plus des farines d'avoine ni des issues de blé.

Nous cotons en gros:

Blé roux d'hiver, Can. No 2	30 00 à 0 00
Blé blanc d'hiver " No 2	0 00 à 0 00
Blé du printemps " No 2	0 58 à 0 60
Blé du Manitoba, No 1 dur...	0 72 à 0 73
" " No 2 dur...	0 70 à 0 71
" " No 3 dur...	0 00 à 0 00
Blé du Nord No 2	0 00 à 0 00
Avoine.....	0 37½ à 0 39
Blé d'inde, en douane.....	0 00 à 0 00
Blé d'inde, droits payés	0 60 à 0 62
Pois, No 1.....	0 82 à 0 83
Pois, No 2 (ordinaire).....	0 65 à 0 66
Orge, par minot.....	0 44 à 0 45
Sarrasin, par 50 lbs.....	0 51 à 0 52
Seigle, par 56 lbs.....	0 56 à 0 57

FARINES

Patente d'hiver	\$3 70 à 3 90
Patente du printemps.....	3 75 à 3 90
Patente Américaine.....	5 00 à 5 25
Straight roller.....	3 00 à 3 25
Extra.....	2 75 à 2 80
Superfine	2 50 à 2 60
Forté de boulanger (cité)....	3 50 à 3 60
Forté du Manitoba	3 45 à 3 55

EN SACS D'ONTARIO

Medium	\$1 50 à 1 60
Superfine	1 20 à 1 30
Farine d'avoine standard, en barils.....	4 15 à 0 00
Farine d'avoine granulée, en barils	4 25 à 0 00
Avoine roulée en barils.....	4 25 à 0 00

Les marchands qui auraient besoin de son et de gru devraient s'adresser à MM. E. Durocher & Cie, agents de moulins à farine, No 97 rue des Commissaires, qui peuvent disposer d'une quantité considérable de ces produits ainsi

que de toutes sortes de farines. Ils peuvent consigner, soit au char, soit en moindre quantité, à toutes les stations.

MARCHÉ DE DÉTAIL

Les marchés de détail sont bien approvisionnés de grains, mais les cultivateurs qui les y vendent tiennent bien leurs prix. L'avoine se vend à la poche de 80 à 85c et même 90c quand elle est belle et lourde, le sarrasin se vend \$1.00 le sac de 2 minots.

En magasin les commerçants vendent l'avoine de 90c à 95c par 80 lbs.

L'orge No. 1 d'Ontario vaut \$1.10 les 96 lbs.

Le blé d'inde jaune des Etats-Unis fait 60c par minot, et le blanc 65c.

Les pois No. 2 valent 70 à 75c et les pois cuisants de 78 à 80c par 60 lbs.

La graine de lin par minot de 6 lbs vaut \$1 à \$1.10.

L'orge No. 2 de la province vaut de 90 à \$1.00 par 96 lbs.

Le blé pour les animaux vaut de \$1 à \$1.10 par 100 lbs.

La farine de seigle vaut \$2 par 100 lbs.

La farine d'avoins vaut \$2.20 à \$2.25 par 100 lbs.

BEURRE

MARCHÉ DE LIVERPOOL

On écrit de Liverpool à la date du 4 janvier:

Le froid qui nous est arrivé et les bas prix récents ont activé considérablement la demande et tous les arrivages de Danemark ont été vendus à la hausse. On rapporte une hausse sur le continent; le beurre d'Irlande est de qualité irrégulière, mais cependant il se vend à des prix très fermes. Le marché clôture ferme et en hausse.

MARCHÉ DE BRISTOL

On écrit de Bristol le 4 janvier:

Au commencement de la semaine, dans l'attente de forts arrivages des colonies, les prix ont fléchi de 2 à 4s sur les meilleures sortes et de 4 à 6s sur les autres. Mais depuis deux ou trois jours, le froid et le vent d'est ont stimulé la demande et les cours ont haussé de 6 à 8s sur les plus basses cotes, avec tendance à hausser encore. Les prix pour disponible sont: crémeries canadiennes d'automne, de 112 à 116s; beurre d'Australie, 108 à 114s; do, bon, 100 à 108s.

MARCHÉ DE MONTRÉAL

Le marché local pour les beurrieres reste très ferme, quoique le prix élevé que les épiciers sont forcés de demander ait sensiblement restreint la consommation. Payant leur beurre de choix 26c, les détailliers ne peuvent pas vendre à moins de 30c la livre et c'est un prix qui n'est pas dans les moyens de tout le monde. De sorte que les commerçants, tout en constatant la bonne tenue du marché, constatent aussi une diminution des ventes, qui ne les effraie pas outre mesure, du reste, vu que les stocks ne sont pas surabondants. Les beurrieres d'été se vendent à partir de 24c et l'on peut coter le marché pour les détailliers de 24c à 26c.

Les townships profitent de la demande que les hauts prix des beurrieres leur amènent; eux aussi ne sont pas en excès sur le marché et les premiers choix se détaillent facilement à la tinette à 23c la livre. Les qualités inférieures varient entre 21 à 22c. Les beurres de l'Ouest valent de 20 à 22c aussi; les rouleaux se vendent facilement de 21 à 22c et les plus basses qualités de beurre de ferme se vendent à partir de 19c la livre.

FROMAGE

MARCHÉS DE LIVERPOOL

* On écrit de Liverpool, à la date du 4 janvier:

La demande, cette semaine, a été assez bonne. Les stocks au 30 décembre accusent une diminution de 50,000 meules comparativement à l'année dernière; les offres c.i.f. d'Amérique sont au-dessus de la parité des prix ici, et en conséquence les détenteurs sont très fermes. Les qualités moyennes sont fermes et en hausse. Nous cotons: Fromage de septembre extra, de 53 à 58s; do très fin, de 54 à 55s 6d; do fin, de 46 à 52s.

MARCHÉ DE BRISTOL

On écrit de Bristol le 4 janvier:

Le commerce de l'année commence bien, avec bonne demande de l'intérieur et des prix en hausse. Peu de transactions chez les importateurs qui préfèrent attendre les événements, mais le commerce général est bon. Les bons fromages d'été se vendent de 53 à 54s; ceux d'août, de 54 à 56s; septembre, 56 à 58s.

MARCHÉ DE MONTRÉAL

La dernière cote de Liverpool par le câble public est de 57s.

Sur place, les détenteurs sont fermes, mais il n'y a pas de transactions en gros. Les stocks au 1er janvier, autant qu'on a pu s'en assurer, sont de près de 75,000 meules moindres que ceux de l'année dernière à pareille date. Aussi, il n'y a aucune presse à vendre de la part des détenteurs. On a offert, nous dit-on, des fromages de Québec pour le commerce local à 11c, mais ce ne doit pas être de la première qualité. Le détail paie de 11½ à 12½c.

ŒUFS.

Les œufs chaumés de l'Ouest continuent à inonder le marché et, comme ils s'offrent à bon marché, ils ont réussi à faire baisser les cours. Ces œufs se vendent 14c en gros et 15c à la caisse; tandis que les œufs de Montréal chaumés se vendent 16c la douzaine. Les œufs frais valent de 22 à 25c.

POMMES DE TERRE

Le marché des pommes de terre est un peu plus tranquille, avec abondance de stock; en lots de char, en gare, on paie de 58 à 62½c par 90 lbs; pour des lots de 10 à 25 poches le prix est de 70 à 75c.

A Boston on cote les Hébrons de 63 à 65c. Les Roses de 60 à 65c, les Burbanks 55c et les rouges de l'Ouest, 55c.

FRUITS

Le commerce de fruits est en bonne condition, avec demande raisonnable et prix faciles pour les oranges, en hausse pour les citrons et les pommes. Le marché paraît trop approvisionné d'oranges; aux dernières ventes de la Montreal Fruit Auction Company les oranges de Floride se sont vendues de \$1.12 à \$1.50 la boîte.

Le marché des pommes en Angleterre est toujours très ferme.

HARICOTS.

L'offre est toujours abondante et les prix sont faibles. Les épiciers peuvent acheter des bons haricots moyens à \$1.20; les blancs triés à la main se détaillent aux prix de \$1.30 à \$1.60.

PORCS EN CARCASSES

Le marché des porcs abattus est plus terne; on n'obtient au détail que \$7.00 par 100 lbs pour les jeunes; le prix au char est aux environs de \$6.50.

VOLAILLES.

Les arrivages de volailles ont beaucoup diminué et, quoique la demande soit beaucoup moindre, les prix se maintiennent assez bien. On cote les dindons de 9 à 10c la livre, les oies de 6c à 7c, les poulets de 6c à 8c et les canards de 8 à 9c.

FOIN PRESSÉ ET FOURRAGES.

A Boston on cote:

Choix à fancy en grosses balles.....	\$17 00 à \$18 00
Choix à fancy en petites balles.....	16 00 à 16 50
Beau à bon.....	15 00 à 15 50
Pauvre à ordinaire.....	13 00 à 14 00
Mêlé.....	11 00 à 13 00
Paille de seigle.....	12 50 à 13 00
“ d'avoine.....	8 50 à 9 00

Arrivages de la semaine 513 chars de foin et 36 chars de paille; semaine précédente 354 chars de foin et 18 chars de paille.

Les arrivages ont été considérables la semaine dernière et le stock invendu s'en est augmenté. L'augmentation des expéditions est due à la nouvelle classification qui est en vigueur depuis le 1er janvier, et presque tout ce foin était en route avant cette date. Nos cotes restent à peu près les mêmes. Une grande partie du foin qui arrive maintenant est du No 1. Il y a une bonne demande pour le foin à vaches. La paille de Seigle est plus faible et celle d'avoine plus ferme.

A Montréal, le marché d'exportation conserve encore quelque activité; un expéditeur a en chargement cette semaine à New York deux navires pour le Havre, dont l'un prend 400 et l'autre 500 tonnes. On expédie aussi à Londres ou, d'après les câbles privés, le marché s'est relevé. Bristol est, dit-on, un bon marché, mais Liverpool est faible. La température froide en France et en Angleterre a évidemment amélioré la demande pour nos foins. Les prix payés ici par les exportateurs restent sans changement.

Pour le marché local, le foin No 1 au char en gare vaut de \$10.00 à \$10.50, et le No 2 de \$9.00 à \$9.50.

Nous cotons au détail:

Foin pressé No 1, la tonne.....	00 00 à 00 00
do do No 2, do.....	10 50 à 00 00
do do No 3, do.....	0 00 à 00 00
Paille vieille do.....	5 00 à 6 00
Moulée extra la tonne.....	21 00 à 23 00
do No 1 do.....	20 00 à 21 00
do No 2, do.....	00 00 à 19 00
Gru blanc do.....	20 00 à 00 00
do No 2, do.....	00 00 à 19 00
do No 3, do.....	00 00 à 18 00
Son (Manitoba) do.....	00 00 à 00 00
do (Ontario) do.....	17 00 à 18 00
do au char.....	16 00 à 16 50
Blé d'inde jaune m. m. l. u.....	00 00 à 23 00
Farine de blé d'inde, 100 lbs.....	1 75 à 00 00
Blé d'inde broyé la tonne.....	00 00 à 24 00

MARCHÉ AUX BESTIAUX

Il y avait lundi, aux abattoirs de l'est:

Bêtes à cornes.....	500
Moutons et agneaux.....	100
Veaux.....	50

La demande a été modérée; la plus grande partie des animaux en vente étant de pauvre qualité, les prix ont été faibles.

Nous pouvons donner les prix suivants comme prix moyens:

Bête à cornes, 1ère qualité la lb.	3¼ à 4¼c
“ 2e “ “	3 à 3¼c
“ 3e “ “	2 à 3c
Moutons.....	2½ à 3c
Agneaux.....	3 à 3¼c
Veaux.....	la tête \$2.00 à \$10.00
Porcs sur pied, les 100 lbs.	\$5.25 à \$5.50.

Chronique de Québec

QUÉBEC, 17 janvier 1894.

La présente semaine ne diffère pas sensiblement de la semaine dernière.

Le commerce est tranquille comme d'ordinaire à cette saison de l'année.

J'ai cependant raison de croire que les affaires sont un peu plus actives. Ce qui est certain, c'est qu'il y a beaucoup de va-et-vient dans notre ville, et que l'approche des fêtes du carnaval met tout en mouvement.

Il y a aussi plusieurs travaux à faire, et dans les divers quartiers se dressent des arcs, des tourelles, des forteresses, etc., ce qui occupe heureusement bon nombre d'ouvriers.

Dans les nouveautés en gros les ventes sont peu considérables. Les voyageurs sont sur la route depuis quelques temps et d'après mes informations les commandes rentrent assez bien.

Il est vrai que les affaires ne sont pas très brillantes dans le commerce du cuir et de la chaussure, et, en chroniqueur soucieux de relater les faits tels qu'ils sont, j'ai déjà cru devoir attirer l'attention là-dessus.

Mais il ne faut rien exagérer. De fait, il n'y a pas de crise et quand un journal local imprime que les manufactures n'ont pas d'ouvrage et que les patrons diminuent de plus en plus le salaire des employés, il y a lieu de protester contre de telles affirmations qui comportent une calomnie contre notre grande industrie.

Jetons, plutôt les yeux sur d'autres grands centres manufacturiers—Toronto, par exemple—pour nous rendre un compte exact de ce qui se passe. "L'Evening News" de cette ville jette le cri d'alarme précisément à propos de l'industrie de la chaussure qui va diminuant dans des proportions inquiétantes. Et savez-vous la raison qu'il en donne?

C'est précisément la concurrence de Québec, où, dit-il, la main-d'œuvre est à meilleur marché.

Si donc les transactions dans ce genre d'affaires sont moins nombreuses que d'habitude, ce n'est qu'un mal passager qui ne devrait pas être de nature à inspirer des craintes sérieuses et à faire prévoir des catastrophes.

ÉPICERIES

Le commerce d'épicerie a repris un peu de vigueur. Les ventes ont été bonnes et la collection satisfaisante. Les sucres n'ont pas changé depuis les dernières cotations et rien ne fait prévoir de changements prochains dans les prix.

Sucres : Jaune, 34 à 44c ; Cut Loaf, 6 à 64c ; Powdered, 58 à 64c ; granulé, 44 à 54c ; quart, 54c ; ext. ground, 64 à 68c ; boîtes, 68c.

Sucre d'Erable 8c la lb.

Sirups : Barbades, No 1, 31 à 33c ; No 2 28 à 30c ; tierce, 34 à 35c ; quart, 35 à 36c.

Beurre : de 1er choix, 28 à 30c ; marchand, 22 à 23c.

Fromage : 104 à 114c.

Œufs : frais, 20c.

Conserves : Saumon, British American, \$1.40 ; Clover Leaf, \$1.42 ; Homard, No 1, \$1.75 à \$1.89 ; do, No 2, \$1.25 ; blé-d'inde, 90c à \$1.00 ; Pois, \$1.00 à \$1.10 ; Pêches, 3 lbs. \$2.95 ; do, 2 lbs. \$1.85.

Vermicelle : en boîte, 54c lb. en qt. 5c lb. Vermicelle de commerce : Boîte 5c. lb. Quart 44c lb.

Riz \$3.50 à \$3.60 ; "Pot Amandes : Tarragone, 13c, do Ecallées, 27c. lb.

Sel : En magasin, 40 à 55c ; fin, 1 de sac 36 à 39c ; gros sac, \$1.45 à \$1.50.

Raisins : Valence, 44 à 5c ; "Crown Layers" frais, 7 à 74c ; Currants, 54 à 6c. Alcalis : Soda à laver, \$1.00 à \$1.10 ; do à pâte \$2.50 à \$2.75 ; Empois, No. 1, 44 ; do satin, 74c ; caustique cassé, \$3.25 à \$3.35. Allumettes : cartes, \$3.00 à \$3.25 ; Telegraph, \$3.90 à \$4.00 ; Telephone, \$3.70 à \$3.80 ; Dominion, \$2.40 ; Lévis, \$2.25 à \$2.40.

Huile de charbon : 12 à 13c.

Tabac Canadien en feuilles, 15 à 18c.

Oignons : "Can. Red" \$2.50 à \$2.75.

Spanish \$4.50 ; Egypte en sac 24 à 3c la lb.

Dindes : 10 à 11c la lb.

Oies : 7 à 8c la lb.

Perdrix : 55 à 60c le couple.

Lièvres : 30c "

Poulets : 9c à 10c la lb.

Lard frais : (au Lard) 74 la lb.

Jambon : 11 à 114c "

" sugared, 124c "

Œufs frais : 30 à 40c.

" chaumés : 18 à 20c.

FRUITS

Les fruits sont inactifs, les ventes se résument aux demandes locales. Les prix n'ont pas changé et la rentrée des fonds laisse à désirer, nous cotons pour cette semaine :

Pommes : Greenings, Baldwin et Spys, \$3.75 à \$4.00. Pommes ordinaire, \$2.50 à \$3.00.

Citrons : \$5.00 à \$6.00.

Oranges : \$4.00 à \$4.25 pour 300 ; Valence par 420, \$4.0 à \$4.25.

Dattes, 64 à 7c ; Cocos, \$5.00 le 100 ; Chataignes, 14c à 15c.

FARINES, GRAINS ET PROVISIONS

Aucune amélioration sensible dans le commerce des grains et farines.

Le commerce des poissons est aussi stationnaire, vu l'indécision de la part du clergé à propos du carême.

En effet, ici, dans le district de Québec, on est à se demander si nous aurons le carême dans toute sa rigueur ou si nous jouirons des privilèges accordés aux catholiques des autres diocèses de notre province. En attendant, personne n'ose se pourvoir amplement dans la crainte de ne pouvoir écouler le stock.

Les prix en général sont sans changements.

Farines : Superfine, \$2.75 à \$3.00 ; Fine, \$2.50 à \$2.60 ; Forte, \$3.75 à \$3.90 ; Extra, \$3.10 à \$3.25 ; Patente, \$3.75 à \$4.00 ; S. Roller, \$3.10 à \$3.50 ; S. Baker Manitoba, \$3.75 à \$4.00.

Grains : Avoine par 34lbs 39 à 40c ; Orge 55c ; Son 85c ; Gruau \$4.25 à \$4.50 ; Fèves \$1.50 à \$1.60 ; Pois No. 1, 80 à 85c ; Pois No. 2, 72 à 75c ; Blé d'Inde 60 à 62c ; Foin par tonne \$10.00 à \$10.25 suivant la qualité.

Poissons : Morue verte No 1, \$4.75 ; Do No 2, \$4.00 ; Saumon No 1, \$15.00 ; Do No 2, \$14.00 ; Hareng, C. B., \$5.75 ; Do, Labrador, No. 1, \$6.00 à \$6.00 ; Do, do, No. 2, \$5.00 à \$5.50 ; Truite, \$10.

Provisions : Lard Short Cut, \$19.00 à \$20.00 ; Saindoux en seaux, \$1.70 à \$1.75 ; Do en chaudière, 9 à 94c ; Suif, 5 à 6c ; Do en panne, 34 à 4c.

Huiles : Loup-marin "straw" 35 ; de morue 34 à 35c ; de maigouin 35 à 40c.

Il s'est fait même quelques transactions immobilières cette semaine.

L'une d'elles à rapporté \$9,900. La propriété sera affectée dit-on pour des fins de commerce et est située dans un poste très avantageux.

L'un de ces jours derniers, à la salle des ventes du Palais de Justice, a été adjudgé pour une somme de moins de \$100 une propriété évaluée à plus de \$600. Or, il paraîtrait qu'après entente entre les

parties, ordre avait été donné par le juge de suspendre les procédures sur la saisie-exécution.

Pour des raisons jusqu'à présent inexplicables, cet ordre n'a pas été noté par le shérif et il y a eu adjudication.

On se demande quelle va être les conséquences de ce décret. L'acquéreur, naturellement, tient mordicus à avoir son titre : c'est pour lui une bonne affaire.

Je relate cet incident parce qu'il s'est produit dans une cause commerciale.

Mais, dans l'intérêt public, n'est-il pas étrange de constater que de pareilles erreurs peuvent avoir lieu ?

Le commerce de gros de Québec, se plaint avec juste raison d'un retard de 24 heures dans la réception des échantillons qui lui viennent d'Europe, et réclame, avec non moins de raison, un changement radical dans le mode d'expédition des colis qui lui parviennent par l'express à l'arrivée au port d'Halifax.

Voici les faits que je tiens d'une de nos meilleurs maisons d'importation de la place.

Les échantillons sont adressés d'Angleterre aux commerçants du Canada *Cars Express* ; et semblerait, d'après cela même, que la seule voie à employer doit être la plus courte. Or cette voie est celle de l'Intercolonial qui, partant d'Halifax, vient directement à Québec ; au lieu d'employer le train de la malle de cette ligne, train qui part immédiatement après l'arrivée des navires, on se sert de la voie la plus longue, via Montréal et St-Jean ; et de St-Jean, les colis sont réexpédiés sur Québec.

Le chemin du Pacifique Canadien semble monopoliser le transport des paquets par express venant d'Europe non-seulement au détriment de nos commerçants qui ont autant de hâte de recevoir leurs échantillons que leurs correspondants, mais encore au détriment des contribuables en général, car personne n'ignore que l'Intercolonial ne paie pas ses dépenses et qu'en somme ce sont eux qui paient les différences.

On se demande pourquoi le gouvernement abandonnerait de gaieté de cœur les recettes provenant de l'expédition des colis d'express.

En tous cas, le commerce réclame l'emploi de la voie la plus courte et il est à espérer que légitime satisfaction sera donnée sans retard à sa réclamation.

L. D.

MARCHE DE CHICAGO.

	SEMAINE.		Clôture	
	Plus haut.	Plus bas.	Clôture.	précédente.
BLE—				
Comptant.				
Janvier.....	61	59 1/2	59 1/2	61 1/2
Mai.....	66 1/2	64 1/2	64 1/2	66 1/2
Juillet.....	67 1/2	64 1/2	65 1/2	67 1/2
MAIS—				
Comptant.				
Janvier.....	31 1/2	31 1/2	31 1/2	31 1/2
Mai.....	38 1/2	37 1/2	37 1/2	38 1/2
Juillet.....	38 1/2	38 1/2	38 1/2	39
AVOINE—				
Comptant.				
Janvier.....	27 1/2	26 1/2	26 1/2	27 1/2
Mai.....	30 1/2	29	29 1/2	30 1/2
Juillet.....	28 1/2	28	28 1/2	28 1/2
LARD—				
Comptant.				
Janvier.....	13 40	13 30	13 05	13 65
Mars.....				
Mai.....	13 70	12 40	13 20	13 77
SAINDOUX—				
Comptant.				
Janvier.....	8 17	7 82	7 82	8 27
Février.....	7 85			
Mai.....	8 87 1/2	7 62	7 62	8 07
FLANCS—				
Comptant.				
Janvier.....	6 67 1/2	6 50	6 50	7 07
Février.....	6 67 1/2			
Mai.....	6 92	6 65	6 65	7 12

BOURSE DE MONTREAL.

Cotes de MM. L. J. FORGET & CIE, Courtiers, 1715, rue Notre-Dame, à Montréal.

VALEURS. ACTIONS.	CAPITAL.				SEMAINE. DU 1 JAN. AU 18 JAN.		CLOTURE DU 18 JAN. 1894.		CLOTURE PRÉCÉDENTE.	
	Capital versé.	Réserve.	Pair des Va- leurs.	Dernier divid.	Plus haut.	Plus bas.	Vendeurs.	Acheteurs.	Vendeurs.	Acheteurs.
BANQUES.										
Bank of Montreal	12.000.000	6.000.000	\$200	10	221½	220½	222	220	225	219
Ontario Bank	1.500.000	345.000	100	7	116	114	116			
Bank of British N. America	4.866.666	1.338.333	248	7½						
Banque du Peuple	1.200.000	550.000	50	6			125	120	130	119½
Molson's Bank	2.000.000	1.150.000	50	8				160	175	100
Bank of Toronto	2.000.000	1.800.000	100	10				239½		239½
Banque Jacques-Cartier	500.000	215.000	25	7	120	120	120	117	125	118
Merchant's Bank	6.000.000	2.900.000	100	7	159½	157½	165	155	160	155
Merchant's Bank of Halifax	1.100.000	510.000	100	6			141	138	143	139
Eastern Township Bank	1.499.905	650.000	50	7						
Quebec Bank	2.500.000	550.000	100	7	125½	125½				
Banque Nationale	1.200.000	30.000	30	6						
Union Bank	1.200.000	250.000	60	6						
Canadian Bank of Commerce	6.000.000	1.100.000	50	7	136		135½	135½	136½	135
Banque Ville-Marie	479.500		100	6			100		100	
Banque d'Hochelega.	710.100	250.000	100	7	120	120	130	120		
CHEMINS DE FER.										
Canadian Pacific	65.000.000		100		73½	72	73½	73	72½	72
Duluth SS. & Atlantic	12.000.000		100				7	6		
do do Pref.	10.000.000		100				16	14	17	12
Montreal Street Railway	2.000.000		50	8	160½	163	164½	162	163½	161
TELEGRAPHES, ETC.										
Commercial Cable	10.000.000		100	7	135½	135½	135½	135½	135½	135
Montreal Telegraph	2.000.000		40	8	144	145½	145	144	145	144
Bell Telephone Co.	2.500.000		100	8	137	135	139	136½	137	134½
DIVERS.										
Montreal Gas Co.	2.500.000		40	12	177	170½	174½	172½	178	177½
Royal Electric	1.000.000		100	8	130	130	140	130		130
Intercolonial Coal Co.	500.000		100				50			35
do do pref.	219.700		100				100	50		50
North West Land Co	7.000.000		25							
Canada Shipping Co.	1.400.000		100							
Canada Paper Co	500.000		100	6					125	
Montreal Loan & Mortgage Co	500.000		25	7			140	128½	140	125
Guarantee Company of N. A.	304.600		50	6						
Diamond Glass Co	500.000		100	10						
Richelieu & Ontario Nav. Co.	1.350.000		100		83	80½	83½	82½	82	80½
MAISONS DE COTON.										
Montreal Cotton Co	1.000.000		100	8	109	105	110	107½		100
Canadian Col. Cotton Mills	3.000.000		100	6	53	51	55	52½	60	51
Merchant's Manfg Co	1.000.000		100	8			130		130	
Dominion Cotton Mills	3.000.000		100	8			105	100	105	102½
OBLIGATIONS.										
Bell Telephone Co. Bonds				6						
Canada Central Bonds				5						
Champlain & St. Lawrence Bonds				6						
Pacific Land Grant Bonds				5						
Colored Cotton Mills Bonds	2.000.000			6						
Dominion Cotton Mills Bonds	1.500.000			6						

J. L. DUHAMEL,

Marchand-Tailleur,

1680, rue Ste-Catherine,

3e porte de la rue St-Denis, Montréal.

Assortiment complet de

Tweeds Français, Anglais, Ecosais, etc., etc.,

A très bas prix.

W. & F. P. CURRIE & CIE

No. 100 Rue des Sœurs Grises

MONTREAL

Importateurs de

Tuyaux d'Egouts Ecosais, Ciment
de Portland

Têtes de cheminées,
Tuyaux pour ventilateurs,
Couvercles de conduits,
Ciment Romain

Ciment Canadien,
Chaux Hydrauliques, Briques à feu,
Terre à feu, Borax, Pâtre de Paris.
Blanc de Céruse, Glaise à Porcelaine.
Fabricants d'Acier Bessemer, Ressorts de Sofas,
Fauteuils, Lits, Etc.

PEINTURES PRÉPARÉES

Marque de "ISLAND CITY" Commerce

Les peintures sont préparées avec de l'Huile de
Lin pure, sans mélange chimique.

Peinture à Plancher "ISLAND CITY" sèche
en 12 hrs. Peintures à Couvertures, etc.

P. D. DODS & CIE,

180 Rue McGill.

CANADA COALS AND RAILWAY CO'Y

(RESPONSABILITÉ LIMITÉE.)

R. WILSON SMITH, Courtier en Placements,

1724 RUE NOTRE-DAME, MONTREAL.

E. W. WILSON & CIE, Banquiers et Courtiers,

96 BROADWAY, NEW-YORK.

— OFFRENT A SOUSCRIPTIONS —

\$130,000 PREMIERE HYPOTHEQUE 6 POUR CENT

OBLIGATIONS, REMBOURSEMENT-OR, 40. ANS, D'UNE VALEUR AU PAIR DE \$1000 CHACUNE

EMISES PAR LA COMPAGNIE CI-DESSUS A

92½ P. C. PORTANT INTERET DEPUIS LE 1er NOVEMBRE 1893.

— LES SOUSCRIPTIONS SERONT REÇUES PAR —

LA BANQUE MOLSON de MONTREAL

Des souscriptions seront reçues par la Banque Molson aux conditions ci-dessus jusqu'au 25 janvier inclusivement. Les demandes doivent être accompagnées d'un chèque de 10 pour cent de la valeur au pair des obligations payables à la Banque Molson. La balance avec l'intérêt échue sera due et payable sur livraison des obligations.

Réserve est faite du droit de réduire ou rejeter les souscriptions. Les montants reçus à compte des souscriptions rejetées seront remboursés. Des formules de demande peuvent être obtenues de la Banque Molson, R. Wilson Smith et E. W. Wilson & Co.

Parmi les membres du Bureau de Direction et les plus forts actionnaires et porteurs d'obligations de la compagnie se trouvent les financiers et hommes d'affaires bien connus dont voici les noms :

A. F. GAULT, Montréal, Directeur.

R. L. GAULT, Directeur.

SIR JOSEPH HICKSON.

EDWIN HICKSON (Hanson Bros., Montréal), Directeur.

J. H. EWING, Montréal, Directeur.

JAMES O'BRIEN.

WALTER WATSON, Agent à New-York de la Banque de Montréal.

F. WOLFERSTAN THOMAS, Montréal.

W. M. RAMSAY, Montréal.

WALTER DRAKE, Montréal.

SAMUEL CARSLY, Montréal.

ED. W. WILSON, New-York.

C. A. COFFIN, Président de la General Electric Company, New-York.

GEO. W. STOCKLY, ancien Président de la Brush Electric Company, Cleveland.

SAMUEL FINLEY, Montréal, Président.

FIDEI-COMMISS FOR LES PORTEURS D'OBLIGATIONS,

LA MONTREAL SAFE DEPOSIT CO.

Demande d'inscription des obligations à la cote de la Bourse de Montréal sera faite en temps opportun.

La compagnie a été organisée en 1892, d'après les lois de la Nouvelle-Ecosse. Elle possède une charte spéciale du gouvernement de cette province, qui lui accorde des privilèges très étendus, comprenant le droit d'exploiter les mines de transporter et de vendre le charbon, de construire et de mettre en opération ses propres chemins de fer, ses barges à vapeur, etc.

Elle a acquis par achat des différents propriétaires de houillères et de terrains houillers, les charbonnages connus sous le nom de Joggins Mines, Patrick Mine, Cruishank ou Milner Mine avec les grands charbonnages connus sous le nom de Nova Scotia Coal & Railway Company ou si l'on veut, les charbonnages Leckie et McNaughton.

Elle est aussi devenue propriétaire d'une réunion de terrains houillers d'environ quinze milles carrés et elle possède aussi un abondant approvisionnement de bois de service, sur ses propres terres, pour les besoins futurs de ses mines.

Les géologistes experts, les ingénieurs des mines et les inspecteurs du département des mines de la Nouvelle-Ecosse et du Bureau d'Exploitation géologiques du gouvernement du Canada s'accordent à dire dans leurs rapports que ces terrains contiennent des mines presque inépuisables de charbon d'excellente qualité tant pour la production de la vapeur que pour le chauffage des maisons.

La Compagnie possède à titre de propriétaire et exploite une ligne de chemin de fer, à voie de la largeur réglementaire (Standard Gauge), parcourant toute la longueur des terrains houillers, de leur front à la Baie de Fundy à leur limite Est, touchant à la ligne principale du Chemin de Fer Intercolonial à Maccan. Elle possède aussi, sur la Baie de Fundy, à l'joignant ses mines, un quai en propre, pour l'exportation de ses charbons.

L'incorporation et l'organisation de la Compagnie, la prise du titre des Mines et des Chemins de fer, la jouissance des franchises et des privilèges de la Compagnie et la validité légale de ses émissions de valeurs et obligations ont été étudiées et reconnues par d'éminents hommes de loi de la Nouvelle-Ecosse et de Montréal, parmi lesquels on peut citer l'honorable juge Henry, ci-devant de MM. Henry, Harris et Henry de Halifax.

Capital-actions de la Compagnie.....	\$1,500,000
De ce montant sont tenues en réserve pour l'utilité future de la Compagnie.....	750,000
Laissant au capital-actions.....	750,000
Emission totale des premières Obligations; 6 p.c., Remboursement-Or.....	750,000

Ces obligations portent intérêt au taux de 6 p.c. par année, payable le 1er Mai et le 1er Novembre à la Banque de Montréal ou à l'Agence de la Banque à New-York, au choix des détenteurs des coupons.

Le Bureau des Directeurs et leurs amis, possédant déjà plus de la majorité des actions du capital-actions émis par la Compagnie se sont aussi assurés par achat de \$620,000 d'obligations.

Nous offrons aujourd'hui à la souscription, la balance, soit \$130,000 d'obligations.

Les obligations sont datées du 1er novembre 1892 et deviendront remboursables le 1er novembre 1932. Elles sont émises sous forme de coupons, le principal et l'intérêt payables en or.

Au cas où serait enlevé le droit américain de 75 cents par tonne, il est évident que cette Compagnie trouverait un marché considérable sur les côtes de la Nouvelle-Angleterre, vu qu'elle possède de très grands avantages exceptionnels, ses propriétés étant plus près (en certains cas) de plusieurs centaines de milles que les autres mines de la Nouvelle-Ecosse, et ayant un accès direct à la côte de la Nouvelle-Angleterre, par la route de l'intérieur, qui est beaucoup plus courte et plus sûre que toute autre.

Bien que l'abrogation de ce droit doive être d'un grand avantage pour la Compagnie et augmenter ses profits, le succès futur de la Compagnie ne dépend pas de cette abrogation, car elle fait déjà un commerce qui va toujours en augmentant dans notre propre pays; et, durant l'année écoulée, elle a rempli des contrats pour l'approvisionnement régulier du charbon du Pacifique Canadien, du chemin de fer Intercolonial et d'autres grands consommateurs de la Nouvelle-Ecosse et d'autres parties du Canada, où elle a maintenant un marché profitable.

La lettre suivante de M. H. F. Torrey, qui, durant neuf ans a été l'ingénieur en chef des mines de la Compagnie du chemin de fer Delaware & Hudson, et qui a agi comme vice-président et gérant général de cette compagnie au cours de certaines améliorations aux mines, comprenant l'ouverture d'un nouveau puits, certifie comme suit de la capacité de rendement des propriétés houillères et de chemin de fer de cette compagnie,

New-York, 5 janvier 1894.

MESSIEURS—En réponse à votre demande de renseignements en date du 4 courant, je suis heureux de pouvoir dire que les terrains houillers de la Canada Coals and Railway Company contiennent un approvisionnement pratiquement inépuisable de charbon de la meilleure qualité, avec des avantages si exceptionnels pour l'expédition par chemin de fer et par eau qu'ils ont un marché ouvert pour leurs rendements, à des prix très rémunérateurs.

Les analyses qui ont été soumises démontrent toutes que c'est un excellent charbon pour la production de la vapeur et l'usage domestique, et il produit un coke dur, ferme, de qualité supérieure.

Le travail de l'année qui vient de finir a été, en grande partie, un travail de développement et d'amélioration entraînant de grandes dépenses pour se préparer à toute augmentation de rendement.

Le travail de l'année, néanmoins, sous le présent bureau de direction, donne une augmentation de plus de cinquante pour cent dans la production toute cette quantité a été vendue à des prix satisfaisants: il a été réalisé une somme de \$185 000 et aucune mauvaise dette n'a été encourue.

De grandes améliorations ont été faites au coin principal du chemin de fer et au quai d'expédition de la compagnie. On a rendu plus faciles et plus économiques la manipulation et l'expédition du charbon. On est à se procurer un matériel et un pouvoir additionnels pour augmenter le rendement.

Parmi les nombreuses améliorations d'installations, la plus importante est l'ouverture d'une nouvelle galerie dont on a commencé à extraire le charbon. Le charbon de ce nouveau puits étant à peu de profondeur et porté très vite à la surface par l'ascenseur, est extrême-ment plus abondant et plus bon. Le charbon est clair, ferme et beaucoup plus dur. Cet excellent charbon sera l'un des plus profitables de l'exploitation durant cette année et pour plusieurs années à venir. Les mines sont maintenant en état de rendre le double de ce qu'ont jamais pu obtenir les propriétaires précédents.

Dans ces conditions la compagnie est en mesure de faire des gains plus considérables, et je n'hésite pas à déclarer que son exploitation donnera des profits satisfaisants aux actionnaires, en payant en même temps toutes les dépenses des services et l'intérêt sur ses obligations. Votre obéissant serviteur,

H. F. TORREY

PRIX COURANTS.—MONTREAL 18 JANVIER 1894.

Allumettes.

Allumettes.

Telegraphe, la caisse.....	\$3 70
Tiger	3 40
Telephone	3 50
Star No. 2	2 50
Carnaval	2 80
Parlor	1 75
Louisville	\$2 50 à 2 65
Dominion	2 25

Articles divers.

Briques à couteaux, doz.	\$0 37½	0 00
Bouchons communs gr.	0 20	0 30
Bleu Parisien	0 11	0 13
Brûleurs pour lampes		
No 1, doz.....	0 00	1 03
No 2, " "	0 00	0 80
No 3, " "	0 00	0 70
Bougie Paraffine, lb.....	0 12	0 13
London Sperm.....	0 00	0 11½
Fournier.....	0 16	0 19
trouées.....	0 09	0 21
couleur.....	0 00	0 23
Chandelles, lb.....	0 12	0 16
Cartes à jouer, doz.....	0 40	2 50
Camomille, lb.....	0 25	0 35
Epingles à linge, bt. 5 gr	0 60	0 00
Lessis concentré, com.....	0 35	0 40
pur.....	0 00	0 70
Mine Royal Dome g.....	1 70	0 00
James g.....	2 40	0 00
Rising Sun large doz	0 70	0 00
small doz.....	0 40	0 00
Sumbeam large doz.	0 70	0 00
small doz.....	0 00	0 35
Silverine grande, doz.....	0 75	0 00
Mèches à lampe No. 1.....	0 18	0 22
No. 2.....	0 00	0 15
No. 3.....	0 12	0 13
Savons, boîte.....	1 00	3 45
Savon de Marseille (Cas-		
tille) lb.....	0 08	0 10
Cable coton ¼ pce., lb.....	0 18	0 22
Manilla, lb.....	0 13	0 14
Sisal, lb.....	0 09	0 09½
Jute, lb.....	0 08½	0 09
Ficelles 3 fils, 30 pieds.....	0 45	
" 40 ".....	0 60	
" 48 ".....	0 70	
" 60 ".....	0 85	
" 72 ".....	1 00	
" 100 ".....	1 25	

Prix en gros

Ficelles 6 fils, 30 ".....	0 75
" 40 ".....	1 01
" 48 ".....	1 20
" 60 ".....	1 40
" 72 ".....	1 60
" 100 ".....	2 10
Vernis à harnais, gal.....	0 00 1 80
doz.....	1 10 1 20
à tuyaux, gal.....	0 00 0 00
Parisien, doz.....	0 70 0 75
Royal polish, doz.....	0 00 1 25
Seaux, 2 cercles, doz.....	1 60 1 70
3 ".....	1 80 1 90
Pipes, en boîtes.....	0 60 0 90
Laveuse Nelson favorite	1 20 0 00
Planet, doz.....	1 60 1 80
Graine de lin, lb.....	0 00 0 03½
moulue, lb.....	0 00 0 04
canari, lb.....	0 05 0 05½
chanvre, lb.....	0 00 0 05
Rapé, lb.....	0 00 0 07
canari paq., lb.....	0 00 0 07

Balais.

Balais A à 4 cordes (esc. 10 p.c.)	\$3.45
" B à 3 ".....	2.90
" M à 4 ".....	2.50
" X à 3 ".....	2.30
" C à 2 ".....	2.15
" O à 3 ".....	1.90
" P à 2 ".....	1.60
No 5.....	1.35
No 6.....	2.00
Petits balais, dust.....	2.00
Balais "Nelson".....	
Ex Carpet, 4 cordes, manche	
fantaisie.....	4.45
Manches en bois dur:	
Ex. Carpet, 4 cordes.....	3.45
No X Parlor, 3 cordes.....	3.20
Louise, 3 cordes.....	3.20
Extra Daisy, 3 cordes.....	3.00
No. 0 Hurl, 4 cordes.....	2.90
No. 1 " 3.....	2.40
No. 2 " 2 cordes.....	2.10
No. 3 " 2 cordes.....	1.80
OK, 2 cordes.....	1.45

Cafés.

Cafés verts.	
Moka.....	0 23 à 0 26
Java.....	0 22 0 25
Ceylan Plant.....	0 22 0 25

Prix en gros

Rio.....	0 15 0 20
Maracaibo.....	0 20 0 22
Jamaïque.....	0 19 0 23
Chicorée.....	0 10 0 12
Cafés rôtis.	
Standard Java.....	36c
Old Gov.....	34c
Imperial.....	31c
Arabian Mocha.....	36c
Pure.....	33c
Standard Java et Mocha.....	37c
Old Gov. Java et Mocha.....	35c
Java Siftings.....	31c
Jamaïque.....	27c
Maracaibo.....	30c
Rio.....	24 à 27c

Confitures et Gelées

Confitures:

Crosse et Blackwell, doz.	2.40 à 2.50
De Michel Lefebvre et Cie:	
Canistres de 1 et 2 lbs.....	la lb. 0 13
do 3, 4 et 5 lbs.....	" 0 12
do 6, 7 et 10 lbs.....	" 0 11
Seaux de 7 lbs.....	la lb. 0 12
do 14 ".....	" 0 11½
do 28 ".....	" 0 11
Tumblers de 8 onces.....	la douz. \$1 25
do de 1 lb.....	" 2 25
<i>Gelées:</i>	
Michel Lefebvre et Cie:	
Canistres de 1 et 2 lbs.....	la lb. 0 11
do 3, 4 et 5 lbs.....	" 0 10
do 6, 7 et 10 lbs.....	" 0 09½
Seaux de 7 lbs.....	la lb. 0 10
do 14 ".....	" 0 09½
do 28 ".....	" 0 09
Tumblers de 8 onces.....	la douz. \$1 25
do de 1 lb.....	" 2 25
<i>Divers:</i>	
Citrouilles.....	\$0 80 0 90
Marmelades.....	2 10 2 15

Conserves alimentaires.

<i>Légumes:</i>	
Blé d'Inde.....	doz. 0 90 1 05
" Yarmouth 2lbs.....	" 0 00 0 00
" Windsor.....	" 0 85 0 95

Prix en gros

Hoegg.....	1 20 1 25
Ha. icots de Boston.....	" 2 10 2 25
Pois canadiens 2 lbs.....	" 0 85 0 95
" fins.....	boîte 0 10 0 15
Pois très fins.....	boîte 0 15 0 17
" extra fins.....	" 0 17 0 19
Tomates.....	doz. 0 80 1 10
Haricots verts.....	" 0 85 1 00
Champignons la boîte.....	" 0 16 0 30
Truffes la douz.....	" 2 25 2 50
Olives.....	" 2 25 2 50
<i>Poissons:</i>	
Clams, 1 lb.....	doz. 1 40 1 50
Homards.....	" 1 62½ 1 60
Huitres, 1 lb.....	" 1 40 1 50
" 2 ".....	" 0 00 2 00
Maquereau.....	" 0 95 1 00
Sardines canad.....	boîte 0 00 0 05
" am.....	" 0 00 0 09
" 4 frs.....	" 0 08 0 11
" 1 frs.....	" 0 13 0 18
Smelts (Eperlans).....	" 0 00 0 00
Saumon.....	doz. 1 30 1 40
Hareng mariné.....	" 0 00 0 00
Anchois.....	" 3 25 0 00
<i>Fruits:</i>	
Ananas, 3 lbs.....	doz. 2 25 3 00
Bluts, 2 lbs.....	" 0 00 0 00
" 3 lbs.....	" 0 90 1 00
Fraises.....	" 1 75 2 00
Pêches, 2 lbs.....	" 2 25 2 35
" 3 lbs.....	" 3 10 3 25
Poires, 2 lbs.....	" 1 60 1 70
" 3 lbs.....	" 2 50 2 60
Pommes, gal.....	" 2 15 2 25
" 3 lbs.....	" 0 90 1 00
Prunes, 2 lbs.....	" 1 50 2 00
<i>Vianides:</i>	
Beef, 1 lb.....	doz. 0 00 1 55
" 2 lbs.....	" 0 00 2 65
" 14 lbs.....	" 0 00 18 00
Corn Beef, 1 lb.....	" 1 30 1 55
" 2 lbs.....	" 2 20 2 65
Dinde rôtie, 1 lb.....	" 0 00 2 30
Langue, 1 lb.....	" 0 00 3 25
" 2 lbs.....	" 0 00 7 00
Langue de beef, 1 lb.....	" 5 50 5 75
" 2 lb.....	" 7 00 7 25
English Brawn.....	" 0 00 2 25
Beuf émietté sec.....	" 0 00 2 50
Pâtés de foie gras.....	" 6 00 8 00

VOTEZ POUR

M. GEO. W. PARENT

SIEGE No 1.

QUARTIER CENTRE

COMITE GENERAL:

No 46 Rue St-Jacques

OUVERT TOUTS LES SOIRS.

TOUTS LES AMIS SONT INVITES.

MEFIEZ-VOUS DES CONTREFACONS

Marque de



Commerce.

Epargne de 15 à 40 pour cent du charbon.
Le charbon inférieur dure plus longtemps et donne plus de chaleur.
Brûte cendre, déchets et mâche-fer. Pas de changement dans la grille. N'injurie pas le fer. Conserve la grille, les poêles, fournaies, etc.
Un essai convaincra le plus sceptique.
Garanti chimiquement pur.

Prix 25 cents le paquet.

Un paquet suffisant pour une tonne de charbon.

COAL SAVING & SMOKE CONSUMING CO., Ltd.
464 rue St Paul, Montréal, Qué.

Renseignements Commerciaux

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

Québec—MM. Dussault & Morency, tailleurs.
Windsor—Ant. Sraith et Macdonald, nouveautés.
Montréal—Archambault & Watier grains, foin etc.
Boivin & Cie, entrepreneurs.
Charpentier et Pepin, charpentiers et menuisiers
Cohen & Gross, manufacturiers de fourrures.
C. O. Labelle & Cie, tabac etc.
Caron & Dufresne, bois et charbon.
Frank Keller, fourreur.
Lanthier & Archambault, nouveautés.
A. Lefebvre & Cie, cidre.
Martin & Dulude, nouveautés.
Méthots Mills Q.—Ratté et Desrochers, moulins.

NOUVELLES SOCIÉTÉS

QUÉBEC

Québec—L. E. Martineau & Cie., bois de service; Louis E. Martineau et Louis Martineau.
St-Charles—(St-Hyacinthe) Daigle et frères, hotel; Cyrille et Ludger Daigle.
Coaticook—Smith et Putney, selliers; Geo. E. Smith et T. E. Putney.
Montréal—Art Decorative Co., Ralph Taylor et James Renold, Frank Halford & Co., thés, etc.; Frank Halford, seul.
Lamplough et McNaughton, agents de manufactures, Frank W. Lamplough et Mme Perry McNaughton.

B. Laporte & Cie, hôtel, Babylas Laporte et Stanislas Paquette.
Montreal Woven Wire Fence Co., Louis P. H. Perrin et Daniel F. Rhéaume.
Dominion Artesion Well Co. Pierre Dumay et Geo. W. Scott.
H. E. Lavoie, coiffeur; Mme Hermine Longpré, épouse de Camille Labelle, seule.
Rose et Rudolf, agents de manufactures; John Rose et Alfred Rudolf.
Belloni & Cie, fleuristes etc.; Joseph Belloni et Joseph Guillet.
St-Henri de Montréal.—St-Jean et Ste-Marie, glacière; Zénophile St-Jean et Toussaint Ste-Marie.
Québec.—N. K. Connolly & Cie, entrepreneurs; Nicholas K. Connolly et Michael Connolly.

INCENDIES.

Sudbury, Ont.—Brown & Jenkins, restaurant, et Elliott & Gibbons, magasin général, incendie partiel.
Yarmouth Centre—Wm Newcombe, magasin général, incendie partiel.
Bobcaygeon—Thos McCamus, pharmacie, incendie total, assuré.
Montréal—Archambault Frères, nouveautés, dommages par la fumée, assurés.
J. H. Blumenthal & Sons, confections, incendie partiel, assurés.
Yarmouth, N. E.—John Campbell, barbier; C. K. Hatfield, pianos; A. Liberman, magasin général; McDewitt Bros, tailleurs; Henry C. Richards, dentiste, et Walter Thompson, farines, ont été incendiés.

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 18 JANVIER 1894

Prix en gros	
Fèves au lard Windsor	0 00 1 35
3 lbs do	0 00 2 30
Pieds de cochon, 1 lb	0 00 2 30
Poulets rôtis, 1 lb	0 00 1 70
Soupes assorties, 1 lb	0 00 1 70
Marinades :	
Marinades Morton	0 00 2 40
" Croasse & Blackwell,	0 00 3 25
" Suffolk, 20 oz.	0 00 2 10
" Suffolk, 16 oz.	0 00 1 80
Cornichons arom., A. C. Dionne	0 00 2 50
Sauces :	
Sauce Worcester, 1 chop	3 50 3 75
" chop	6 00 6 50
" Harvey, 1 chop	3 00 3 25
Catsup de tomates	3 10 3 25
" de champignons	2 00 2 25
Sauce aux anchois	3 00 3 25
Sauce Chili	3 75 4 00
Chow-Chow	0 00 0 00
Empois et Féculés.	
Canada Laundry lb, esc. 3 p.c.	4 1/2
Canada White Laundry la lb.	4 1/2
Benson's No. 1 White la lb.	5 1/2
" Blue 1 lb.	5 1/2
1st quality White Laundry la lb	5 1/2
Lily White Gloss en livres	7
Benson's en lbs, la lb.	7 1/2
" en 1 lb	7 1/2
St. Lawrence en lbs la lb	7 1/2
Brantford Rice St'ch en lbs la lb	7 1/2
Berger en 1/2 lb la lb	10 1/2
" en lbs la lb	11 1/2
Glucose en bt de 1 grosse la gr.	2 50
Canada Corn Starch la lb.	7
Durham	7
Challenge	7 1/2
British America Corn St'ch la lb	7 1/2
Benson's No. 1	7 1/2
Epices.	
Poivre blanc, lb	0 15 0 20
" noir, lb	0 18 0 20
Cannelle, lb	0 08 0 11
Clous de girofle, lb.	0 25 0 30
" ronds, lb	0 08 0 10
Cassia en nattes	0 02 0 08

Prix en gros	
Gingembre Jam. moulu.	0 15 0 25
" racines.	0 00 0 00
" Afrique moulu.	0 09 0 00
" racines.	0 00 0 00
Muscade blanche.	0 00 0 00
" non blanche.	0 00 0 00
Macis	0 62 0 70
Piment	0 10 0 00
Anis	0 08 0 10
Fruits Secs.	
Raisins nouv. Valence lb.	0 04 0 05
" Eleme.	0 00 0 00
" Loose Muscatels, bte	1 65 1 80
London Layers	0 00 2 19
Black Baskets	0 00 3 30
Imperial Cabinet	0 00 2 35
Connoisseurs Club	2 75 3 00
" Black Crown	0 00 3 50
" Fine Dehesa	3 25 3 70
" Sultana	0 05 0 07
" Corinthe nouv.	0 03 0 04
Prunes Atlas	0 05 0 05 1/2
Amandes 1/2 molles	0 10 0 11
" molles	0 11 0 12 1/2
Noisettes	0 08 0 09 1/2
Noix Marbot	1 10 1 12
" Grenoble	0 11 0 13
" Brésil	0 00 0 00
Peanuts rôtis	0 08 0 09
Pecan	0 08 0 08 1/2
do polies	0 08 0 09
Figues, layers	0 10 0 11
" en pailions	0 05 0 07
Dattes, en boîtes	0 05 0 06
" en pailions	0 04 0 05
Pommes séchées	0 10 0 06 1/2
Pommes évaporées	0 11 0 11 1/2
Fruits Verts.	
Citrons de Messine, bte.	\$1 00 à \$1 50
Oranges, Jamaïque, bar.	0 00 à 0 01
" bte.	0 00 à 0 00
" do Floride	2 00 à 3 00
" "	0 00 à 0 00
" "	0 00 à 0 00
Ananas, la pièce	0 25 à 0 50
B-nanes, le régime	1 50 à 2 00
Cocos, le cent	0 00 à 4 00
Oignons d'Espagne, bte.	0 75 à 0 90

Fruits de Californie.	
Prix en gros	
Poires, la boîte	0 00 à 0 00
Prunes, "	0 00 à 0 00
Pêches, "	0 00 à 0 00
Oranges, "	0 00 à 0 00
Raisins.	
Malaga, le quart	5 50 à 6 50
Raisin bleu, la livre	0 00 0 00
" vert,	0 00 0 00
" Catawba,	0 00 0 00
" Delaware,	0 00 0 00
" Niagara,	0 00 0 00
" Californie,	0 00 0 00
Fruits du pays.	
Poires, le quart	0 00 à 0 00
Prunes, le panier	0 00 à 0 00
Pêches, "	0 00 à 0 00
Bluets, la boîte	0 00 à 0 00
Atocas, le quart	5 50 à 8 00
Pommes.	
Pommes hâtives, le qrt.	0 00 à 0 00
" d'automne,	3 50 à 4 50
" Fameuses,	0 00 à 0 00
" St. Laurent,	0 00 à 0 00
" d'hiver,	5 00 à 6 00
Grains et Farines	
GRAINS	
Blé roux d'hiver Can. No 2	0 00 0 00
Blé blanc	0 00 0 00
Blé du printemps	0 58 0 60
Blé du Manitoba No 1 dur.	0 72 0 73
" No 2 dur.	0 70 0 71
" No 3 dur.	0 60 0 60
Blé du Nord No 2	0 00 0 00
Avoine	0 37 0 39
Blé d'inde, en douane.	0 00 0 00
Blé d'inde, droits payés.	0 60 0 62
Pois, No 1	0 82 0 83
Pois No 2, ordinaire.	0 65 0 66
Orge, par minot.	0 14 0 15
Sarra in, par 50 lbs	0 51 0 52
Seigle, par 50 lbs	0 56 0 57

FARINES	
Prix en gros	
Patente d'hiver	3 70 3 90
Patente du printemps	3 75 3 90
Patente Américaine	5 00 5 25
Straight roller	3 00 3 25
Extra	2 60 2 80
Superfine	2 50 2 60
F rite de boulanger, cité	3 50 3 60
Forté du Manitoba	3 45 3 55
EN SACS D'ONTARIO	
Medium	1 50 1 60
Superfine	1 20 1 30
FARINES D'AVOINE	
Farine d'avoine standard,	4 15 0 00
en barils	2 00 2 05
do en sacs	2 10 0 00
Farine d'avoine granulée,	4 25 0 00
en barils	2 10 0 00
do en sacs	4 25 0 00
Avoine roulée en barils	2 10 0 00
do do en sacs	2 10 0 00
ISSUES DE BLE	
Son d'Ontario au char, t.	15 00 15 50
de Manitoba	00 00 00 00
Grue	17 00 18 00
Moulée	20 00 21 00
Huiles et graisses.	
HUILES.	
Huile d. morue T. N. gal. \$0 40 à \$0 15	
" loup-marin raffl."	0 47 1/2 0 50
" pailla	3 42 1/2 0 45
" de lard, extra	0 00 0 00
" " No. 1	0 80 0 00
" d'olive p. mach.	1 00 1 15
" à salade	0 85 0 95
" d'olive à lampion	1 20 1 40
" de spermaceti	1 60 1 85
" de marsouin	0 50 0 60
" de pétrole, par char	0 00
" " p. 10 qrt.	0 12
" " de 1 à 5 qrt.	0 12
" Américaine, par bar.	0 00
" " par 10 qrt.	0 17
" " par 5 qrt.	0 17 1/2
" " par qrt.	0 17 1/2

DEMANDES DE SÉP. DE BIENS
 Dame Annie Starke Rough, épouse de John Austin Hasley, fourreur, de Montréal.
 Mme Marie Rose Anna Thessereault, épouse de M. Amédée Victor Robért, ferblantier et plombier, de Lachine.
 Dame Helen Jordan, épouse de Michael Wright, marchand de Montréal.

DIVIDENDES DE FAILLITES
 Dans l'affaire de Dominique Didier, des Trois-Rivières, premier et dernier dividende payable à partir du 29 janvier. F. Valentine, curateur.
 Dans l'affaire de George Latour, de Joliette; premier et dernier dividende payable à partir du 29 janvier, Lamarche et Olivier, curateurs.
 Dans l'affaire de C. Chayer, de Montréal premier dividende payable à partir du 30 janvier. Kent et Turcotte, curateurs.
 Dans l'affaire de Mackay Frères, de Papineauville; premier et dernier dividende payable à partir du 30 Janvier. Chas. Desmarteau, curateur.

CURATEURS
 St-Jérôme—MM. Lamarche et Olivier, ont été nommés curateurs à la faillite de E. Nantel & Cie.
 St-Lin—M F. Valentine, a été nommé curateur à la faillite de Geo. Forest.
 Montréal—O. W. Alex. Caldwell, curateur, E. Lepage & Cie.
 John M. D. Hains, curateur The Montreal Dress Stay Co., Kent & Turcotte, curateurs à M. Lightstone & Co.

CONCORDATS
 Sherbrooke, Q.—J. C. St-Aubin et Cie, nouveautés, ont réglé avec leurs créanciers à 60c dans la piastre.

Arnprior, Ont.—W. S. Waltham, bijoutier, offre à ses créanciers 40 p. c.
 Forest, Ont.—Pearce & Co, nouveautés, offrent 62 1/2 p. c. à leurs créanciers.
 Ottawa, Ont. — Olivier Durocher, chaussures, offre 40 p. c. à ses créanciers.
 Wingham, Ont.—E. H. Dever, chaussures, et offre 50 p. c. avec parantie.
 Grandes Piles, Q.—Ephrem Desilets, magasin général, offre 85 p. c.
 Montréal, Q. — Hubert et Comptois, chapelliers, offrent 35 p. c. comptant.
 Heney & Bourke, ferronneries, ont obtenu un prolongement d'échéance.

FAILLITES
ONTARIO
 Hungerford—A. J. Newton, marchand a fait cession à Robert Gordon.
 Woodstock—F. Jacques, carrossier, a fait cession à Jos Brady.
 Berlin—George Gillespie, photographe a fait cession à J. W. Clemes.
 Easton's Corners—Coburn & Co. magasin-général, ont fait cession à James Smart, shérif.
 Toronto Junction — The Wilkinson Plow Co., (Limited) a fait cession à A. E. Osler.
 Wallaceburg—Mrs. J. B. McLaughlin, magasin général, a fait cession à C. B. Armstrong.
 James McCott, nouveautés, a fait cession à C. B. Armstrong.
 Kemptville—Z. Leach, forgeron, a fait cession à R. W. Dickenson.
 Napanee—Daley, Grangè & Cie., thés en gros; ont fait cession à O. T. Pruyn, shérif.
 Dutton—M. Kate McArthur, épicerie, a fait cession à A. N. O. Black.

Brownhill—Moses Knight, bois de service, a fait cession à T. J. Woodcock.
 London—D. Ross & Cie, droguerie et huiles en gros, entre les mains du shérif.

QUÉBEC
 Lévis—M. L. H. Bégin, magasin général, a fait cession.
 Fraserville—Damiens et frère, épiciers, ont fait cession.
 Sherbrooke—Alfred O. Lucas, magasin général, a fait cession à MM. Kent et Turcotte.
 Ste-Anne de Beaupré—Ludger Coriveau, magasin général, a fait cession.
 Québec—Dumas, dumas & Cie, manufacturiers de chaussures, ont fait cession.

Anse aux Gascons — M. Wm. Charles Acteson, magasin général, a fait cession.
 Montréal—O. Gagnon et frères, chaussures, ont fait cession de leurs biens à M. Chas. Desmarteau.
 E. B. Cooke & Co, Paris Kid Glove Store, sont en faillite.
 Alonzo Gervais, épicerie, a supendu ses paiements.
 George Bishop, graveur, a fait cession de ses biens.
 Passif environ \$150,000. Assemblée des créanciers le 27 janvier.
 Une demande de cession a été signifiée à James E. MacDougall.
 Mme J. A. Gerardin, faisant affaires sous la raison sociale de E. Chanteloup, fonderie de cuivre, etc., a reçu une demande de cession de la part de MM. Frothingham et Workman. Mme Gerardin conteste cette demande.
 M. Edward Elliott, épicier, a reçu une demande de cession.

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 18 JANVIER 1894.

	Prix en gros	
Huile coton (union)	0 85	0 95
" olive, Barton & G. qts.	0 00	7 50
" " " pints	0 00	8 50
" " " Possel qrts	0 00	2 75
" " " pint	0 00	3 50
" " " 4 doz, 1/2	0 00	3 75
" " " Loubon, la caisse 2d.	0 70	0 75
" " " Plagniol c.	6 00	9 50
Graisses à lubrifier.		
Graisse tins 3 lbs.	0 00	0 09 1/2
" 5 lbs.	0 00	0 09 1/2
" 10 lbs.	0 00	0 09
" à roues imp' doz	0 00	0 60
" Diamond doz	0 00	0 75
" Fraser doz	0 00	1 00
Liqueurs et spiritueux.		
<i>Brandies. (droits payés.)</i>		
Hennessy * caisse	12 00	12 50
" V O "	16 00	0 00
" gallon	6 75	0 00
Martel * caisse	12 25	0 00
Jules Rizat caisse	10 50	0 00
" gallon	3 90	0 00
Marceau caisse	9 50	0 00
Baudet et Briset caisse	10 75	0 00
Quantin & Co., caisse	0 00	8 50
" gallon	3 90	4 10
Commandon & Co. rés. 1828	0 00	23 10
Doctor's Special	0 00	11 00
Jockey Club ** * caisse	7 50	0 00
" V.O.	8 75	0 00
" V.S.O.	10 00	0 00
" V.S.O.P.	12 00	0 00
P. Richard carte blanche	12 qrts	8 50
" " " 24 pts	9 50	
" " " 48 pts	10 50	
" " " 24 pts 12 qrts	12 00	
" " " 24 pts 13 00		
" " " 48 pts 14 00		
" " " Imp. flasks 16 à la c.	10 00	
Derby, caisse	7 00	0 00
B. Liet & Fils " caisse	10 50	0 00
" " " gall	3 60	0 00
Bisquit Dubouché, caisse	9 50	0 00
Renault & Cie " caisse	15 00	0 00
" " " gall	3 95	4 15

	Prix en gros.	
Quantin & Cie, gall	3 95	4 15
Barnett & Fils, " caisse	9 25	10 00
" " V S O "	14 00	15 00
" " V S O P "	15 00	16 00
Rhums.		
Jamaïque gallon	4 00	6 00
Hurard (Martiniq.) " caisse	0 00	10 50
" " " gallon	0 00	3 90
St. James, " 12 qts	0 00	13 75
" " " 12 out.	0 00	11 50
" " " 24 pts	0 00	15 00
" " " 48 pts	0 00	16 50
St. Georges " 12 lit.	0 00	12 00
" " " 24 1/2 pts imp.	14 00	
Gins		
Caisse verte, rouge.		
Jno. De Kuyper 1 c. à 24.	5 75	11 00
" " " 25 à 49 c.	5 70	10 95
" " " 50 c. et plus	5 65	10 90
Molehars et Eagle 1 c. à 24.	4 95	9 95
" " " 25 à 49 c.	4 90	9 85
" " " 50 c. et plus	4 85	9 75
Mécus, " 5 50	0 00	
Jno. De Kuyper " 3 50		
" " " gallon	2 90	3 00
Mécus, " 2 75	2 80	
Blankenhaym & Nolet, " " 5 00	9 75	
" " " Pon. es.	0 00	2 75
" " " 5 00	5 25	
A. C. A. Nolet " 2 70	2 75	
Vaughan, Jones D.G. " 7 50		
" " " qts.	8 50	
Nicholson, Old Tom " 7 25		
" " " qts.	8 25	
Sir Rob. Burnett " 7 50		
" " " qts.	8 50	
Whiskys Importés.		
Claymore Scotch, " 8 75		
" " " gallon 0 00	4 25	
Killy " " 0 00	9 75	
Aberdeen " " 0 00	10 00	
Bushmill " " 0 00	9 50	
H. Fairman & Co., " 7 25	8 25	
" " " gallon 3 75	3 85	
Royal Eagle " " 9 00	9 25	
Sheriff's " " 9 75	10 00	
" " " gallon 3 90	4 00	

	Prix en gros	
Mackie's R.O sp Scotch c'se	10 00	10 50
" " Islay " "	8 00	8 25
" " Brand " "	8 50	8 65
Glentaloch " " "	3 40	3 55
Glenlivet " " " "	8 75	9 00
" " " " " "	9 75	10 00
" " " " " "	4 00	6 00
Watson old Scotch, " 7 00	8 00	
" " " " " "	8 00	9 00
Bushmills Irish, " 10 00	10 50	
J. Jameson & Sons " Ir. " 9 50	10 00	
" " " " " "	10 25	10 50
" " " " " "	11 25	11 70
Geo Rae & Co " " " 9 25	10 00	
" " " " " "	9 50	10 25
Banagher " " " 9 50	10 00	
Dunville & Co " " " 7 50	7 75	
Watson old Irish, " 7 00	8 00	
" " " " " "	8 00	9 00
Spiritueux Canadiens, gal. imp.		
Esprit de vin, 65 O. P.	3 85	4 00
" " " 50 O. P.	3 50	3 60
" " " 25 U. P.	1 90	2 00
Rye " " " 1 90	2 00	
Toddy " " " 1 85	2 00	
Malt " " " 1 90	2 00	
Vieux Rye, 4 ans.	2 05	0 00
" " " 5 ans.	2 25	0 00
" " " 6 ans.	2 35	0 00
" " " 7 ans.	2 55	0 00
Caisse.		
Corby I. X. C.	8 25	0 00
" " X. T. C.	6 25	0 00
Imperial 1886 qts	7 25	0 00
" " 1886 flasks	7 75	0 00
" " 1886 1/2 flasks	8 25	0 00
Club 1886 qts	8 75	0 00
" " 1886 flasks	9 25	0 00
" " 1886 1/2 flasks	9 75	0 00
Aperitifs.		
Angostura, " 14 00	15 00	
Orange Bernard, " 5 50	0 00	
Vermouth N.illy, " 0 00	0 00	
Vermouth Italien, " 0 00	0 00	

	Prix en gros	
Liqueurs Cusenier.		
Crème de Menthe glaciale	10 50	13 00
Curacao	0 00	10 50
Prunelle	0 00	13 00
Kummel	0 00	12 00
Crème de Cacao	0 00	14 25
Anisette, caisse	0 00	13 00
Cherry Brandy, caisse	0 00	11 25
Crème de Noyau, Moka, Genièvre, etc., caisse	0 00	10 50
Absinth super. caisse	0 00	10 50
Vermouth, caisse	6 00	6 25
Kirsch de com. caisse	9 50	10 00
Kirsch fin.	10 50	11 00
Liqueurs Sainthoin Frères.		
Curacao triple sec. c'se	\$17 50	0 00
Curacao vert.	14 00	0 00
Marasquin de Zara.	13 50	0 00
Liqueurs Marspoil & Cie.		
Menthe glaciale c'se	\$12 50	0 00
Pippermint	12 50	0 00
Kirsch vieux	12 50	3 00
Marc vieux	12 50	0 00
Chartreuses.		
12 lit. 24 1/2 lit.		
Du Couvent de la G'de		
Chartreuse Jaune, c'se	\$22 00	23 00
Verte	26 00	27 00
de l'Abbaye de la Chaise		
Dieu jaune	00 00	15 50
La Gauloise, jaune, c'se	16 00	17 00
Verte, caisse	20 00	21 00
Liqueurs Rouvière Fils.		
12 b l. 24 1/2 btl.		
Crème de Cassis, caisse	\$10 50	0 00
Fleur de Cassis,	12 00	0 00
Cassis Rouvière Sec	13 50	0 00
Cassis Savary	11 00	0 00
Kirsch Côte d'Or, 1er ch.	10 00	13 00
Kirsch Côte d'Or ** * c.	12 50	15 50
Kirsch Savary	11 00	0 00
Crème de Framboise	15 00	0 00
Prunelle Superfine	15 50	0 00
Guignolet	10 50	0 00
Dijonnaise jaune	16 00	17 00
Sirup de Framboise	8 00	0 00
Sirup de Grosses Herbes	8 00	0 00
Sirup d'Orgeat	8 00	8 00

CHS. DESMARTEAU
Comptable, Auditeur et Commissaire
 No 1598 rue Notre-Dame.
 SPECIALITE :
REGLEMENTS D'AFFAIRES DE FAILLITES.
BILODEAU & RENAUD
 COMPTABLES, AUDITEURS ET COMMISSAIRES.
 No. 15 rue St-Jacques, Montréal.
 Spécialité :
Règlement des Affaires de Faillites.
 Téléphone 2000.

BREVETS CANADIENS
 Brevets émis par le Bureau des brevets, Ottawa, Canada, du 5 au 12 janvier 1894.
 5 JANVIER 1894.
 45005—Aiguille à ruban, G. G. Weigand.
 45006—Bourre pour fusils, A. E. Veon et A. F. Ferris.
 45007—Armon de limonière, Ansel W. Fisher.
 8 JANVIER 1894
 45008—Hélice de propulsion, N. Wagner.
 45009—Méthode de désulfuration de l'huile, Otto P. Amend et J. N. Macy.
 45010—Clé à écrou, Morgan Williams.
 45011—Machine à faire les cigarettes, A. L. Munson.
 45012—Régistre de monnaie et de comptes, Jno. N. Hicks.
 45013—Méthode de correction de dessins, Anson K. Cross.
 45014—Console pour rouleaux de rideaux Geo. Cook.
 45015—Fer à cheval, M. L. Chamberlain.
 45016—Appareil pour détruire les insectes, D. O. Tuttle et L. Sanderson.
 45017—Appareil pour affiler les crampons, Frank F. Gokey.
 45018—Machine à hydro-carbone, The Damiler Motorengezell schaft, Cessionnaire de Carl Spill et Adolphe Spill.
 45019—Procédé et appareil pour sécher les grains pour les brasseries, B. C. Batcheller et Wm M. Crampe et Spencer D. Schuyler.
 9 JANVIER
 45020—Moulin et pressoir à cidre, Daniel F. Brunney.

F. VALENTINE
COMPTABLE ET LIQUIDATEUR DE FAILLITES
TROIS-RIVIERES.
 Renseignements commerciaux données confidentiellement aux abonnés.
NAP. MATTE,
Comptable, Auditeur et Liquidateur.
 BUREAU :
 Bâtisse de la Banque Nationale.
 75 RUE ST-PIERRE, BISSEVILLE, QUEBEC.
 Tel. Bell, bureau, 731. Tel. Bell, résid., 872.
 Spécialité :—REGLEMENTS DE FAILLITES.
Nous rappelons à nos abonnés que le prix de l'abonnement est strictement payable d'avance.

45021—Cable électrique, Théodore Guillaume.
 45022—Couvercle pour cheminées, Henry Iwan et Louis Iwan.
 45023—Serrure à combinaison, Jas. D. Craig.
 45024—Ustensile de cuisine, Alexander Dom.
 45025—Chaudière à vapeur, Miles L. Clinton.
 45026—Paquet pour matières pulvérisantes, David N. Greene.
 45027—Moyen d'atteler les chevaux de trait aux voitures, Thos. N. Brigg.
 45028—Moyen d'atteler les chevaux de trait aux voitures, Thos. N. Brigg.
 45029—Harnais, Benj. F. Baker.
 45030—Soupape, Chas. R. Schmidt.
 45031—Appareil électrique pour ouvrir et fermer les portes, Oliver N. Hicks et R. F. Troy.
 45032—Méthode de fabrication du marbre, P. A. Moreau.
 45033—Bélier hydraulique, Wm A. Rige.
 45034—Enrèneiro et fausses-renes, Louis Nonse.
 10 JANVIER.
 45035—Méthode de fabriquer des objets creux de matières plastiques, Clemens Schnell.
 45036—Bidon, Albert R. Whittal.
 45037—Semoir en ligne, Samuel W. Kowell.
 45038—Méthode de raffinage de l'huile, L. G. McKam, Jas. McMillan, Geo. Sauson et Nicholas Rainsberry.
 45039—Tuteur de limonière pour voitures, C. A. Steeves cessionnaire de W. Irving.
 45040—Machine pour mesurer le papier de tenture, S. G. Lundy et Chas. N. Knight.

Mélasses. Prix en gros

Barbades tonne gal.	0 00	0 34
" tierce	0 37	0 00
" quart	0 00	0 37 1/2
Antigua	0 00	0 00
Trinidad	0 29	0 30
St Kitts	0 00	0 00

Montardes.

Montarde Keens, 1/2 lb.	0 43	0 44
" " 1 lb.	0 40	0 42
" " 1 lb.	0 39	0 40
" " 4 lbs.	0 72	0 75
" Coleman, 1/2 lb.	0 43	0 44
" " 1 lb.	0 40	0 42
" " 1 lb.	0 39	0 40
Montarde Coleman, jars.	0 72	0 75
" Durham, jars.	0 00	0 65
" Poney.	0 70	0 70
" Imperial, doz.	0 95	1 00

Pâtes et denrées alimentaires

Macaroni importé, lb.	0 11	0 01
Vermicelle	0 11	0 00
Macaroni du Canada	0 04	0 05
Vermicelle	0 04	0 05
" en botte de 5 lbs	0 22	0 25
" " 10 lbs	0 45	0 50
Lait concentré, doz	1 90	0 00
Nestlé's food, doz, 5 p.c.	4 50	4 65
Rollé oats, lb sac.	2 20	0 00
Decicated wheat, lb sac	2 25	2 49
Pois fendus, qt., 196 lbs.	4 00	4 25
Chocolat des gourmets fin la livre.	0 00	0 31
Farine préparée, XXX, 6 lbs.	3	2 40
" " 3	1 25	
" " superb 6	2 20	
" " 3	1 15	
" " Crescent, 6	2 00	
" " 3	1 05	
Farine d'orge, doz	2 00	
" de seigle, doz	2 00	
" de gluten lot, doz.	3 00	
Biscuits Gluten, lb.	0 12	0 12
Poudre à boulanger, Cook's Friend		
Paquets en papier		
No. 1.—4 doz. à la cai-se.	2 40	
" 2.—6 " " "	0 80	
" 3.—4 " " "	0 45	
" 4.—1 " " "	2 10	
" 12.—1 " " "	0 70	

Poissons. Prix en gros

Harengs Shore.....1 brl.	3 50	4 00
" " " " " " " "	0 00	0 01
" " Labrador.....brl.	5 00	5 25
" " " " " " " "	2 75	3 00
Harengs Cap Breton.....brl.	0 00	5 00
" " " " " " " "	0 00	2 75
Morue sèche.....cwt.	5 25	5 50
" " No 1 en quart.....lb.	0 23	0 02 1/2
" " No 1 large quart. qt.	0 03	0 00
" " No 1 Draft lb.....	0 00	0 00
Morue désossée.....lb.	0 00	0 64
Poisson blanc lac Sup. brl.	0 00	0 00
Traite des lacs.....qt.	4 50	0 00
Saumon Labrador.....brl.	14 00	0 00
Saumon do.....brl.	0 00	6 50
Maquereau No 1.....brl.	0 00	0 00
" " No 2.....brl.	0 00	0 00
" " No 3.....brl.	0 00	0 00
Saumon Colombie A.....brl.	6 50	6 75
do do baril	12 00	12 25
Anguille.....lb.	0 00	0 0

Produits de la ferme.
(Prix payés par les épiciers.)

Beurre.

Bourgeries.....la lb.	0 23	0 26
Townships.....	0 22	0 23
" 2de qual.....	0 20	0 21
De l'Ouest.....	0 20	0 22
Rouleaux.....	0 00	0 21

Fromage.

De l'Ouest, coloré.....la lb.	0 11	0 12
" " blanc.....	0 11	0 12
De Québec, coloré.....	0 11	0 11 1/2
" " blanc.....	0 11	0 11 1/2
Petites meules.....	0 12	0 12 1/2

Œufs.

Mirés à la caisse.....	0 00	0 00
Non mirés à la caisse.....	0 00	0 00
Chauèmes.....	0 16	0 17
(Œufs fra s.....	0 25	0 40
" d'automne.....	0 20	0 00

Sirup et sucre d'érable.

Sirup d'érable en qrts la lb.	0 04	0 05
" " en canistre.	0 70	0 80
Sucre.....la lb.	0 07	0 08

Miel et citre.

Miel coulé.....la lb.	0 06	0 07
Miel en gâteaux.....	0 08	0 14
Cire vierge.....	0 25	0 27

Riz.

J. 1 à 4 sacs.	3 85	3 90	3 95	4 00
" " " "	5 9	3 80	3 85	3 90
10 24	3 75	3 80	3 85	3 90
25 et plus.	3 70	3 75	3 80	3 85
B. 1 à 4 sacs.	3 60	3 65	3 70	3 75
" " " "	5 9	3 55	3 60	3 65
10 24	3 50	3 55	3 60	3 60
25 et plus.	3 45	3 50	3 55	3 60

English style.

En sacs de 250 lbs.

Prix en gros

1 à 4 sacs.....	3 40
5 9.....	3 35
10 24.....	3 30
25 et plus.....	3 25

Salaisons, Saindoux, etc.

Lard Canada Short Cut Mess le quart \$18 00

" " " " le 1/2 quart 9 25

" " " " Short Cut Clear le qt. 17 00 18 00

" " " " " " le 1/2 8 75 9 00

Saindoux :

Pur de panne en saeux..... \$2 30

Canistres de 10 lbs..... 11c

" " " " " " " " 11c

" " " " " " " " 11c

Composé, Anchor en saeux 1 55

Canistre de 10 lbs..... 8c

" " " " " " " " 8c

" " " " " " " " 8c

Jambons, la lb..... 12 1/2 13 c

Saindoux :

Standard, en saeux..... 1 90

Globe..... 1 60

Divers :

Lard fumé, la lb..... 0 12 0 12 1/2

Lard salé de l'Ouest le qrt 21 00 22 00

Sel. Prix en gros

Sel fin, quart, 3 lbs.....	\$2 90	\$3 00
" " " " 5 lbs.....	2 75	2 80
" " " " 7 lbs.....	2 40	2 40
Sel gros livré, sac.....	0 00	0 50

Sirops.

Sirup américain.....gal.	0 19	0 24
Amber.....	0 30	0 00
Extra V. B.....	0 35	0 38
Sirup canadien tins 2 lbs.	0 00	0 08
" " " " 8 lbs	0 00	0 34

Sucres.

Jaunes raffinés.....	0 03	0 04
Boucauts et quarts.....	0 06	0 00
Extra ground.....	0 06	0 00
Cut-loaf.....	0 05	0 00
" " " " " " " "	0 06	0 00
" " " " " " " "	0 05	0 00
" " " " " " " "	0 06	0 00
Powdered.....	0 06	0 00
Extra granulé.....	0 05	0 00
" " " " " " " "	0 04	0 00

Suif.

Suif raffiné, la livre.....	0 05	0 06
Suif brut, " " " "	0 03	0 04

Thés.

Japon commun à bon.....	0 14	0 23
" " bon à choix.....	0 18	0 40
Nagasaki commun à bon	0 15	0 18
Congou.....	0 15	0 50
Oolong, bon à fin.....	0 45	0 50
" " Formosa.....	0 00	0 00
Y. Hyson commun à bon	0 14	0 20
" " moyen à choix	0 25	0 35
" " choix extra.....	0 60	0 65
Poud. à canon com. à bon	0 15	0 31
" " moyen à fin	0 24	0 46
" " fin à extra	0 57	0 55
Impérial, moyen à bon	0 25	0 50
" " fin à extra.....	0 35	0 50
Souchong.....	0 25	0 60

- 45041—Coussinet pour fileter les vis, The Wire Goods Co. cessionnaires de Wm. O. Bement.
- 45042—Support pour bicycles, August Beck cessionnaires de Max. E. Hertel.
- 45043—Cable électrique, N. H. Bentley cessionnaire de Thos. J. Denvers. 11 JANVIER 1894
- 45044—Laminoin pour le verre, Peter V. Peltier.
- 45045—Bandage herniaire, Wm. C. Wetmore and Jno. M. Culis.
- 45046—Appareil pour la propulsion des vaisseaux, Gustav Zeuner cessionnaire de Ewald Bellingrath.
- 45047—Moyen de fabriquer des joints de rail, The Heath Rail Joint Co, cessionnaire de F. N. Heath.
- 45048—Machine pour couper la fibre, Jno Pratt. 12 JANVIER
- 45049—Congélateur pour crème glacée, Leonard Roberts et Hedley Geo. Roberts.
- 45050—Patin de traîneau, Robt. N. Jordan.
- 45051—Attelage de chars, Jno. Eyans.
- 45052—Action de piano-forte, Jas. N. Phelps.
- 45053—Graisseur, Benj. A. Burgess.
- 45054—Ressort de porte, Geo. W. Mallory.
- 45055—Charrue rotative, Lafayette D. Railsback.
- 45056—Barette, Isaac Key et Peter N. Hananer.
- 45057—Machine à battre, Wm. Taylor.
- 45058—Machine à coudre, Victor Witte.
- 45059—Méthode et appareil pour séparer les métaux volatils des autres gaz mélés, F. C. Butterfield.
- 45060—Coupe-légumes, John F. Heinlien.

DUCKETT, HODGE & CIE

Exportateurs de
Beurre et Fromage
Et Marchands de Provisions en Général,
104 Rue des Sœurs Grises.
Coin de la rue William. MONTREAL



G. G. GAUCHER

Farines, Provisions, Produits de la ferme

SEUL AGENT EN CANADA DE LA
POUDRE ENGRAISSIVE et NOURRISSANTE
pour les Chevaux et bêtes à corne.

TONIQUE, STOMACHIQUE, DEPURA-
TIVE et VERMIFUGE.

91 et 93 Rue des COMMISSAIRES
MONTREAL.

AVIS DE FAILLITE
DANS L'AFFAIRE DE

ARSÈNE CRÉPEAU.
Marchand de Wotton, P. Q., failli.
Les soussignés vendront par encan public, en bloc,
Vendredi, le 19 Janvier 1894, à 11 hrs a.m.
à leurs salles d'encan, No 89 rue St-Jacques, Mon-
tréa, tout l'actif du dit failli, savoir :

Stock de nouveautés.....	\$1584 70
Stock de chaussures.....	188 11
Stock de ferronnerie.....	207 95
Stock d'épicerie.....	268 45
Stock de vaisselle, papeterie, etc.....	372 99
Garnitures de magasin.....	82 25
Roulant.....	115 00
Dettes de livres.....	913 11

Les dettes de livres seront vendues séparément.
Le magasin sera ouvert pour l'inspection du
stock, le 18 courant.
Pour autres informations s'adresser à
CHAS. DESMARTREAU, Comptable,
1598 rue Notre Dame.
MARCOTTE FRERES,
Encanteurs.

The JAMES ROBERTSON CO., limitée

Marchands de METAUX et Fabri-
cants de TUYAUX en
PLOMB

Coudes en plomb comprimé PLOMB DE CHASSEY
Mastic, BLANC DE PLOMB. Spécialité de l'en-
veloppe des FILS ELECTRIQUES avec du Blon-
de Plomb; aussi SCIÉS RONDES, SCIÉS A MO-
LINS, GODENDARDS et autres scies.

Bureaux : 144 RUE WILLIAM
Usines : coin des rues William et Dalhousie
MONTREAL.

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 18 JANVIER 1894

Vinaigres.

	Prix en gros	
Vinaigre Bordeaux	0 62	0 65
" M. Lefebvre & Cie, en cruche	1 50	0 00
Malt, gallon	0 55	0 00
La Bruyère	1 60	0 00

Eau de Javelle.

	Doz.	Gros.
Eau de Javelle de F. Cormond	0 70	7 50

Vins.

Non Mousseux:

Bordeaux ord., caisse	3 00	3 50
" " gall.	1 10	1 25
Bordeaux Médoc caisse.	5 65	6 65
" St Julien,	6 65	7 65
Châteaux,	20 00	25 00
Bourgogne, caisse	8 00	12 00
" gallon	06 00	00 00
Sicile, gallon	1 40	1 60
Sherry, caisse	6 60	11 00
" gallon	00 00	00 00
Porto, caisse	6 00	15 00
" gallon	00 00	00 00
Moselle, caisse	00 00	00 00
Sauternes, caisse	6 65	7 65
Graves, caisse	6 50	7 50

Champagnes.

	qts.	pcs.
J. Mumm, caisse	\$26 00	28 00
G. H. Mumm, caisse	31 00	33 00
Arthur Roederer, caisse	25 00	27 00
Vve Cliquot, caisse	31 00	33 00
Pommery, caisse	31 00	33 00
Fréminet, caisse	26 00	27 00
Morizet, caisse	25 00	27 00
Louis Roederer, caisse	29 00	31 00
Gold Lack Sec, caisse	30 00	32 00
Piper Heidsick, caisse	28 00	30 00
Perrier Jouet, caisse	31 00	33 00

Prix en gros

E. Mercier & Cie., carte or, caisse	31 00	33 00
Gd vin des Ambassadees, c	14 00	15 25
Vin des Princes, caisse	24 00	25 00
Vin d'été, caisse	18 00	19 00

Mousseux.

Bourgogne Mousseux, c.	00 00	00 00
Moselle Mousseux, c.	00 00	00 00
Hock Mousseux, caisse	00 00	00 00
Saumur, Tessier & Co., c	14 00	15 50
" Nerea Raphael, c	11 00	15 00

Bières.

Ales:

Ind Coope & Co., caisse	qts 2 10	0 00
" " pts	1 45	0 00
Bass's (Bull dog), "	qts 2 45	2 50
" " pts	1 60	1 60
Domestique, "	qts 0 85	1 25

Porter:

Domestique, "	pts 0 60	0 75
Guinness & Sons, "	qts 2 40	2 45
" " pts	1 58	1 62
Domestique, "	qts 1 15	0 00
" " pts	0 70	0 60

Chocolats.

Menier.

	Par caisse	Par boîte de 120 lbs.	Par boîte de 12 lbs.
Papier Jaune	lb. \$0 34	\$0 36	
Chamois	" 0 43	0 48	
Rose	" 0 50	0 56	
Bleu	" 0 58	0 66	
Vert	" 0 60	0 66	
Lilas	" 0 58	0 66	
Bronze	" 0 65	0 74	
Blanc glacé	" 0 73	0 83	
Premium	" 0 38	0 42	

Saintoin Freres.

	Prix en gros	
De Santé par boîte de 10 lbs, lb.	\$0 29	
Bonbons	" 0 45	

Drogues et Produits Chimiques

Acide tartrique	la lb.	0 40	0 45
" carbolique	"	0 40	0 45
" oxalique	"	0 08	0 12
" citrique	"	0 61	0 65
Alun	lb.	0 013	0 21
Aloès du Cap	"	0 13	0 15
Borax raffiné	"	0 09	0 12
Bleu (carré)	"	0 12	0 16
Bromure de Potass.	"	0 38	0 42
Bicarbonate de Soude	"	0 00	2 50
Bichrom. de Potasse	"	0 10	0 12
Pearline, boîte	"	5 00	0 00
Camphre anglais	lb.	0 85	0 95
Camphre américain	"	0 00	0 75
Chlor. de Potasse	"	0 00	0 10
Chlorure de chaux	"	0 024	0 03
Crème de tartre	"	0 25	0 30
Cendres de soude	"	0 14	0 02
Couperose, 100 lbs.	"	0 80	1 00
Garance	lb.	0 00	0 00
Glycérine	lb.	0 17	0 20
Gomme arabique	lb.	0 50	1 25
Gomme épinette	lb.	0 25	0 00
Indigo Madras	lb.	0 70	0 80
Indigo Bengal	lb.	1 50	1 75
Soda à laver par 100 lbs.	"	0 99	1 00
Soda à pâte par baril	"	0 00	2 50
Soufre poudre	"	2 50	3 00
Soufre bâtons	"	2 50	3 00
Soda caustique 60° 100 lbs	"	2 50	2 75
Soda caustique 70° 100 lbs	"	2 75	3 00
Sels d'Epsom	"	1 75	3 00
Sel de soude	100 lbs	0 90	0 95
Extrait de Campêche	lb.	0 10	0 11
Extrait de en paquets	lb.	0 12	0 14
Sulfate de morphine	lb.	1 90	2 00
Sulfate de cuivre	lb.	0 00	0 00
Strychnine	oz.	0 90	1 00
Sumac	la tonne	70 00	75 00
Oplum	lb.	4 00	4 25
Phosphore	lb.	0 00	0 75
Iodure de potasse	lb.	3 75	4 00
Quinine	oz.	0 40	0 45
Salpêtre	lb.	0 07	0 08
Vert de Paris	"	0 00	0 00
Vitriol	"	0 05	0 08

Produits Pharmaceutiques.

	Prix en gros	
Huile de ricin (castor), la lb.	0 10	à 0 11
" " 1 oz. p. doz	0 35	
" " 2 " "	0 50	
Huile de ricin (castor), 1 oz. p. doz	0 75	
" " 4 " "	0 90	
" " 6 " "	1 00	
" de foie de morue, demiards par doz	1 50	
" " Wyeth's demiards par doz	6 50	
" " par gal.	1 20	à 1 50
Trésor des nourrices, par doz	1 45	
Sirop Dr Coderre (5 p.c.)	" 1 75	
Hop Bitters, "	" 7 00	
Radway Ready Relief, "	" 1 75	
Pain Killer, par doz	1 75	à 2 00
Eau de Cologne	" 1 50	0 00
" Hoyt's	1 85	0 00

Eau de Floride, Murray & Lanman

Essences par doz	4 75	0 00
" 55c.	\$1, 1 50	1 75
" café	\$2, 3 50	6 75

Spécialités de L. Robitaille, Joliette.

	Doz. Gros.	
Elixir Résineux Pectoral	\$1 75	\$18 00
Restaurateur de Robson	3 50	38 00
Pilul. antibill. du Dr Ney	1 50	15 00
Spéc. antiasthm. gr.	6 25	65 00
" petite	3 25	33 00
Anticholériq. du Dr Ney	3 50	40 00
Salsepareille grande	" 7 00	90 00
" petite	" 3 75	40 00
Onguent anthémor.	" 1 75	18 00
" antidart.	" 1 75	18 00
Onguent magique gr.	" 1 75	18 00
" magique pet.	" 1 00	10 00
Pommade c. les cors	" 1 75	18 00
Baume Catarrhal gr.	" 7 00	75 00
" petite	" 3 50	36 00
Tue-douleur dentaire	" 1 75	18 00
Poudre dépurative, Vink	" 1 75	18 00
Spécifique du prof. Vink	" 6 00	65 00
Vermifuge	" 4 00	42 00

Fondée en 1867.

L. W. TELMOSSÉ & CIE

(Successieurs de Gaucher et Telmosse)

Importateurs d'Épicerie, Vins, Liqueurs, Conserves Alimentaires, Etc.

87 et 89 rue des Commissaires, 242, 244 et 246 rue St-Paul, Montréal.

N. B.—Nous faisons une spécialité des Vins de Messe, Sicile, l'arragonne, et nous tenons constamment en mains les vins de Sauterne et Clarets.

The Consolidated PLATE GLASS Company (Limited)

165, 167 RUE DES COMMISSAIRES
338 Rue St Paul.

L. I. BOIVIN, Gerant.

MONTREAL STREET RAILWAY CO

DES SOUMISSIONS, adressées au soussigné, seront reçues jusqu'à MIDI, le 24 courant, pour l'achat de

76 Actions du Nouveau Stock de cette Compagnie

(Emission du 23 Juin 1893)

Vingt deux de ces actions appartiennent à la succession Ilder; les 54 restant constituent des parts fractionnelles d'actions, le tout devant être vendu pour le compte de qui il appartient et en accordance avec le statut en vigueur concernant tels cas. Les soumissionnaires ont l'option de faire des offres pour tout ou partie de ces actions. Le plein montant devra être payé au moment du transfert.

E. LUSHER,
Sec.-trésorier,
20 rue St-Jacques.

Montréal, 15 janvier 1894.

QUARTIER EST

COMITÉ DE

L'Échevin J. PERREAULT

1545 rue Notre-Dame

A VIS DE FAILLITE

DANS L'AFFAIRE DE

J. B. MAILHOT & FILS,

Entrepreneurs, de la cité de Montréal, faillis.

Les soussignés vendront par encan public

Jeudi, le 25 Janvier 1894, à 11 hrs a.m.,

Au bureau d'affaires de CHS. DESMARTEAU, le curateur dûment nommé à la dite faillite, au No 1598 rue Notre-Dame, l'immeuble suivant, savoir:

UN LOT DE TERRE de forme irrégulière situé dans le quartier St-Jacques, en la cité de Montréal, s'étendant de la rue Visitation où le dit lot de terre a un front de quarante-trois (43) pieds jusqu'à la rue Beaudry qui vient d'être prolongée, et où le dit lot a un front de soixante et dix-neuf (79) pieds, le tout mesure anglaise, et plus ou moins; le dit lot de terre faisant partie du lot connu et désigné sous le numéro cinquante-huit (58) au plan et livre de renvoi officiels du quartier St-Jacques et borné comme suit: A un bout au nord-est par la rue Visitation, à l'autre bout, au sud-ouest par la prolongation de la dite rue Beaudry, qui a été faite par expropriation d'une partie du dit numéro cinquante-huit (58) et de parties des dits avoisiants, d'un côté au nord-ouest, partie par le numéro officiel cinquante-neuf (59) appartenant à Léandre Gauthier, partie par une autre partie du numéro officiel cinquante-huit (58) appartenant à Noé Bourassa et partie par le numéro officiel soixante et deux (62) appartenant à la succession de Albert Furnise, et de l'autre côté au sud-est par les numéros officiels cinquante-cinq (55), cinquante-six (56), cinquante-sept (57) du dit quartier St-Jacques, en la cité de Montréal, avec toutes les bâtisses et dépendances sus-érigées.

L'immeuble sus-décrié sera vendu, sujet aux hypothèques et autres charges grevant le dit immeuble le jour de la vente.

Pour procès-verbal de vente, certificats de recherches, titres et toutes autres informations, s'adresser à

CHAS. DESMARTEAU, Curateur,
1598 rue Notre-Dame, Montréal.

MARCOTTE & FRERE,
Encantours.

	Prix en gros	
Spavin-Cure grande	7 00	81 00
" petite	3 50	38 00
Colic-Cure	3 00	33 00
Pastilles Vermif. français.	1 40	15 00

Spécialités de Picault & Contant.

	Doz. Gros.	
Elixir Pulmon. Balsami.	\$1 75	\$18 00
Biscuit Purgat. Parisien	1 20	12 00
Pastille à vers.	1 50	15 00
Poudre de condition	0 80	7 20
" " " "	1 25	13 00
" " " "	1 80	18 00
Huile d. foie d. morue	8 oz	18 00
" " " "	6 oz	15 00
Emulsion	4 00	4 00
Huile Vétérinaire.	1 50	1 50
Essence d'épinette.	0 80	0 80

Spécialité du Dr. J.G. Lavolette

	Doz. Gros.	
Sirup de Térébenthine.	2 00	21 00
Petits flacons.	4 00	42 00
Grands flacons.	4 00	42 00

Spécialité de A. C. Dionne.

Sirup de merisier compos.	\$1 50	0 00
---------------------------	--------	------

Cuir et peaux.

Cuir à semelles.

Spanish No 1	18 lbs en moy.	0 20	0 22
" " " "	25 " et au-des.	0 19	0 20
" " " "	léger.	0 17	0 18
" " " "	No 2	0 16	0 16½
" " " "	18 lbs en moy.	0 18	0 20
Zanzibar.		0 16	0 00
Slaughter sole	No 1 steers	0 20	0 22
" " " "	p. or.	0 19	0 21
" " " "	No 2	0 17	0 18
" " " "	sans acide.	0 00	0 18
" " " "	union crop	No 1	0 27 0 00
" " " "	No 2	0 21	0 00

	Prix en gros	
Harnais flnis à la main	p. lb.	0 25 0 26
" No. 2		0 23 0 24
" flnis à la roue	p. lb.	0 22 0 24
" No. 2		0 21 0 23
" taureau	p. lb.	0 19 0 21
Vache cirée mince.	p. lb.	0 00 0 28
" forte No. 1	p. lb.	0 21 0 25
Vache grain. pesante	p. lb.	0 23 0 25
" Hm. M. Lm lep.		0 10½ 0 11½
" écossaise	p. lb.	0 21 0 26
Taure française	p. pied.	0 00 0 85
" anglaise		0 00 0 70
" canadienne.		0 50 0 60
Veau can. 25 à 30 lbs	p. lb.	0 60 0 70
" 36 à 45 "	p. lb.	0 57 0 62½
" 45 et plus "	p. lb.	0 55 0 57½
Vache fendue moy. Ont	p. lb.	0 15 0 17
" forte de Q.	p. lb.	0 14 0 16
" mince	p. lb.	0 17 0 00
Vache vernie	le pied.	0 00 0 16
" d'Ontario		0 16 0 19
Cuir verni uni, grainé		0 00 0 16
Mouton mince	la doz	5 00 9 00
" épais	p. lb.	0 40 0 45
Dongola glacé, ord.	le pied.	0 11 0 20
Kid Chevette		0 20 0 38
Chèvre des Indes glacée		0 15 0 00
Kungourou		0 38 0 45
Dongola dull		0 11 0 20
Buff d'Ontario	H. 0 13	HM. 0 11
" " "	M. 0 12	L. 0 11
Buff d'Ontario No 2		0 00 0 09½
Buff de Québec	H. 0 11½	HM. 0 11
" " "	M. 0 10½	L. 0 09½
Buff de Québec No 2		0 00 0 09
Glove Grain Ontario.		0 00 0 11
" Québec		0 00 0 10
" Ontario		0 00 0 11½
" Québec		0 00 0 10½
Cuir à bourrure	No 1.	0 22
" " "	No. 2	0 20

Cuir à Reliure.

Maroquin large	doz.	\$21 00	\$36 00
" petit		18 00	22 00
" persian		12 00	20 00
Veau de loi, im.	\$48 00	S. Royal	\$40 00
" " "		Royal	38 00
Veau de loi	M. \$30 00	D. \$20 00	
Vache Russie en peau	la pièce.	18 00	
" " imitation	le pied	0 30	
" " seal		0 20	
Veau de Russie	doz.	72 00	

	Prix en gros.	
Peaux.. Prix payés aux bouchers.		
Peaux vertes, par 100 lbs.	No. 1	\$1 00
do	No. 2	3 00
do	No. 3	2 00
Veaux, la livre		0 07
Agneaux, la pièce		0 75 à 0 80
Moutons, laine.		0 90 à 1 05
Moutons, tondu.		0 00 à 0 00
Les tanneurs paient	50 cts de	
plus pour les peaux assorties et inspectées.		
Peaux de l'Ouest.	No. 1	4 50
do do do	No. 2	3 50

Laines.

Toison du Canada,	la lb.	0 18 à 0 19
Arrachée, non assort.		0 19 à 0 21

Chaussures.

Brogans	\$0 75 à 1 00		
Cohourgs	0 90 1 10		
Split Balmorals	0 85 1 10		
Kip	1 15 1 40		
Buff	1 20 1 90		
Veau	1 95 3 85		
Buff Congress	1 20 1 70		
Veau	2 10 3 40		
Split boots	1 40 2 15	1 25 0 60	
Kip	2 00 2 90	1 60 1 90	1 25 1 50
Veau	2 75 3 90		
Bottes en feutre	1 50 2 00		
" " "	1 70 2 50		
Wigwams	0 65 0 90		
Mocassins	1 50 2 15		

A CHEVILLE.

	Hommes.		Garçons.		Enfants.	
Split Boots	\$0 60 à 0 70		\$0 70 à 0 80		\$0 65 à 0 75	
Split Balmorals	0 75 1 05		0 70 0 85		0 70 0 75	
Kip	1 00 1 10		0 85 1 00		0 65 0 75	
Buff	0 80 1 25		0 80 1 00		0 60 0 70	
Pebble	1 00 1 25		0 90 1 00		0 60 0 65	
Buff Bals clous en cuir.	1 00 1 15		0 90 1 00		0 50 0 65	

A COUTURE.

	Hommes.		Femmes.		Filles.		Enfants.	
Pebbles Boutonnées	1 05 1 30		0 95 1 05		0 65 0 80			
Buff lustré	1 10 1 20		0 95 1 05		0 70 0 80			
Pebble	1 10 1 50		0 85 1 00		0 65 0 80			
Lustré	1 25 1 50		0 80 1 10		0 70 0 85			
Chèvre.	1 50 1 90		1 20 1 40		0 90 1 15			
Veau poli	1 30 1 60		1 10 1 30		0 85 1 00			
Chevreau français	1 80 3 50		1 90 2 50		1 40 1 70			
" canadien	1 40 2 75		1 20 0 00		1 00 0 00			

	Prix en gros.	
A, extra supérieure.	"	0 23 à 0 25
B, supérieure.	"	0 00 à 0 60
Noire.	"	0 17 à 0 18
Cap de B. E. en suint.	"	0 13 à 0 16
Australie, lavée.	"	0 00 à 0 00
Buenos Ayres.	"	0 32 à 0 35
Natal, en suint.	"	0 00 à 0 00

Fourrures.

	Prix payés à Montréal.	
Vison, la pièce	\$1 00 à	\$1 50
Rat musqué (printemps)	0 10	0 12
Marte, No. 1	0 75	1 00
Renard roux	1 00	1 25
Loup-cervier	1 00	2 00
Bête puante	0 40	0 75
Ours	10 00	15 00
Loutre	9 00	12 00
Castor, la livre	3 00	3 50
Chat sauvage	0 25	0 75

Prix en gros.

	Hommes.		Garçons.		Enfants.	
Hommes.	\$0 75 à 1 00		\$0 70 à 0 80		\$0 65 à 0 75	
Garçons.	0 90 1 10		0 80 0 95		0 70 0 75	
Enfants.	0 85 1 10		0 80 1 05		0 70 0 75	
	1 15 1 40		0 90 1 15		0 80 0 95	
	1 20 1 90		1 00 1 40		0 90	
	1 95 3 85					
	1 20 1 70					
	2 10 3 40					
	1 40 2 15	1 25 0 60				
	2 00 2 90	1 60 1 90	1 25 1 50			
	2 75 3 90					
	1 50 2 00					
	1 70 2 50					
	0 65 0 90					
	1 50 2 15					
Femmes.	\$0 60 à 0 70		\$0 55 à 0 70		\$0 40 à 0 50	
Filles.	0 75 1 05		0 70 0 85		0 50 0 60	
Enfants.	1 00 1 10		0 85 1 00		0 65 0 75	
	0 80 1 25		0 80 1 00		0 60 0 70	
	1 00 1 25		0 90 1 00		0 60 0 65	
	1 00 1 15		0 90 1 00		0 50 0 65	

BLACKSTONE :: CIGAR :: FACTORY VILLENEUVE & CO.

Fabricants des Célèbres Marques de Cigarés

ABERDEEN, :: PAUL JONES, :: MELROSE, BLACKSTONE, :: LITTLE BUCK.

Sans exception les meilleurs Cigares du marche.

Sirup de Terebenthine

DR LAVIOLETTE

En vente chez tous les épiciers de gros. Propriétaire: J. G. LAVIOLETTE, M.D., 232; rue St-Paul. Voir aux prix-courants les prix pour détailliers.

L. J. HERARD

MARCHAND DE

Ferronnerie, Outils, Quincailleries, Ustensiles de Cuisine, etc.

No. 26 rue St-Laurent.

Téléphone Bell, 6664. MONTREAL.

A. DEMERS. Tél. 589. C. BRUNET.

Faisant affaire sous les noms de

DRAPEAU, SAVIGNAC & CIE

140 Grande Rue St-Laurent, Montreal

FERBLANTIER. PLOMBIER. COUVREUR.

Et Poseurs d'Appareils de Chauffage

Assortiment très varié et complet d'ustensiles de cuisine, Coutellerie, Lampes, Gazeliers, Brackets, Globes, etc., à des prix très modérés.

Ils se chargent de tout ouvrage, tel que Couverture en Ardoise, en Ferblanc, en Tôle galvanisée, et toutes espèces de réparations à des prix très modérés.

Spécialité pour la pose et les réparations de Fournaises à eau chaude, à vapeur, haute et basse pression, et Fournaises à l'air chaud. Fournaises à l'eau chaude et à l'air chaud combinés.

AND. BRISSET & FILS

IMPORTATEURS DE

VINS, LIQUEURS ET PRODUITS FRANÇAIS

EN GROS

Seuls agents des Eaux de Contrexeville, Vichy (Source Dubois), des Rvds Pères Trappistes d'Oka, Bougies, Savon de Fournier-Ferrier, Huiles de Plagniol de Marseille, Sardines, Pâtes, Chocolat de Trébucien de Paris, Conserves, Gélatine, Amer Picon, Spécialités pharmaceutiques.

21, 23 et 25 rue Gosford et rue du Champ de Mars, Montréal.

H. C. LETOURNEUX, prés. C. LETOURNEUX, vice-prés. J. LETOURNEUX, sec. tr

LETOURNEUX, FILS & CIE

MARCHANDS-FERRONNIERS

Nos 261, 263 et 265, RUE ST-PAUL, MONTREAL. A l'enseigne de l'Enclume.

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 18 JANVIER 1891.

Prix en gros.		Co 2210 lbs. 1	
Connection double, carrée ou fausse équerre :			
4 x 4 pouces chacun	1 40	Scotch Grate	do 2000 5.25 6.00
6 x 4 " "	1 90	Scotch Steam	do 2240 4.5 5.25
6 x 6 " "	1 90	Vale Grate	do 2000 " 5 50
9 x 6 " "	2 75	Welsch Anthracite	do 2000 " 6 00
9 x 9 " "	2 75	Pictou	do 2240 " " " "
12 x 9 " "	4 00	Cape Breton	do " " " 3 60
12 x 12 " "	0 00	Glace Bay	do " " " 4
Syphon : simple. double.			
4 pouces	1 40	Sydney	do " " " 4 00
6 " "	1 90	Reserve	do " " " " "
9 " "	2 75	Charbon de forge	do 2000 " 6.25 6.50
12 " "	4 00	Lehigh pour fond.	do " " 6.50 6.75
Tuyau, à cheminée :			
9 pouces, par pied	0 25	Coke	do " par chaldron 6.75 7.00
12 " "	0 40	usage domestique..... 3.00	
Charbons.			
PRIX DE DÉTAIL.			
Grate par tonne de 2000 lbs.	\$6 00	" usage domestique..... 3.00	
Furnace do	6 00	" concassé..... 3.50	
Egg do	6 00	Selon distance et qualité.	
Stove do	6 50	Bois de chauffage.	
Chestnut do	6 50	Prix payé par marchands, aux chars, gare Hochelaga.	
Peanut do	5 25	Erable la corde..... \$4 75 à \$5 25	
Prix de détail.			
Acajou de 1 à 3 pouces	le pied	22 à	24
Cèdre rouge 1 pouce	do	10 à	12
Noyer noir 1 à 4 pouces	do	10 à	14
Noyer noir 6 x 6, 7 x 7, 8 x 8	do	12 à	13
Cerisier 1 à 4 pouces	do	9 à	11
Frêne 1 à 3 pouces	le M.	18 00 à	22 00
Merisier 1 à 4 pouces	do	20 00 à	25 00
Merisier 5 x 5, 6 x 6, 7 x 7, 8 x 8	do	20 00 à	25 00
Erable 1 à 2 pouces	do	20 00 à	30 00
Orme 1 à 2 pouces	do	18 00 à	25 00
Noyer tendre 1 à 2 pouces	do	30 00 à	40 00
Cotonnier 1 à 4 pouces	do	40 00 à	45 00
Bois blanc 1 à 4 pouces	do	18 00 à	22 00
Chêne 1 à 2 pouces rouge	do	30 00 à	35 00
Chêne 1 à 2 pouces blanc	do	40 00 à	50 00
Plaque (venezers):			
Uni	par 100 pieds	90 à	1 00
Français	la feuille	50 à	1 25
Américain	do	25 à	50
Erable piqué	le pied	00 à	"
Noyer noir ondé	do	00 à	"
Acajou (mahogany)	do	8 à	"

Bois de Service		Prix en gros	
Pin.			
1 pouce strip shipping cull,	6 à 16 pieds	le M.	\$12 00 13 00
1 1/2 et 2 pces.	do	do	12 00 13 00
1 pouce shipping cull sidings	do	do	14 00 16 00
1 1/2 et 2 pces	do	do	15 00 18 00
1 pouce qualité marchande	do	do	20 00 24 00
1 1/2 et 2 pces.	do	do	20 00 30 00
1 pouce mill cull, strip, etc. No. 2	do	do	9 50 10 00
1 1/2 et 2 pces.	do	do	7 50 9 00
1 pouce mill cull No. 1	do	do	11 00 12 00
1 1/2 et 2 pces.	do	do	9 00 11 00
3 pces.	do	do	9 00 12 00
do	do. No 2	do	6 00 8 00
Epinette.			
1 pouce mill cull	5 à 9 pouces	do	9 00 10 00
1 1/2 et 2 pces. mill cull	do	do	10 00 11 00
3 pces mill cull	do	do	9 00 10 00
1 1/2, 1 1/2 et 2 pces. qualité march.	do	do	12 00 13 50
Pruche			
1, 2 et 3 pces	do	do	9 00 10 00
Colombages en pin, 2 x 3, 3 x 3 et 3 x 4—aux chars	do	do	10 00 11 00
Lattes—1ère qualité	do	do	1 80 2 00
2ème do	do	do	1 40
Bardeaux pin XXX	16 pouces	do	2 90 3 00
do XX	do	do	2 40 2 50
do X	do	do	1 50
do 1ère qualité	18 pouces	do	3 00
do 2ème do	do	do	1 75
Bardeaux cèdre XXX	16 pouces	do	2 90 3 00
do XX	do	do	2 40 2 50
do X	do	do	1 50
Bardeaux pruche marchande	do	do	1 75
Charpente en pin.			
de 16 à 24 pieds—3 x 6 à 3 x 11	do	do	16 00
de 25 à 30 do do do	do	do	18 00
de 31 à 35 do do do	do	do	21 00
de 16 à 24 do —3 x 12 à 3 x 14	do	do	18 00
de 25 à 30 do do do	do	do	20 00
de 31 à 35 do do do	do	do	23 00
Bois carré—pin.			
de 16 à 21 pieds—de 5 à 11 pouces carrés	do	do	17 00
de 25 à 30 do do do	do	do	19 00
de 31 à 35 do do do	do	do	21 00
de 16 à 21 do —de 12 à 14 pouces carrés	do	do	19 00
de 25 à 30 do do do	do	do	21 00
de 31 à 35 do do do	do	do	23 00
Charpente en pruche.			
de 17 à 30 pieds jusqu'à 12 pouces	do	do	15 00
Charpente en épinette	do	do	16 00
do en épinette rouge	do	do	25 00 30 00

H. R. IVES & CIE

Rue Queen, Montreal

MANUFACTURIERS

DES

Ouvrages Artistiques en Fer Forgé

Grilles de Balcon en fer, Ornaments de Chapitoux, etc.

ENTREPRENEURS

POUR

OUVRAGE D'ARCHITECTURE EN FER

Escaliers en fer de toutes descriptions, Appuis ornementaux pour fenêtres, Grillages pour banques et bureaux,

Barrières et Grilles en cuivre, en électro-bronze et en fer,

Agencements d'écuries, ligne complète, Grillages pour Cages d'Ascenseurs et Ascenseurs,

De toute espèce de matériaux et très bien finis.

Monte-plats de sûreté, Réverbères pour trottoirs, Fontes sur commande.

Envoyez chercher les Estimés et les Listes de Prix.

" LA CANADIENNE "

Compagnie d'Assurance sur la Vie

BUREAU PRINCIPAL :

107 Rue SAINT-JACQUES, Montreal

ÉDIFICE IMPÉRIAL, Bureaux 30 et 31.

Président : Hon. J. G. LAVIOLETTE, M. C. L. ; Vice-Président : F. X. MOISAN ; Gérant et Secrétaire : P. GARON.

Situations vacantes pour agents et collecteurs. S'adresser personnellement ou par lettre à

P. GARON, Gérant.

N. B.—En faisant votre demande, mentionnez LE PRIX COURANT.

PROPRIÉTÉS À VENDRE

— EN —

Différents Quartiers de la Ville et de la Banlieue de Montréal

S'ADRESSER :

A. & H. LIONAIS

CHAMBRE 402

Batisse de la " New York Life "

Téléphone No 2547.

Boîte de Poste No 957.

MAISON
LAURENT, LAFORCE & BOURDEAU

Fondée en 1860.

No 1637 Rue Notre-Dame, Montréal.

Téléphone Bell-1297.

SEULS IMPORTATEURS DES CELEBRES PIANOS

HARDMAN, de New York, MARSHALL & WENDELL, d'Albany, N. Y., IVERS & POND, de Boston,
Et des meilleurs **PIANOS et ORGUES** fabriqués au Canada.

Cette maison, si avantageusement connue par l'excellence des Instruments qu'elle offre en vente, et par la satisfaction générale qu'elle a toujours donnée pendant plus de trente années d'existence, mérite à juste titre la confiance illimitée dont elle a toujours joui

REPARATIONS ET ECHANGES à des conditions très acceptables, et toutes sortes de PIANOS D'OCCASION en mains.

COURROIES EN CUIR

ROBIN & SADLER
2518, 2520 ET 2522 RUE NOTRE-DAME
Manufacturiers.

Moteurs de Tous Genres !

ELEVATEURS

MILLER BROS & TOMS
110-RUE KING-110
MONTREAL



Voici, Madame, le vrai "SIROP DE MERISIER COMPOSÉ," de A. C. DIONNE, le seul remède qui peut guérir de ce Rhume et de cette Toux mortels.

Ce remède composé de Savoyanne, de Marron (Horum), de Gomme d'Épinette et de Sirop de Verisier, etc., est reconnu comme ce qu'il y a de plus certain pour guérir la Toux, l'Enrouement, le Rhume. Voici ce qu'écrit un médecin:—

Monsieur,—Ayant prescrit votre SIROP DE MERISIER COMPOSÉ dans plusieurs cas de Toux et de Rhume opiniâtres, etc., je puis affirmer que c'est un véritable spécifique; aussi je ne cesserais de le recommander. Votre, etc., L. J. ROY, M. D.

ALB. C. DIONNE, No. 243 Rue Lafontaine, Montréal

DEMANDEZ LE.

IL EST EN VENTE PARTOUT.

— LA —

Pâte de Gomme d'Épinette Rouge

— DU —

Dr CHEVALLIER

est plus en usage qu'aucun des sirops de gomme d'épinette, par le fait de sa forme portable et de son efficacité.

— A VENDRE CHEZ —

MM. Laviolette & Nelson

PHARMACIENS

Agents des Remèdes Brevetés Français

1605 RUE NOTRE-DAME

Coin de la rue St. Gabriel, MONTREAL.

H. A. MILLER

Peintre de Maisons, d'Enseignes et de Rideaux.

Tapissier et Décorateur, Doreur, Vitrier, Imitateur, Blanchisseur, etc.

1996 rue Ste-Catherine, Montréal

Résidence, 95 rue Jacques-Cartier.

GEO. BRADSHAW & CIE

MARCHANDS DE

Bois de Sciage et de Charpente

BUREAUX, 41 RUE DU BASSIN

Près de l'église Ste-Anne.

MONTREAL.

Manufacture de Boîtes d'Emballage, Sciage et Planage

Bois durs et mous de toutes sortes, bruts, blanchis ou préparés, toujours en stock.

CIE de TELEPHONE BELL du Canada

— BUREAU PRINCIPAL —

30—RUE ST. JEAN—30

MONTREAL.

La Compagnie vendra ses instruments à des prix variant de \$7 à \$25 par paire. Les "Standard Bell Telephone set" (protégés par une marque de fabrique enregistrée) dont le but spécial est de donner un service parfait et constant, est celui dont la compagnie se sert pour ses abonnés et il est supérieur à tout autre outillage téléphonique qui ait été mis jusqu'ici sur le marché.

Les abonnés du service de Montréal et le public peuvent maintenant obtenir la communication téléphonique sur ses lignes de circuit à longue distance, avec Québec, Ottawa et Sherbrooke et les localités intermédiaires, aux prix suivants:

	Abonnés	Public
Pour Québec	60c	\$1.00
" Ottawa	60c	75c
" Sherbrooke	50c	75c

On trouvera des cabinets isolés pour la conversation à l'Agence de la Compagnie, à Montréal, No. 1730 rue Notre-Dame, où l'on pourra obtenir toutes informations au sujet des prix et des localités en communication.

Le 'SUN' Compagnie d'Assurance sur la Vie
DU CANADA.



Un excellent placement pour chacun est de prendre une police d'assurance dans cette forte et prospère compagnie.

Polices sans conditions.
Réclamations payées promptement.

Bureau Principal, Montréal.
T. B. MACAULAY, Secrétaire et Actuaire. R. MACAULAY, Président.

PROPRIÉTÉS

ET

LOTS A BATIR

A Vendre
Au Mois

Résidences
d'Été

A Vendre
ou à
Louer

AGENT
D'IMMEUBLES

Prêts

Négociés

aux
Plus Bas Prix

Assurances

Evaluations

2550 Rue Notre-Dame

MATHIEU FRERES

NEGOCIANTS EN VINS

SONT

DÉMÉNAGÉS

AUX

Nos 21 et 23, rue De Bresoles
MONTREAL.

JOHN MORRIS AGENT D'IMMEUBLES

Assurances Contre le Feu,

Prêts sur Hypotheses

126, RUE ST-JACQUES

Téléphone 2200.

MONTREAL.

A VENDRE

PAR

J. N. BEAUDRY,

AUDITEUR ET COMPTABLE

Agent d'Immeubles, de Successions, de
Finances et d'Assurances, Louage de
Maisons et Collection de loyers,

Prêts et Emprunts effectués aux taux les
plus bas.

Bâtisse "Imperial," Chambre 18

Bell Tel. 2506.

\$7,600 RUE LAGAUCHETIERE, près des
Allemands, deux bonnes maisons en
pierre de taille et brique solide, 41 x 36, à deux
étages avec soubassement et grenier, terrain 3627
pieds.

\$45,000 RUE ST. PAUL, près de St. François-Xavier, deux magasins en pierre
à trois étages, de 28 et 31 x 49 avec entrepôts en
arrière de 131 x 24, terrain 10,057 pieds.

\$20,000 RUE DES COMMISSAIRES, coin
de St. François-Xavier, un superbe
magasin et entrepôt en pierre de taille de 28.9 x 80.6,
à quatre étages, superficie 2,387 pieds.

\$10,000 Un bloc de 6 maisons, 12 logements,
coin des rues Drolet et Marie-
Anne. Loyer annuel \$1,140.01.

Un grand nombre de lots vacants à Laprairie
avoisinant la manufacture de briques pressées,
et sur les rues St-Denis, Boyer, Amherst, Sher-
brooke et Avenue Mont-Royal, de 25 centins à \$1
le pied et un grand nombre de terres à Coaticook,
pour les prix et dimension- desquelles les informa-
tions sont obtenues au bureau.

\$2,600 A LONGUEUIL, près de l'Eglise, un
magasin et logements en bois et bri-
qués à 2 étages, couverture en ciment avec han-
gar et écurie, place très avantageuse pour le
commerce, terrain 2,600 pieds en superficie.

\$6,000 A LAPRAIRIE, rue Ste-Marie, une
maison en brique solide, solage en
pierre, couverture en ferblanc de 42 x 30 à 3 étages
bien finie avec cuisine en allonge, hangars, remises
et écuries, 15 appartements, eau de l'aqueduc. Ter-
rain 51 x 137 plus environ 38,000 pieds de terrain
attenant, faisant front sur les rues Ange Gardien
et St-Jacques. Voir les plans au bureau.

\$7,500 A BERTHIER-VILLE, (ou échan-
ger pour une propriété de ville,) une terre de 120 arpents en superficie, bien boisée,
à un quart de mille en haut de l'Eglise, avec maison
de 32 x 32, laiterie en brique, 3 granges, etc., \$1,000
comptant, balance à 6 p. c.

\$12,500 A LONGUEUIL, cette splendide
maison de première classe en bri-
que solide à quatre étages de 45 x 40 avec toutes
les améliorations modernes et les dépendances dési-
rables. Terrain 50,000 pieds en superficie.

\$7,000 RUE ST-HUBERT, entre Mignonne et
Ontario, uze maison récemment
décorée à deux logements en pierre de taille et
brique solide de 25 x 40, avec hangars et écuries.
Terrain 25 x 90. Ruelle en arrière.

\$7,000 La moitié indivise du magasin No 220
rue Saint Paul et 69 rue des Com-
missaires.

\$2,200 Rue Drolet, Côté au St Louis, une mai-
son en bois et brique et autre maison
en arrière, 5 logements, loyer \$180.00.

JOHN JAMES BROWNE, Architecte.
JOHN JAMES BROWNE & SON, Agents d'Immeubles

Si vous désirez acheter, vendre ou
acquérir des

PROPRIÉTÉS

Adressez-vous à

JOHN JAMES BROWNE & SON

207 RUE ST-JACQUES, MONTREAL

(Bâtisse Nordheimer)

Evaluation de propriétés,
Règlement de pertes d'incendie.

Nous rappelons à nos abonnés
que le prix de l'abonnement est
strictement payable d'avance.

FRED. R. ALLEY

Achète, Vend et Échange

— LES —

PROPRIÉTÉS

Administration de Successions,
Collection de Loyers,
Placement d'Assurance.

BUREAU PRINCIPAL,

116 Rue ST-JACQUES, Montréal

Téléphone 1251.

J. N. BEAUDRY,

AUDITEUR ET COMPTABLE.

Agent d'Immeubles, de successions, de finan-
ces, d'assurance. Louage de maisons
et Collection de Loyers.

Prêts et Emprunts effectués aux taux les plus
bas.

Bâtisse "Impérial," Chambre No. 18, Tél. Bell 2506.

C. J. McCUAIG,
Toronto.

R. A. MAINWARING
Montréal.

McCUAIG & MAINWARING

DE MONTREAL ET TORONTO

COURTIERS D'IMMEUBLES ET PLACEMENTS

— BUREAUX —

147 RUE ST-JACQUES, 18 RUE VICTORIA

MONTREAL.

TORONTO.

Téléphone Bell 2433

A. J. H. ST-DENIS, L.L.B.

NOTAIRE

No. 62 rue St-Jacques, Montréal

Résidence, 168 rue St-Denis.

Argent à prêter sur billets et hypothèques
Téléphone 6027.

NOUVELLE LIGNE ELECTRIQUE

AU DEPOT DU C.P.R.

St Louis du Mile-End

— ET —

Au SAULT AU RECOLLET

A VENDRE

Quelques Jolis Blocs pour Subdivision

A côté de la ligne,

DES LOTS DE \$550 A \$800

Sur la rue St-Laurent.

ALBERT E. LEWIS

185 rue St-Jacques, Montréal.

Téléphone 1842.

ARGENT A PRETER
Créances achetées à 5 et 6 p.c.

L. BELANGER

— NOTAIRE —

58 Rue St. Jacques et 116 Rue Visitation

Ventes enregistrées

Pendant la semaine terminée le 13 janvier 1894.

MONTREAL EST

QUARTIER STE-MARIE

Rue Ontario partie du lot 1108, quartier Ste-Marie, terrain mesurant 8 x 63, vacant, vendu par Mme Henri Girard à L. E. Beauchamp; prix \$400,00 (35559).

QUARTIER ST-JACQUES.

Rue Montcalm, partie S. E. du lot 1144 -1, quartier St Jacques; terrain mesurant 34.6 en front 40, arrière x 57; maison No 445 et 447 Montcalm, vendu par F. X. Rastoul à Mary Cummings épouse de F. X. Caron; prix \$1.600 (35561).

QUARTIER ST-LOUIS

Avenue Laval, lot 900-3, quartier St-Louis; terrain mesurant 24.10 en front, 24.6 en arrière x 105, maison No 15 Avenue Laval, vendu par Jos. Monette à Fred. D. Lawrence; prix \$8,000 (35565).

Rue des Allemands, partie N. O. du lot 32, quartier St-Louis; terrain mesurant 5397 p. en superficie, maison Nos 9, 11 et 13 des Allemands, vendu par Mme Chas. N. Valin à George J. Neville; prix \$11,500 (35567).

QUARTIER ST-LAURENT

Avenue du Parc, lots 44-34-1 et 2, 35-1, 2 et 3 36-1 et 2, 37-1 et 2, 38-1 et 2, 39-1, 2 et 3, 40-1, 43-1 et 2, 44-1 et 2, quartier St-Laurent; terrains avec maisons No 121, 123, 125, 127, 129, 133, 135 à 139, Avenue du Parc, vendus par J. L. Barré à Mary Ann Williamson épouse de Wm. McLaren; prix \$1.00 plus hypothèques à réméré) (35558).

MONTREAL OUEST

QUARTIER ST ANTOINE

Rue Ste-Catherine, partie du lot 1654-S-73-15, quartier St-Antoine; terrain mesurant 26 x 92, cottage en pierre et brique No 2777 rue Ste-Catherine, vendu par John D. Laing à Mary Corse épouse de Henry Lyman; prix \$8,500 (124997).

Rue St-Antoine, lots 1637-4 et 5, quartier St-Antoine; terrains mesurant 24 x 112 chacun, sans les maisons, vendu par Hubert Morin et A. S. Delisle à Joseph H. Macduff; prix \$4,300.80 (125000).

Rue Stanley, lot 1471-S-12, quartier St-Antoine; terrain mesurant 22.6 x 109.6, maison, etc. nouvellement construite, vendu par Geo. C. Bishop à la succession Mme John Brown; prix \$9,500 (125018).

HOCHELAGA

QUARTIER ST-JEAN-BAPTISTE

Rue Durham, lot 1-182, quartier St-Jean-Baptiste; terrain mesurant 25 x 103 vacant, vendu par Wm. Mann à Léon Tanguay; prix \$400.00 (49944).

Rue Drolet, lot 15-701, quartier St-Jean-Baptiste; terrain mesurant 20 x 72, vacant, vendu par Henry H. Brosseau à Philias Comte; prix \$600.00 (49960).

Avenue Papineau, lots 1-416 et 417, quartier St-Jean-Baptiste; terrains mesurant 25 x 118 chacun, maison Nos 634 à 635 Avenue Papineau, vendus par le Shérif de Montréal à Louis Pelletier; prix \$1,700 (49968).

Rue Berri, lot 15-198, quartier St-Jean-Baptiste; terrain mesurant 20 x 70, vacant, vendu par Théodile Chagnon à Louis St Amour; prix \$300.00 (50.000).

QUARTIER ST-GABRIEL

Rue Ryde, lot 3399-109 et 110, quartier St-Gabriel, terrains mesurant le 1er 23 en front et 39 en arrière x 71 et le second 23 x 71 vacants, vendu par Mme Wm Bennett et son mari à The Trustees of the Hope Chapel Congregation of the Methodist Church; prix \$625.00 (49937).

Rue Charron, lot 3187-44 et 45, quartier St-Gabriel, terrains mesurant 23 x 87 chacun, maison No 93 rue Charron, vendus par Annie Cameron à Richard et James Henry Anthony; prix \$500 00 (49992).

Rue projetée, lot 3399-208 et 209, quartier St-Gabriel, terrains mesurant 23 x 90 chacun, vacants, vendus par Duncan J. McLaren à Alfred Bourgault; prix \$828.00 (49996).

QUARTIER HOCELAGA

Avenue Chicago, lots 80-243, 2, 3, 4, 5, 6 à 10, quartier Hochelaga, terrains mesurant 20 x 75 chacun, vacants, vendus par F. X. Damien Rolland et autres à Joseph R. B. Casgrain; prix \$1,748 50 (49950).

Avenue Chicago, lots 80-246, 247 et 80-243-1, quartier Hochelaga, deux terrains mesurant 20 x 75 chacun, vacants, vendus par la succession J. B. Rolland à Joseph O. Robert; prix \$751.50 (49978).

QUARTIER ST-DENIS

Rue St Hubert, lot 7-105, quartier St Denis, terrain mesurant 25 x 75, vacant, vendu par Charles A. Nelson à Henry V. Meredith; prix \$300.00 (49922).

Rue Carrière coin St Ignace, lot 243, quartier St Denis; terrain mesurant 35 x 50, maison en bois No 128 rue Carrière, vendu par Auguste Martineau fils de Pierre à Adolphe Dagenais; prix \$650.00 (49957).

MILE END

Rue St Dominique la moitié S. E. du lot 137-23, Mile-End, terrain mesurant 21.3 x 87.6 avec bâtisses, vendu par Chs. Marion à Wilfrid Legault dit Deslauriers; prix \$450,00 (49930).

Rue Cadieux, lot 137-113, Mile-End, terrain mesurant 42.6 x 87,6 vacant, vendu par Frs. Pilon à Honorius Valiquette; prix \$600.00 (49994).

MONTREAL ANNEXE.

Avenue du Parc, partie S. E. du lot 12-8-6, Montréal annexe; terrain mesurant 40 x 160.6 d'un côté et 146 de l'autre, vacant, vendu par The Consolidated Land and Investment Co. Limited à Jos. L. Thompson; prix \$1,208 (49935).

Avenue du Parc et rue Hutchison, lots 12-9-11 et 12-10-47 Montréal annexe, et 32-2-6 Montréal annexe; deux terrains mesurant le 1er 50 x 110 et le second 50 x 100, vacants, vendus par The Consolidated Land. and Investment Co. à Wm. Brander; prix \$1,325 (49975).

STE CUNÉGONDE

Rue DeLisle, lot 658 et 659, Ste-Cunégonde; terrains mesurant 30 x 75 chacun, vacants, vendus par M. Nolan De Lisle, ès-qual. à Joseph H. Marion; prix \$1,520 (50001).

ST-HENRI

Avenue Greene, lots 385-36 et 39, St-Henri; terrains mesurant 22.6 x 90 chacun, vacants, vendus par Honoré A. Cinqmars à Hippolyte Gougeon; prix \$2,349 (49962).

Rue Notre-Dame (en arrière), partie N. O. du lot 1574, St-Henri; terrain irrégulier avec maison en bois, vendu par Adolphe Fichaud à Edmond Perron; prix \$1,700 (49984).

COTE ST-ANTOINE

Avenue Greene, partie du lot 370, Côte St-Antoine, lisière de terrain vacant, vendu par la succession R. J. Reekie à Annie L. Pratt, épouse de Robert Henderson; prix \$86.73 (49965).

Avenue Western, lots 208-47 et 39c, Côte St-Antoine, terrains mesurant le 1er 50 x 105, le second, 50.9 en front, 64 en arrière par 115 en profondeur, vacants, vendus par Dugald Graham à George H. L. Bland; prix \$2,902.75 (49997).

MONTREAL JUNCTION

Avenue Gazette, lot 14^o-82, Montréal junction, terrain mesurant 50 x 88, vacant, vendu par John J. Cook à James Virtue; prix \$440 00 (49936).

Rue Bedbrook, lot 138-107 et 108, Montréal Junction, terrains mesurant 60 x 120 chacun, vacants, vendus par John Fair à David S. Leach et Mme I. F. Howell; prix \$720.00 (49940).

Revue Immobilière.

MONTRÉAL, 18 janvier 1894.

L'effet de la réduction à 1 p.c. de la taxe sur les mutations n'est pas encore perceptible; dans les bureaux d'enregistrement de Montréal Est et de Montréal Ouest, les ventes sont rares; mais il y a amélioration dans le bureau d'Hochelaga où l'annexion de la Côte St-Louis fait présager une activité considérable cette année. Déjà trois nouvelles subdivisions de terrains ont été déposées au bureau d'enregistrement, pour le quartier St-Denis. Espérons que la spéculation saura se modérer et ne nous poussera pas au point où nous en étions en 1874 et 1875, lorsque la crise est survenue.

Les lots à bâtir ont rapporté les prix suivants :

Ville :	LE PIED.
Rue St Antoine.....	80c
" Durham (St. J. B).....	16c
" Drolet (").....	42c
" Berri (").....	21c
" Ryde.....	17½c
Avenue Chicago (Hoch).....	11½c
Montreal Annexe :	
Avenue du Parc.....	20c
Ste-Cunégonde :	
Rue DeLisle.....	35c
St-Henri :	
Avenue Greene.....	50c

Côte St-Antoine :	
Avenue Western.....	25c
Montréal Junction :	
Avenue Gazette.....	10c

Voici les totaux des prix de ventes par quartiers :

Quartier Ste-Marie.....	\$ 0,400.00
" St-Jacques.....	1,600.00
" St-Louis.....	19,500.00
" St-Laurent.....	0,001.00
" St-Antoine.....	22,300 80
" St-Jean-Baptiste.....	3,000.00

St Gabriel	1,953.00
Hochelaga	2,500.00
St-Denis	950 00
Mile-End	1,050.00
Montréal Améxe	2,533.00
St-Cunégonde	1,520.00
St-Henri	4,049.00
Côte St-Antoine	2,989.48
Montreal Junction	1,160 00

Total..... \$65,506.28
Semaine précé lente..... 52,180.95

Depuis le 1er janvier \$ 117,687.23

Semaine correspondante. 1893	\$ 104,085.16
" " 1892	252,417.50
" " 1891	227,812.96
" " 1890	103,287.93
" " 1889	166,609.35
" " 1888	207,515.51

A la même date 1893	\$ 205,535.28
" " 1892	331,479.65
" " 1891	2,138,961.51
" " 1890	656,217.70
" " 1889	400,756.67
" " 1888	214,002.35

Les prêts sont plus nombreux et plus importants que les ventes; il y en a encore la majeure partie, effectués par des gens qui viennent d'acquérir des terrains, qui sont évidemment destinés à fournir des fonds à la construction. Les taux paraissent soutenus; il n'y a qu'un seul prêt à 5½ p.c. et aucun à 5 p.c., des sommes de \$5,000, \$6,000, \$7,000, \$10,000 et \$12,000 portent 6 p.c. parce qu'ils ne sont garantis que par des propriétés en voie de construction.

Voici les totaux des prêts par catégories de prêteurs :

Cies de prêts	\$ 700
Assurances
Autres corporations
Successions	2,500
Particuliers	104,753
Total	\$107,953
Semaine précédente	194,700
Depuis le 1er janvier	\$ 302,653

Semaine correspondante. 1893	\$729,729
" " 1892	124,677
" " 1891	90,100
" " 1890	85,879
" " 1889	58,980
" " 1888	157,700

A la même date 1893	\$ 820,545
" " 1892	190,914
" " 1891	1,753,321
" " 1890	426,382
" " 1889	181,689
" " 1888	558,976

La Construction.

NOTES

Le contrat pour la construction de la beurrerie sur la ferme modèle de Compton a été accordé à M. D. Saultry. Les travaux devront être terminés dans la première semaine d'août.

La paroisse de Ste-Edwidge fait construire trois ponts, dont deux sur la rivière aux Saumons et l'autre

sur la rivière Moes. Ces ponts sont, l'un de 70 pieds et couvert, un autre un peu moins grand et ouvert et le troisième de 40 pieds de long et couvert.

MM. Paquet & Powers, entrepreneurs, ont commencé lundi, la construction d'un pont qui devra servir au chemin de fer le "Grand Nord" à St-Liguori. Ce pont est construit à une distance d'environ vingt arpents plus haut que le village. Il aura trois arches et sera long de 200 pieds.

MM. Jean Dussault et M. Jules Beaudet, doivent construire à Somerset, un aqueduc qui amènera l'eau d'une distance de trois milles. L'eau devra être livrée dans les maisons à la mi-juin.

On vient de terminer le piquetage du tracé du chemin de fer du comté de Drummond entre St-Léonard et la junction de la Chaudière. Le terrassement commencera au printemps.

MM. Séguin et Lalime, manufacturiers de chaussures de St-Hyacinthe, font construire un bâtiment à 3 étages, de 280 pieds de long, pour augmenter leur capacité de production.

M. Boas, de la même ville, se propose de faire construire une aile nouvelle à sa fabrique de tricot ce printemps.

M. Theo. Daoust a en ce moment en préparation les plans et dévis des ouvrages suivants :

Un grand restaurant, style Renaissance, avec grand café, pour être érigé dans l'ouest.

Changement d'une résidence privée en magasin d'épicerie, coin des rues Dorchester et St-Christophe, pour M. Valiquette.

Résidence privée de première classe au carré St-Louis, avec façade en pierre de couleur.

Le contrat pour pose d'appareil électrique aux bâtisses de M. A. Valiquette, rue St-Denis, a été donné à la "Canadian Electric Company."

MM. Hudon, Hébert & Cie informent leurs clients que leurs magasins seront fermés le 31 Janvier courant, pour faire l'inventaire annuel.

A VENDRE

PAR
C. E. L. DESAULNIERS
AGENT D'IMMEUBLES
No 62 Rue St-Jacques, Montréal
Telephone 9027.

\$5,500—A vendre, rue St-Hubert, une maison en pierre à trois logements. Conditions faciles.

\$1,300—A vendre, rue Wolfe, près de la rue Ste-Catherine, une maison contenant quatre logements.

A louer, rue Ste-Catherine, près de la rue St-Laurent, une place d'affaires avec résidence. Belle place pour un photographe.

A vendre, plusieurs beaux lots au Sault au Récollet, sur la rivière, tout près du dépôt des chars électriques.

A vendre, rue Ontario, plusieurs maisons de commerce. Conditions faciles.

Terrains à vendre, rues Rachel, St-Hubert, St-Denis, St-Louis, Sherbrooke, Mont-Royal, etc.

A vendre, nombre de propriétés dans toutes les parties de la ville.

\$2,200—A vendre, rue Labelle, une maison en briques à deux logements.

\$5,700—A vendre, rue Ontario, une maison dans une place commerciale.

\$8,200—A vendre, rue Maisonneuve, deux maisons bien louées.

\$2,700—A vendre, rue Napoléon, près de l'église St-Louis, une maison à deux logements.

\$3,500—A vendre, avenue Marin, une maison à trois logements.

Rue St-Denis, une belle résidence. Conditions faciles.

A vendre, un bon Harmonium-Orgue.

\$27,500—A vendre, un bloc de maisons formant le coin des rues Ontario et St-Hubert, contenant quatre magasins et plusieurs logements. Loue \$85 par mois.

\$15,000—Rue Ontario. Une maison contenant trois magasins, dans la partie commerciale.

A vendre, un beau moulin à farine, avec un beau pouvoir d'eau ainsi que 200 arpents de terre, sur la rivière Ottawa.

\$8,200 A vendre, rue Notre-Dame, coin de la rue Poupart (à la traverse de Longueuil), un bloc contenant deux magasins et logement.

\$7,500—A vendre, rue Shaw, près de la rue Ste-Catherine, une maison contenant huit logements.

\$3,200—A vendre, rue St-Denis, une maison cotage. Conditions faciles.

A vendre, rue Cadieux, deux cottages à tres bon marché. Conditions faciles.

A vendre, quatre parts de la Compagnie Rielielien et Ontario.

Si vous desirez vendre vos propriétés, adressez vous à mon bureau entre 9 heures et midi.

C. E. L. DESAULNIERS,

62, rue Saint-Jacques.

Heures de bureau : de 9 heures à midi. Bureau du soir : 104, rue Visitation.

AVIS DE FAILLITE.

SOUSSIONS.

Dans l'affaire de

J. A. BELIVEAU & CIE, Prop.,
"Stanley House."

Située coin des rues Windsor et Osborne, faillite.

Les soumissionnaires recevront des soumissions cahier-tées jusqu'au 22ème jour de Janvier courant, à midi, pour l'achat de tout l'actif mobilier en bloc appartenant à la faillite et consistant en :

Un magnifique ameublement d'hôtel, meubles de ménage, literie, lingerie, tapis de velours et Bruxelles, rideaux, argenterie, vaisselle, verrerie, ustensiles, vins et liqueurs, cigares et la licence, etc., le tout se montant d'après l'inventaire à \$35,500.

La plus haute ni aucune des soumissions ne sera nécessairement acceptée.

Pour plus amples informations, s'adresser à

CHS. DESMARTEAU,
THOS. GAUTHIER,

Curateurs-conjoints,
No 1593 rue Notre-Dame.

Nous rappelons à nos abonnés que le prix de l'abonnement est strictement payable d'avance

ENTREPRENEURS

HORMISDAS CONTANT,
Contracteur Platrier,
475 1/2 Rue Lagouchetiere, Montreal.

LEANDRE DEMERS
Menuisier et Charpentier
56 Rue St-Dominique, Montréal.

LAMBERT & FILS, Constructeurs.
—129-131—
Rue Berri, Montreal.

EUSÈBE PAQUETTE,
ENTREPRENEUR-BRIQUETIER,
264 Logan, Montréal.

LABRECQUE & MERCURE,
Entrepreneurs-Menuisiers,
37 RUE LEST-ANDRE, MONTREAL
Téléphone Bell, 6328.

THIBODEAU & BOURDON
No. 1203 Rue Ste-Catherine.
Coin de l'Avenue Papineau - MONTREAL
Ont constamment en mains une quantité considérable de **BOIS DE SCIAGE SEC** qu'ils vendent à bas prix. Vente par char et par pile avec légère avance. Noyer noir et cotonnier de 1 à 4 pouces.
Téléphone No 6039.

T. PREFONTAINE. **H. BOURGOUIN.**
T. PREFONTAINE & CIE
Marchands de Bois de Sciage.
BUREAU:

COIN DES RUES NAPOLEON ET TRACEY, S^{te} CUNEGONDE
Clos à Bois : le long du Canal Lachine,
des deux côtés.
Téléphone Bell 8141. Montréal.

ARCHITECTES

V. ROY & L. Z. GAUTHIER,
Architectes et Evaluateurs.
162, Rue St-Jacques

BLOC BARRON.
Élévateur. Téléphone 2113.

Joseph Perrault. **Simon Lesage.**
PERRAULT & LESAGE
Architectes et Ingénieurs
17, Cote de la Place d'Armes.
Téléphone Bell, 1809.

Spécialité : Evaluation pour Expropriation.

COX & AMOS

Architectes et Ingénieurs
A Arthur Cox, A.R.I.B. A. L. A. Amos, I. C.
Chambre 61, Bâtisse Temple,
Téléphone Bell 2758.

J. B. RESTHER & FILS,
ARCHITECTES,
Chambres 60 et 66 | Bâtisse "Impérial"
17 rue ST-JACQUES, Montréal.
Téléphone 1800.

R. MONTBRIAND
ARCHITECTE et MESUREUR
230 - RUE ST. ANDRÉ - 230
MONTREAL.



Confitures, Gelées et Marmelades de Fruits

GARANTIES FRUITS ET SUCRE

Pour Ménages et pour le Commerce.

Spécialement préparées pour l'usage des Pâtisseries, Boulangers, Confiseurs, etc. ; pour Ménages, Pensions, Hôtels, Clubs, Lycées, Couvents, Hôpitaux, etc. etc.

PRIX SPECIAUX pour commandes excédant 1 tonne (2,000 lbs).

Aussi VINAIGRES PURS, garantis sans addition d'acide. Conserves au vinaigre, etc.

La plus grande usine du genre dans la Puissance.

MICHEL LEFEBVRE & CO.,

MONTREAL.

Négociants Industriels.

Les SUCRES GRANULÉS,

Les Sucres Jaunes et les Sirops.

DE LA

St. Lawrence Sugar Refining Co.
SONT PURS. PAS DE BLEU.

Aucune matière colorante n'est employée dans la fabrication de
Nos Sucres Granulés.

107 AVENUE PAPINEAU, MONTREAL

JOS. ROBERT & FILS

MARCHANDS DE BOIS DE SCIAGE

ET MANUFACTURIERS DE

Portes, Chassis, Jalousies, Moulures, Cadres, Comptoirs et Fixtures
de Magasin, Bancs d'Eglise, Bibliothèques.

Spécialité :—Nous avons un SÉCHOIR A BOIS le plus grand et le plus perfectionné du Canada.
Téléphone : 8258.

J. EMILE VANIER,
(Ancien élève de l'Ecole Polytechnique)
INGENIEUR CIVIL et ARPEUTEUR
No. 107 rue ST-JACQUES,

En face du Carré de la Place d'Armes, Montréal,
se charge de plans de ponts, aqueducs, égouts, de
tracés de chemins de fer et routes, d'arpentages
publics et particuliers, de demandes de brevets
d'invention, etc. Téléphone No 1800.

G. DE G. LANGUEDOC
Ingénieur Civil et Architecte
BUREAU : 180 rue St-Jacques, Montreal.
Téléphone No. 1723 | Chambre 7, 3e Etage.

Cheminés de fer, Ponts, Canaux, Constructions
Civiles, etc. Brevets d'invention, Marques
de Commerce, Evaluations.

B. P. Tiroir 509. Téléphone 704.

Théo. DAoust

(Ci-devant de Daoust & Gendron)

Architecte et Evaluator
162 RUE ST-JACQUES, MONTREAL
2me Etage. Bloc Barron. Élévateur

J. HAYNES
Architecte. Ingénieur Civil et Mécanicien. Sollicite
de Brevets.
180 RUE ST-JACQUES, MONTREAL
Tél. Bell 1723. - - 3e étage, Chambre

PETITES NOTES.

Un Parisien vient d'inventer une machine à faire les sandwiches.

La lenteur de la justice est la même, dans tous les pays; la différence n'est que dans le degré. Une nourrice, en Russie, à poursuivi la famille de son nourrisson pour le paiement de ses honoraires comme nourrice. Lorsqu'elle obtint jugement en sa faveur, le nourrisson était colonel d'un régiment de la garde impériale.

Le concours ouvert pour le monument McDonald vient d'être clos; les juges après avoir examiné les dessins non-signés ont accordé la première place à un dessin qui s'est trouvé être celui de M. Philippe Hébert, notre sculpteur canadien. Beaucoup de sculpteurs d'Europe et d'Amérique ont concouru. On ne dira plus que, en vantant M. Hébert, nous obéissons plutôt au chauvinisme qu'à la seule appréciation de son talent.

Les fourmis blanches constituent, en Chine, un fléau dont il est malaisé de se préserver. Le consul des Etats-Unis d'Amoy se lamenta de ce que les dites fourmis aient dévoré en trois semaines la porte neuve de sa résidence, et implore contre elles le secours de la science occidentale. Ces ennemis sont d'autant plus redoutables que leur travail est invisible: ils atteignent le bois en un seul point par lequel ils pénètrent à l'intérieur, qu'ils dévorent alors jusqu'à la dernière fibre.

L'hospice des Enfants-Trouvés de Moscou, fondé par la tsarine Catherine II, est soutenu par une taxe sur les cartes à jouer.

Comme résultat des succès remportés à Chicago par notre fromage, on trouve maintenant des hôtels aux Etats-Unis qui mettent sur leur menu "Fromage Canadien."

Le commerce entre le Canada et l'île de Trinidad augmente constamment, dit M. Tripp, qui vient de faire un voyage d'études sur le commerce de cette île pour le compte du gouvernement fédéral.

M. Arthur Lyman, est entré comme associé dans la maison Lyman Sons Co.

L'usage de l'électricité fait de grands progrès au Japon. Déjà, plusieurs des principales cités ont des réseaux de téléphones et il est question de construire un chemin de fer électrique à Tokio.

Le murmure des fils du télégraphe n'est pas causé par le vent, puisqu'on l'entend par un temps de calme plat. Il est probablement produit par les changements de température qui surtendent ou relâchent les fils.

L'Assemblée annuelle des importateurs de bois français a eu lieu au Grand Hotel, à Paris, le 10 décembre. M. Humbert, de la maison Humbert et Noël, du Havre, occupait le fauteuil de

la présidence. La discussion a porté principalement sur certaines clauses se rapportant aux chartes-parties pour vapeurs, ainsi que sur la nécessité d'introduire dans les contrats de ventes de bois la clause d'arbitrage qui, depuis quelque temps, est généralement admise en Angleterre—(L'Echo Forestier).

Un remède contre le mal de mer: les remèdes contre cette maladie sont assez rares pour qu'on en signale un que l'on prétend infaillible. Il consiste en une injection sous-cutanée de la solution suivante:

Sulfate d'Atropine 0.02 grammes.
Sulfate de strychnine 0.04 "
Eau de menthe 40.00 "

Un Dr Skinner, de New-York, affirme que les résultats de l'injection de cette solution sont souvent surprenants.

Le Plébiscite qui a eu lieu dans Ontario en même temps que les élections municipales sur la question de la prohibition du commerce des liqueurs enivrantes, paraît avoir donné une forte majorité en faveur de la prohibition.

Une dépêche de Paris dit que les vigneron du Midi de la France ont fait une telle récolte qu'ils offrent le vin à un sou le litre (la pinte) et ne peuvent trouver acquéreur même à ce prix; de nouvelles futailles coûtent plus que le vin pour les remplir.

La plaie des lapins, qui fait tant de ravages en Australie, paraît être tombée sur certaines régions du sud de Manitoba. La montagne de la Tourte en est remplie, paraît-il. Un cultivateur qui demeure à peu de distance de la Montagne du Pilote en a compté quatre autour d'un même gerbe d'avoine.

EPICERIES

Procédé pour retirer au beurre son mauvais goût. Lorsque le beurre commence à rancir, on le coupe en petits morceaux, et on le lave avec de l'eau salée et du carbonate de soude, puis on les laisse pendant 12 heures dans une composition contenant par pinte d'eau:

1) lb de sel de cuisine,

3) onces de sucre.

1) once de nitrate de soude.

On reprend le beurre en le mélangeant de 1/2 once de sel par livre de beurre et son goût primitif revient.

La récolte des olives en Grèce. On écrit d'Athènes que la récolte des olives en Grèce était l'année 1893—après communications officielles—trois fois aussi grande que l'année 1892. On estime l'exportation de l'huile des olives à \$2,000,000.

En l'année 1892 on ne pouvait pas même parler d'une exportation. Depuis cette excellente récolte on pourra regarder la Grèce comme un pays important pour l'exportation de l'huile d'olives.

Un confrère dit que tous les pays producteurs de café du monde peuvent être représentés dans l'épicerie du coin par le produit d'une seule plantation du Brésil. Après le décortiquage, dit-il, on

fait passer le café dans une série de cylindres creux percés de trous de différentes grosseurs qui produisent un classement automatique. Les petits grains ronds sont mis sur le marché sous le nom de "Mocha;" les gros grains plats sous le nom de "Java" etc.

Une circulaire de M. W. G. Macdonald, le manufacturier de tabac, aux épiciers de gros, les informe qu'il les laisse libre de vendre ses tabacs le prix qu'ils voudront. L'association des épiciers de gros doit s'occuper des prix.

La baisse du tabac en palette est plus considérable qu'on ne l'avait calculée d'abord, elle va de 4 à 8c par livre, suivant les qualités. Les manufacturiers ne sont pas de bonne humeur et ne se gênent pas de dire leur façon de penser sur le compte de M. Macdonald.

Les étiquettes sur les conserves en boîtes noircissent quelquefois et donnent l'impression que les marchandises sont vieilles. Le moyen d'empêcher cela c'est de vernir légèrement ces étiquettes au pinceau.

La culture de la prune en Californie a pris depuis quelques années une importance considérable. La production de cet état est maintenant de 4000 chars par année.

Un épicier de Cleveland, Ohio, a été condamné à l'amende pour avoir vendu du miel falsifié. La preuve de la falsification a été faite par un chimiste qui a analysé le miel en question.

Il y avait l'autre jour, à Portland, dans une seule et même bâtisse, 4,500 quintaux ou 504,000 livres, ou 352 tonnes ou 113 cordes de morue et de haddock salé, provenant de la Nouvelle-Ecosse et de Terre-Neuve.

On est en train de mettre en ordre la manufacture de sucre de Berthier, en attendant la prochaine betterave. Il y a déjà dit-on plus de 3,000 arpents sous contrat pour la betterave, pour la prochaine saison.

C'est une bonne idée que d'employer des sacs de papier de différentes couleurs pour différentes sortes de marchandises. Par exemple, des sacs de papier brun foncé pour la cassonnade et de papier clair pour le sucre blanc; de petits sacs bleus pour le café, de sacs de papier de plomb pour le thé, etc, etc. J'ai vu des magasins où ce plan était adopté, et je vous assure qu'il plaisait beaucoup; le coût d'ailleurs, n'est pas beaucoup plus élevé, (Grocer).

La morue du Pacifique fait actuellement concurrence sur le marché de Chicago, à celle de l'Atlantique. On pêche la morue du Pacifique dans la mer d'Okhotsk, sur la côte sibérienne et jusqu'auprès de la côte de l'Alaska.

Un confrère prédit la hausse du clou de girofle d'ici à un an, en se basant sur l'influence du nouveau gouverneur de l'île Maurice, qui, étant à Trinidad, a parfaitement réussi à faire hausser le prix du bitume.